

Reddition de comptes financière
Résultats financiers pour l'exercice terminé
le 31 décembre 2015

2015

Montréal 

Préparé par
le Service des finances

NOTES

- Pour les sections « Analyse des revenus et des charges par unités d'affaires » et « Analyse des autres postes budgétaires et du financement », les données de 2013 et de 2014 ont été redressées, notamment pour tenir compte des modifications de structure en 2015, afin de les rendre comparables, dans la mesure du possible, à celles de 2015.

Pour les autres sections, les données réelles sont comparées avec le budget original afin d'avoir une similitude avec les données figurant aux rapports financiers annuels.

- L'année financière s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- À moins d'indications contraires, toutes les données de ce document sont en milliers de dollars.

TABLE DES MATIÈRES

Messages

Message du maire et du président du comité exécutif	1
Message du directeur général et du trésorier	3

Objectifs de la reddition de comptes financière	5
--	----------

Activités de fonctionnement – Faits saillants	7
--	----------

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats de 2015	11
--	-----------

Analyse des revenus par objets	13
Analyse des revenus et des charges par unités d'affaires	23
Arrondissements	23
Services centraux	67
Analyse des autres postes budgétaires et du financement.....	125
Dépenses communes	126
Dépenses financières	127
Dépenses de contributions corporatives	127
Analyses complémentaires liées aux dépenses.....	129

Activités d'immobilisations – Faits saillants.....	141
---	------------

Arrondissements.....	142
Services centraux	146

Activités d'immobilisations et dette – Analyse des résultats de 2015	151
---	------------

État des activités d'immobilisations	151
Analyse des investissements par catégories d'actifs	153
Lien avec la planification le Programme montréalais d'immobilisations (PMI).....	156
Impact des investissements en immobilisations.....	156
Encadrement financier et stratégies de financement	157

Annexes

1. Données historiques (revenus et charges)	1.1
2. Répartition des compétences d'agglomération et locales	2.1
3. Glossaire	3.1
4. Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations	4.1

INDEX DES TABLEAUX

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Faits saillants

Tableau 1	Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales, par compétence.....	9
Tableau 2	Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales.....	10

Analyse des résultats de 2015

Tableau 3	Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales.....	11
-----------	---	----

Analyse des revenus par objets

Tableau 4	Sommaire des revenus	13
Tableau 5	Taxes.....	13
Tableau 6	Compensations tenant lieu de taxes	14
Tableau 7	Quotes-parts des villes reconstituées	15
Tableau 8	Transferts	18
Tableau 9	Services rendus.....	19
Tableau 10	Imposition de droits	20
Tableau 11	Amendes et pénalités.....	20
Tableau 12	Intérêts.....	21
Tableau 13	Autres revenus	22

Analyse des dépenses par unités d'affaires

Tableau 14	Sommaire des arrondissements	23
Tableau 15	Ahuntsic-Cartierville	25
Tableau 16	Anjou	27
Tableau 17	Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	29
Tableau 18	Lachine	31
Tableau 19	LaSalle.....	33
Tableau 20	L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève.....	35
Tableau 21	Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	37
Tableau 22	Montréal-Nord	39
Tableau 23	Outremont.....	41
Tableau 24	Pierrefonds-Roxboro	43
Tableau 25	Plateau-Mont-Royal.....	45
Tableau 26	Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	48
Tableau 27	Rosemont—La Petite-Patrie	50
Tableau 28	Saint-Laurent.....	52
Tableau 29	Saint-Léonard	54
Tableau 30	Sud-Ouest	56
Tableau 31	Verdun	59

Tableau 32	Ville-Marie.....	62
Tableau 33	Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	64
Tableau 34	Sommaire des services centraux	67
Tableau 35	Affaires juridiques	68
Tableau 36	Approvisionnement.....	70
Tableau 37	Bureau de l'inspecteur général	71
Tableau 38	Commission de la fonction publique	73
Tableau 39	Commission des services électriques	74
Tableau 40	Communications.....	76
Tableau 41	Concertation des arrondissements	78
Tableau 42	Culture	80
Tableau 43	Développement économique	82
Tableau 44	Direction générale	84
Tableau 45	Diversité sociale et sports	86
Tableau 46	Eau	89
Tableau 47	Environnement	92
Tableau 48	Espace pour la vie – Revenus	95
Tableau 49	Espace pour la vie – Charges de fonctionnement	95
Tableau 50	Évaluation foncière.....	97
Tableau 51	Finances.....	98
Tableau 52	Gestion et planification immobilière	100
Tableau 53	Grands parcs, verdissement et mont Royal	102
Tableau 54	Greffe.....	104
Tableau 55	Infrastructures, voirie et transports.....	106
Tableau 56	Matériel roulant et ateliers	108
Tableau 57	Mise en valeur du territoire.....	110
Tableau 58	Performance organisationnelle	112
Tableau 59	Police.....	114
Tableau 60	Ressources humaines.....	116
Tableau 61	Secrétariat de liaison.....	118
Tableau 62	Sécurité incendie	120
Tableau 63	Technologies de l'information.....	122

Analyse des autres postes budgétaires et du financement

Tableau 64	Autres postes budgétaires.....	125
Tableau 65	Dépenses communes.....	126
Tableau 66	Frais de financement corporatifs.....	127
Tableau 67	Dépenses de contributions corporatives	127
Tableau 68	Financement.....	128

Analyses complémentaires liées aux dépenses

Tableau 69	Charges de fonctionnement par objets	129
Tableau 70	Rémunération et cotisations de l'employeur	129
Tableau 71	Rémunération	130
Tableau 72	Services professionnels, techniques et autres	132
Tableau 73	Location, entretien et réparation	133
Tableau 74	Biens non durables	134
Tableau 75	Frais de financement	134
Tableau 76	Principales contributions	135
Tableau 77	Autres objets	136
Tableau 78	Affectations	139
Tableau 79	Sommaire des surplus accumulés et des réserves	140

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS

Faits saillants

Tableau 80	Excédent (déficit) non consolidé des activités d'immobilisations à des fins fiscales	141
------------	--	-----

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS ET DETTE

Analyse des résultats de 2015

Tableau 81	Encadrement financier	157
Tableau 82	Sources de financement	158
Tableau 83	Évolution du solde à financer	159
Tableau 84	Évolution du coût réel de la dette, de 2013 à 2015	159

ANNEXES

Tableau 85	Historique des revenus et des charges	1.1
------------	---	-----

INDEX DES FIGURES

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Faits saillants

Figure 1	Répartition du surplus global.....	8
----------	------------------------------------	---

INDEX DES GRAPHIQUES

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Faits saillants

Graphique 1	Provenance des revenus, des charges de fonctionnement, du financement et des affectations	7
-------------	---	---

Analyse des résultats de 2015

Graphique 2	Sommaire des charges et des affectations	12
Graphique 3	Coût de l'enlèvement de la neige en fonction des précipitations	137
Graphique 4	Coût de la gestion des matières résiduelles	138

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS ET DETTE

Analyse des résultats de 2015

Graphique 5	Réalizations annuelles des activités d'immobilisations à des fins fiscales, de 2010 à 2015	151
Graphique 6	Engagements cumulatifs annuels – Ville de Montréal, de 2013 à 2015	152
Graphique 7	Réalizations de 2015 et 2014, par catégories d'actifs	153
Graphique 8	Évolution de la dette directe brute et nette, de 2002 à 2015	160
Graphique 9	Évolution de la dette consolidée brute et nette, de 2002 à 2015	161
Graphique 10	Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage des revenus de la Ville, de 2001 à 2015	162
Graphique 11	Coût net du service de la dette, en pourcentage des charges et du financement, de 2001 à 2015	163
Graphique 12	Dette directe nette et dette actuarielle initiale, en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée, de 2001 à 2015	164
Graphique 13	Dette directe nette par citoyen, de 2001 à 2015	165

Reddition
de comptes
financière

2015



MESSAGE DU MAIRE ET DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF



Chers citoyens,

Chaque printemps, la Ville de Montréal dépose son rapport financier annuel, un bilan de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre précédent. Depuis l'an dernier, ce rapport est accompagné d'un document complémentaire, la *Reddition de comptes financière*, un outil d'information beaucoup plus détaillé, destiné aux citoyens, aux médias, à tous ceux qui veulent en savoir plus sur l'utilisation qui est faite des fonds publics.

La *Reddition de comptes financière* nous permet de remplir notre engagement pour assurer une administration publique transparente et ouverte. Et pour être véritablement transparents, il ne faut pas se contenter de publier des quantités de chiffres; il faut prendre le temps de les analyser, de les commenter, de les mettre en contexte avec les divers éléments qui influencent le fonctionnement d'une métropole de l'envergure de Montréal.

Le but est de faire du présent document un outil pédagogique accessible qui favorisera la compréhension des enjeux budgétaires et, ultimement, qui encouragera un plus grand engagement des citoyens dans la vie publique.

En retour, notre administration s'engage à poursuivre sa gestion rigoureuse des fonds publics afin de respecter la capacité de payer des contribuables, tout en redonnant à Montréal le caractère incontournable qui lui revient en tant que métropole et locomotive économique du Québec.

À la lecture des prochaines pages, vous pourrez constater que, encore une fois, les bons résultats sont au rendez-vous en 2015.

L'exercice financier de l'année 2015 de la Ville de Montréal s'est terminé avec un surplus global de 145,8 M\$. Bien qu'une partie de ce surplus soit due à une augmentation des revenus (notamment en raison d'une nouvelle activité immobilière à Montréal), la plus grande part provient d'une gestion serrée de nos dépenses de fonctionnement.

C'est d'ailleurs le mot d'ordre de notre administration depuis plus de deux ans. Tout ce que nous voulons faire pour Montréal passe obligatoirement par un redressement des finances.

Nous sommes sur la bonne voie, et ce n'est pas seulement nous qui le disons.

En octobre 2015, la firme de notation Standard & Poor's a rehaussé la cote de crédit de la Ville de Montréal, pour la faire passer de A+ à AA-.

Cette décision couronne les efforts exceptionnels déployés par notre administration au cours des deux dernières années pour remettre de l'ordre dans les finances de la Ville; elle traduit également un niveau élevé de confiance en la solidité financière de Montréal à long terme.

Il ne faut donc pas s'étonner si, dans le budget de 2016 de la Ville de Montréal, nous avons adopté la voie de la continuité : un contrôle rigoureux des dépenses municipales, des investissements massifs dans les infrastructures vieillissantes et une réforme administrative en profondeur pour rendre Montréal plus performante et plus compétitive, afin de donner des services de qualité à tous les citoyens.

En terminant, nous tenons à remercier l'ensemble des employés municipaux, qui contribuent, jour après jour, à l'atteinte de nos objectifs ambitieux et à l'avènement d'une nouvelle, belle et grande métropole.

Le maire de Montréal,



Denis Coderre

Le président du comité exécutif,



Pierre Desrochers

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU TRÉSORIER

Mesdames,
Messieurs,

Dans un objectif d'accessibilité à l'information financière et de transparence, nous vous présentons la *Reddition de comptes financière* pour l'année 2015.

Ce document, qui se veut complémentaire au rapport financier annuel, vise à expliquer de façon exhaustive et vulgarisée le processus de gestion des fonds publics, soit les ressources disponibles, les décisions prises par l'administration municipale et leurs impacts sur les finances municipales. La *Reddition de comptes financière* dresse, en quelque sorte, un portrait de la situation financière actuelle de la Ville de Montréal, fait des liens avec le passé, et ce, tout en se positionnant pour l'avenir. Elle permet donc de mieux comprendre le fonctionnement de l'appareil municipal montréalais.

Le contenu présenté dans le présent rapport se divise en deux parties. La première partie est consacrée à l'analyse des activités de fonctionnement et la deuxième, à l'analyse des activités liées aux charges d'immobilisations et éléments afférents. Les orientations qui ont été prises afin d'assurer une saine gestion des finances publiques et l'atteinte des objectifs budgétaires sont également détaillées.

Les données financières de l'exercice 2015 révèlent un excédent de l'ordre de 145,8 M\$ (213,9 M\$ en 2014), qui est majoritairement le résultat de revenus supérieurs à ceux anticipés, jumelés à des économies sur le plan des charges de fonctionnement.

Rappelons que ce document est l'aboutissement d'une démarche de mise en commun des informations financières de l'ensemble des unités d'affaires, arrondissements et services centraux de la Ville de Montréal. Nous tenons d'ailleurs à remercier tous les intervenants engagés de près ou de loin dans ce processus pour leur précieuse collaboration.

Le directeur général de la Ville de Montréal,



Alain Marcoux

Le trésorier de la Ville de Montréal,



Yves Courchesne

Objectifs de la
reddition de
comptes financière

2015



OBJECTIFS DE LA REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE

À partir de l'exercice financier 2014, dans une optique de transparence et de saine gestion, l'administration municipale a décidé de se doter d'un outil de gestion, le document *Reddition de comptes financière*.

Ce document, qui se veut complémentaire du rapport financier annuel, permettra à l'administration municipale de répondre aux besoins des différents intervenants concernant l'exercice des responsabilités qui leur sont confiées tout au long de l'année financière.

Le principal objectif du document *Reddition de comptes financière* est de produire une information de gestion plus détaillée que celle du rapport financier annuel. En présentant l'information concernant l'utilisation, par l'administration municipale, des ressources financières mises à sa disposition pour l'année financière, ce document permet d'analyser en détail les différentes activités de la Ville et de comparer les résultats avec les données budgétaires de l'année courante. De plus, des analyses permettent de mettre en évidence les tendances qui se dessinent pour certaines données financières ou qualitatives.

Ce document se divise en deux grandes parties. Dans la première, l'ensemble des activités dites de fonctionnement sont analysées. Dans la deuxième, l'analyse porte sur les activités reliées aux charges d'immobilisations et aux éléments s'y rattachant, notamment la dette et les autres sources de financement.

Activités de
fonctionnement –
Faits saillants

2015



ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – FAITS SAILLANTS

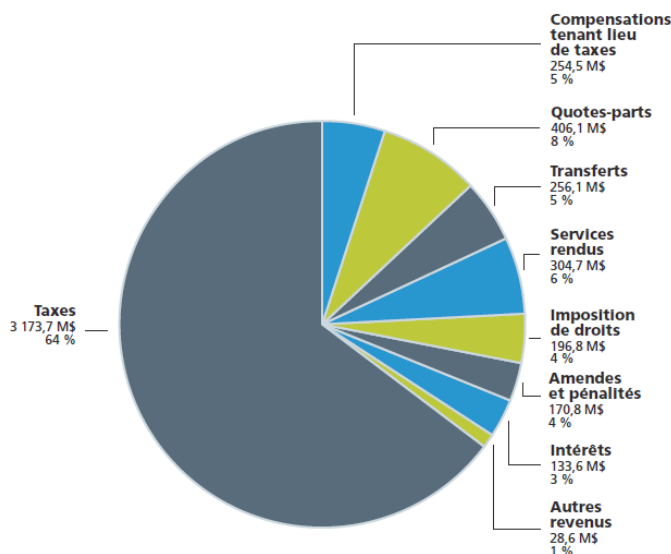
L'exercice financier de 2015 de la Ville de Montréal, en excluant les organismes de son périmètre comptable¹, s'est soldé par un surplus global de 145,8 M\$ (213,9 M\$ en 2014), soit 3,0 % des revenus globaux (4,4 % en 2014). L'excédent de 145,8 M\$ est illustré comme suit :

Graphique 1

Provenance des revenus, des charges de fonctionnement, du financement et des affectations

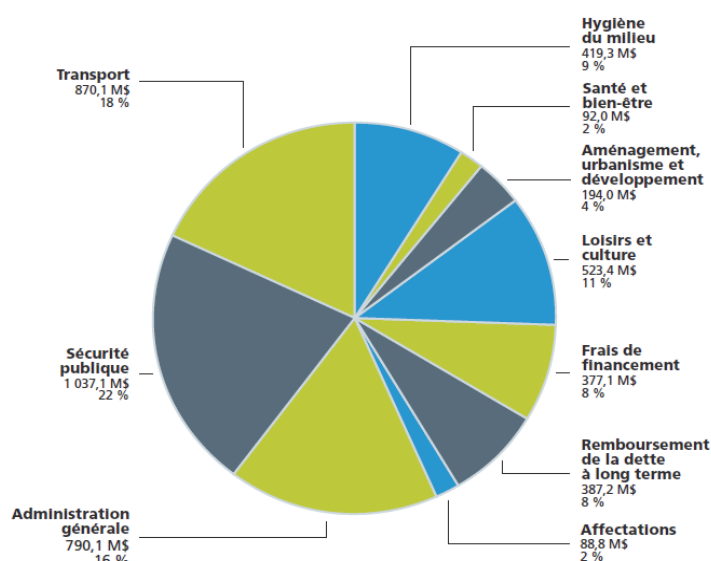
Total des revenus

4 924,9 M\$



Total des charges de fonctionnement, de financement et des affectations

4 779,1 M\$

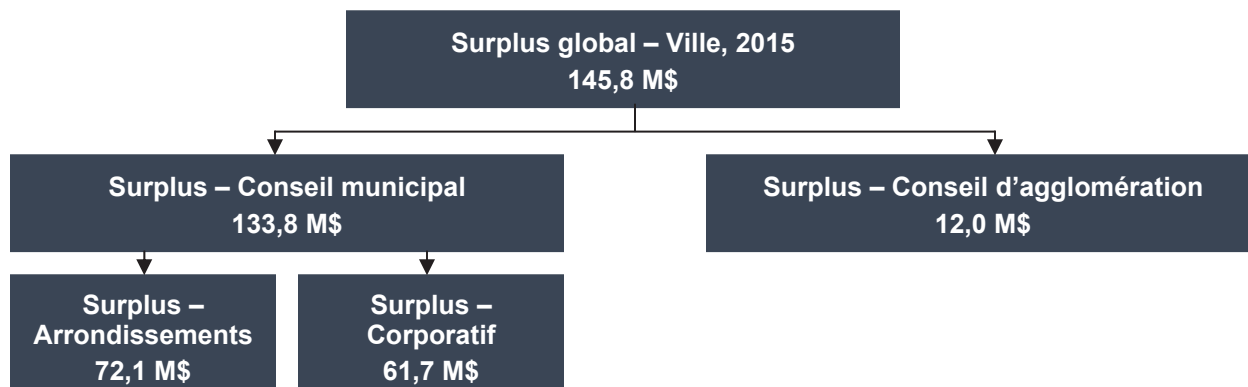


Excédent de l'année

145,8 M\$

¹ Le périmètre comptable représente les organismes suivants : la Société de transport de Montréal (STM), la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), le Technoparc Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau, le Conseil des arts de Montréal, le Conseil interculturel de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal, Anjou 80, la Société en commandite Stationnement de Montréal, le Bureau du taxi de Montréal et Bixi Montréal.

Figure 1
Répartition du surplus global



Les éléments importants ayant permis de générer les surplus de 145,8 M\$ sont les suivants :

- une augmentation de 58,5 M\$ des revenus, permettant l'atteinte des résultats escomptés;
- un contrôle serré des dépenses de fonctionnement, permettant de générer des économies de 162,0 M\$, dont les principales proviennent :
 - de l'impact de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) dont les effets totaux, qui n'étaient pas connus au moment de la confection du budget de 2015, ont généré des économies additionnelles de 32,8 M\$;
 - des activités reliées au déneigement, pour 10,0 M\$;
 - de la gestion des matières résiduelles, pour 6,7 M\$;
 - des services professionnels et techniques, pour près de 30 M\$;
 - des frais de financement, pour 15,1 M\$.
- la non-utilisation de certaines mesures d'allègement, qui a réduit le surplus disponible de 95,4 M\$ (régimes de retraite, pour 62 M\$, et application du régime général de la TVQ, pour 33,4 M\$).

Tableau 1

Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales, par compétence²

(en milliers de dollars)

	2015								2014
	Conseil municipal		Conseil d'agglomération		Éliminations		Total		Total
	Budget original	Réel	Budget original	Réel	Budget original	Réel	Budget original	Réel	Réel
Revenus									
Taxes	3 114 091	3 128 323	45 000	45 377			3 159 091	3 173 700	3 061 444
Compensations tenant lieu de taxes	236 312	254 545					236 312	254 545	250 957
Quotes-parts			2 215 372	2 206 794	(1 808 976)	(1 800 710)	406 396	406 084	400 572
Transferts	152 788	162 207	108 158	93 817			260 946	256 024	296 504
Services rendus	264 025	274 402	55 672	55 228	(19 882)	(24 942)	299 815	304 688	292 424
Imposition de droits	158 030	194 217	1 943	2 592			159 973	196 809	187 221
Amendes et pénalités	106 466	87 583	93 290	83 174			199 756	170 757	178 368
Intérêts	80 423	91 923	37 085	41 707			117 508	133 630	122 801
Autres revenus	24 815	10 782	1 767	17 865			26 582	28 647	25 324
	4 136 950	4 203 982	2 558 287	2 546 554	(1 828 858)	(1 825 652)	4 866 379	4 924 884	4 815 615
Charges de fonctionnement									
Administration générale	514 425	463 605	390 576	349 577	(19 470)	(23 058)	885 531	790 124	740 863
Sécurité publique	16 167	15 046	1 032 130	1 022 469	(119)	(375)	1 048 178	1 037 140	1 047 406
Transport	381 763	368 311	500 390	502 092		(278)	882 153	870 125	805 669
Hygiène du milieu	197 839	205 530	230 151	214 717		(949)	427 990	419 298	397 349
Santé et bien-être	61 554	56 006	36 261	36 027			97 815	92 033	91 320
Aménagement, urbanisme et développement	166 567	145 797	59 332	48 442	(293)	(252)	225 606	193 987	183 464
Loisirs et culture	416 981	435 850	88 698	87 518		(30)	505 679	523 338	499 599
Frais de financement	264 611	256 561	127 552	120 503			392 163	377 064	376 589
	2 019 907	1 946 706	2 465 090	2 381 345	(19 882)	(24 942)	4 465 115	4 303 109	4 142 259
Quotes-parts pour le financement des activités de l'agglomération	1 808 976	1 800 710			(1 808 976)	(1 800 710)			
Excédent avant financement et affectations	308 067	456 566	93 197	165 209			401 264	621 775	673 356
Financement									
Remboursement de la dette à long terme	(249 219)	(240 627)	(168 246)	(146 532)			(417 465)	(387 159)	(385 304)
Affectations									
Activités d'immobilisations		(6 812)		(18 517)				(25 329)	(21 703)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	20 141	40 164		1 525			20 141	41 689	36 652
Réserves financières et fonds réservés	(58 723)	(62 069)	(35 921)	(42 046)			(94 644)	(104 115)	(72 191)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(20 266)	(53 427)	110 970	52 379			90 704	(1 048)	(16 870)
	(58 848)	(82 144)	75 049	(6 659)			16 201	(88 803)	(74 112)
Excédent des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice		133 795		12 018				145 813	213 940

² Ce tableau permet de faire le lien avec les états financiers consolidés 2015 de la Ville de Montréal.

Tableau 2

Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Revenus						
Taxes	2 973 164	3 061 444	3 173 700	3 159 091	14 609	3 159 091
Compensations tenant lieu de taxes	238 412	250 957	254 545	236 312	18 233	236 312
Quotes-parts	396 296	400 572	406 084	406 396	(312)	406 396
Transferts	402 214	296 504	256 024	260 946	(4 922)	271 000
Services rendus	309 737	292 424	304 688	299 815	4 873	303 441
Imposition de droits	157 609	187 221	196 809	159 973	36 836	160 005
Amendes et pénalités	195 765	178 368	170 757	199 756	(28 999)	199 757
Intérêts	118 802	122 801	133 630	117 508	16 122	122 253
Autres revenus	25 549	25 324	28 647	26 582	2 065	34 101
	4 817 548	4 815 615	4 924 884	4 866 379	58 505	4 892 356
Charges de fonctionnement						
Administration générale	909 050	740 863	790 124	885 531	95 407	865 020
Sécurité publique	1 032 679	1 047 406	1 037 140	1 048 178	11 038	1 048 501
Transport	864 705	805 669	870 125	882 153	12 028	897 833
Hygiène du milieu	482 317	397 349	419 298	427 990	8 692	430 569
Santé et bien-être	90 317	91 320	92 033	97 815	5 782	99 018
Aménagement, urbanisme et développement	190 682	183 464	193 987	225 606	31 619	240 849
Loisirs et culture	494 563	499 599	523 338	505 679	(17 659)	528 036
Frais de financement	366 499	376 589	377 064	392 163	15 099	392 163
	4 430 812	4 142 259	4 303 109	4 465 115	162 006	4 501 989
Financement						
Remboursement de la dette à long terme	376 516	385 304	387 159	417 465	30 306	390 793
Affectations						
Activités financières d'immobilisations	49 222	21 703	25 329	-	(25 329)	23 876
Excédent des activités de fonctionnement affecté	11 375	35 539	62 426	74 503	12 077	57 604
Montant à pourvoir dans le futur	(2 435)	16 870	1 048	(90 704)	(91 752)	(81 906)
	58 162	74 112	88 803	(16 201)	(105 004)	(426)
Excédent (déficit) de l'exercice	(47 942)	213 940	145 813	-	145 813	-

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2015

Analyse des revenus
par objets

Analyse des revenus
et des charges par
unités d'affaires

Analyse des autres
postes budgétaires
et du financement

Analyses complémentaires
liées aux dépenses



ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT – ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2015

La présente section est divisée en trois parties. La première partie présente l'analyse détaillée des revenus; la seconde, une analyse détaillée de chacune des unités d'affaires ainsi que des autres postes budgétaires et la dernière, une analyse des charges par objets et de certaines activités de la Ville.

Tableau 3

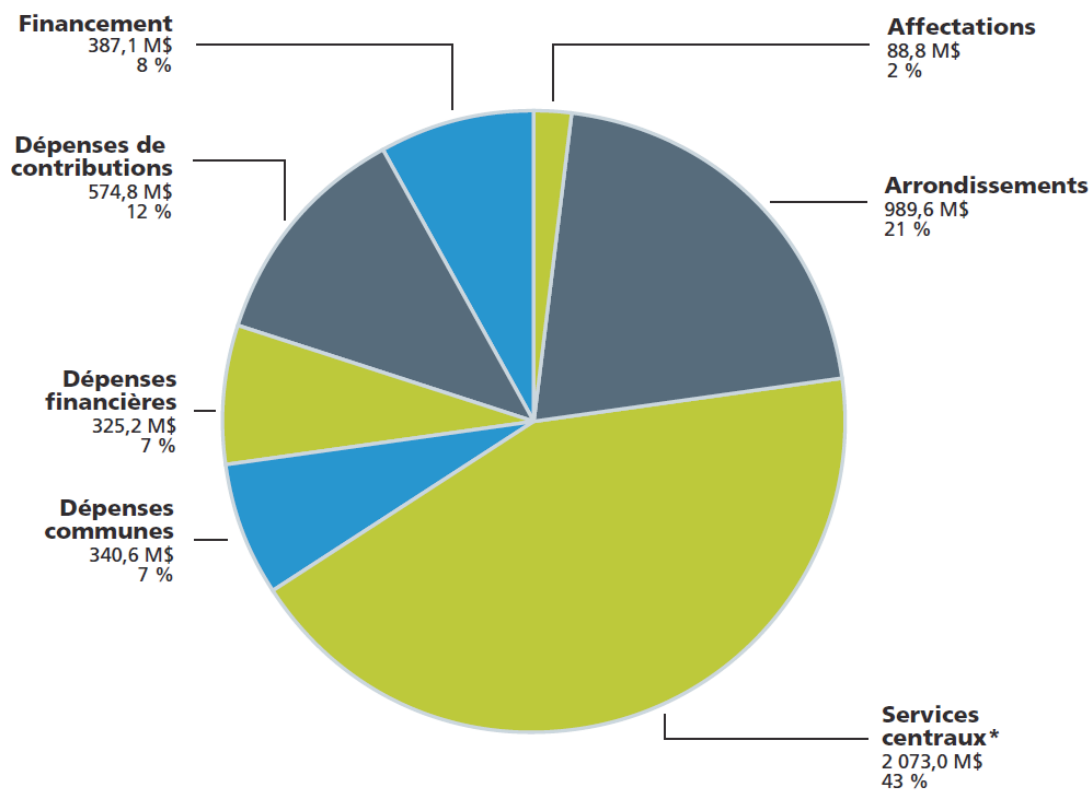
Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
	2013	2014	2015			
Revenus						
Taxes	2 973 164	3 061 444	3 173 700	3 159 091	14 609	3 159 091
Compensations tenant lieu de taxes	238 412	250 957	254 545	236 312	18 233	236 312
Quotes-parts	396 296	400 572	406 084	406 396	(312)	406 396
Transferts	402 214	296 504	256 024	260 946	(4 922)	271 000
Services rendus	309 737	292 424	304 688	299 815	4 873	303 441
Imposition de droits	157 609	187 221	196 809	159 973	36 836	160 005
Amendes et pénalités	195 765	178 368	170 757	199 756	(28 999)	199 757
Intérêts	118 802	122 801	133 630	117 508	16 122	122 253
Autres revenus	25 549	25 324	28 647	26 582	2 065	34 101
	4 817 548	4 815 615	4 924 884	4 866 379	58 505	4 892 356
Charges de fonctionnement						
Arrondissements	1 032 495	972 135	989 625	1 002 429	12 804	1 038 792
Services centraux	2 232 185	2 140 933	2 171 913	2 222 200	50 287	2 253 367
Autres postes budgétaires						
Dépenses communes	435 566	291 743	340 605	409 270	68 665	383 529
Dépenses financières	310 065	323 766	325 169	340 264	15 095	340 264
Dépenses de contribution	536 369	520 872	574 785	582 056	7 271	579 663
Transactions à éliminer (TAE)	(115 868)	(107 190)	(98 988)	(91 104)	7 884	(93 627)
	4 430 812	4 142 259	4 303 109	4 465 115	162 006	4 501 989
Financement	376 516	385 304	387 159	417 465	30 306	390 793
Affectations	58 162	74 112	88 803	(16 201)	(105 004)	(426)
Total des charges de fonctionnement, du financement et des affectations	4 865 490	4 601 675	4 779 071	4 866 379	87 308	4 892 356
Excédent (déficit) de l'exercice	(47 942)	213 940	145 813	-	145 813	-

Graphique 2

Sommaire des charges et des affectations



* Incluant les transactions à éliminer (TAE)

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2015

Analyse des revenus
par objets



ANALYSE DES REVENUS PAR OBJETS

Les revenus de 2015 s'élèvent à 4,9 G\$, pour un écart favorable de 58,5 M\$ par rapport au budget original.

Tableau 4
Sommaire des revenus

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Revenus						
Taxes	2 973 164	3 061 444	3 173 700	3 159 091	14 609	3 159 091
Compensations tenant lieu de taxes	238 412	250 957	254 545	236 312	18 233	236 312
Quotes-parts	396 296	400 572	406 084	406 396	(312)	406 396
Transferts	402 214	296 504	256 024	260 946	(4 922)	271 000
Services rendus	309 737	292 424	304 688	299 815	4 873	303 441
Imposition de droits	157 609	187 221	196 809	159 973	36 836	160 005
Amendes et pénalités	195 765	178 368	170 757	199 756	(28 999)	199 757
Intérêts	118 802	122 801	133 630	117 508	16 122	122 253
Autres revenus	25 549	25 324	28 647	26 582	2 065	34 101
	4 817 548	4 815 615	4 924 884	4 866 379	58 505	4 892 356

Taxes

Les taxes foncières municipales, basées sur la valeur des immeubles, représentent la principale source de revenus de la Ville de Montréal.

Tableau 5
Taxes

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Taxes générales	2 315 813	2 411 892	2 508 154	2 498 393	9 761	2 498 393
Taxes de secteur	192 053	212 243	225 396	221 290	4 106	221 290
Taxes sur une autre base - autres	10 713	11 102	11 774	11 620	154	11 620
Taxes, compensation et tarification	118 376	114 462	111 905	113 589	(1 684)	113 589
Taxes spéciales	336 209	311 745	316 471	314 199	2 272	314 199
	2 973 164	3 061 444	3 173 700	3 159 091	14 609	3 159 091

Les revenus de taxes pour l'année 2015 ont atteint 3,2 G\$, produisant un écart favorable de plus de 14,6 M\$, soit 0,46 % des sommes prévues au budget. Cet écart s'explique par deux facteurs importants : une assiette fiscale plus élevée de 786,0 M\$, en raison de nouvelles constructions, et une perte moins grande qu'anticipée concernant le règlement des contestations du rôle foncier.

Compensations tenant lieu de taxes

Ces revenus proviennent des compensations devant être payées par les propriétaires d'immeubles exempts de taxes foncières. À titre d'exemple, les immeubles appartenant aux gouvernements canadien et québécois, les immeubles du réseau de la santé et de l'éducation, et ceux dont le propriétaire est mandataire de la Couronne, chef de l'État canadien, sont visés par différentes lois prévoyant le paiement de compensations.

Tableau 6
Compensations tenant lieu de taxes
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart 2015	Budget modifié
	2013	2014	2015	2015	\$	2015
Gouvernement du Québec	189 811	206 502	205 902	187 236	18 666	187 236
Gouvernement du Canada	36 726	31 634	34 579	35 435	(856)	35 435
Organismes municipaux	9 311	10 129	11 227	10 670	557	10 670
Autres organismes compensables	2 564	2 692	2 837	2 971	(134)	2 971
	238 412	250 957	254 545	236 312	18 233	236 312

Les revenus provenant des compensations tenant lieu de taxes s'élèvent à 254,5 M\$, générant un écart positif de 18,2 M\$, soit un écart de 7,7 % avec le budget. Ce résultat découle d'un écart favorable de 18,7 M\$ provenant des compensations provinciales, combiné à un écart défavorable de 0,9 M\$ provenant des compensations fédérales.

- *Provincial* : l'excédent de 18,7 M\$ résulte principalement de deux facteurs, soit une assiette fiscale supérieure au budget de 1 G\$ pour les immeubles du réseau de la santé (CUSM et CHUM), qui génère un surplus de 14,0 M\$ en revenus, ainsi que la réception d'un paiement relatif à la bonification fiscale de 2013 et non prévu au budget, pour 4,4 M\$.
- *Fédéral* : la mise à niveau de la provision pour la contestation des différents dossiers en cours a créé un déficit de 0,9 M\$.

Quotes-parts

Le conseil d'agglomération partage entre les villes liées, au moyen de quotes-parts, le financement des frais engendrés par l'exercice de ses compétences. Les villes liées peuvent ensuite prélever les sommes nécessaires au paiement de leurs quotes-parts, conformément à leurs propres orientations fiscales.

La Ville de Montréal, en tant que ville liée, participe au financement des dépenses d'agglomération par le paiement de quotes-parts totalisant 1,8 G\$ en 2015. Cette charge a été financée à même le fonds général de la Ville de Montréal, notamment par les taxes et compensations tenant lieu de taxes perçues pour l'exercice, qui totalisent 3,4 G\$.

Le montant global que la Ville de Montréal a perçu en 2015 auprès des autres villes liées, au nom de l'agglomération, se chiffre à 406,1 M\$, soit un écart négatif de 0,3 M\$ par rapport au budget. Ces autres villes liées de l'agglomération sont :

- Baie-D'Urfé
- Beaconsfield
- Côte-Saint-Luc
- Dollard-Des Ormeaux
- Dorval
- Hampstead
- L'Île-Dorval
- Kirkland
- Mont-Royal
- Montréal-Est
- Montréal-Ouest
- Pointe-Claire
- Senneville
- Sainte-Anne-de-Bellevue
- Westmount

Tableau 7

Quotes-parts des villes reconstituées

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
	2013	2014	2015			
Dépenses générales	347 989	356 713	362 145	362 145	-	362 145
Réserve financière de l'eau	17 324	-	-	-	-	-
Alimentation en eau potable	3 670	6 783	6 723	7 133	(410)	7 133
Service de l'eau	19 964	29 449	29 632	29 632	-	29 632
Dettes de la voirie artérielle (2006-2008)	2 340	1 948	1 879	1 879	-	1 879
Service des premiers répondants	1 242	1 220	1 081	1 081	-	1 081
Tarifaire (compteurs d'eau)	86	319	273	288	(15)	174
Financement des investissements admissibles à la TECQ	3 681	3 970	4 063	4 063	-	4 064
Financement des investissements admissibles au FCCQ	-	170	288	175	113	288
	396 296	400 572	406 084	406 396	(312)	406 396

La section qui suit détaille brièvement les différentes quotes-parts perçues par le conseil d'agglomération.

Les quotes-parts générales

Les quotes-parts générales visent à financer les charges relevant des compétences d'agglomération, à l'exception de celles qui font déjà l'objet de quotes-parts spécifiques. Ces charges sont réparties entre les municipalités liées, en proportion de leur potentiel fiscal respectif, établi selon l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et des Régions, en date du 26 novembre 2008.

Les quotes-parts spécifiques

Les quotes-parts pour l'alimentation en eau potable

Les coûts réels relatifs à l'alimentation en eau, assurée par la Ville de Montréal sur le territoire des municipalités reconstituées ainsi que sur son propre territoire, sont partagés au moyen de quotes-parts spécifiques établies en fonction de la consommation réelle.

Les quantités d'eau livrées aux villes reconstituées et la diminution du taux réel expliquent l'écart défavorable de 0,4 M\$ par rapport à la prévision budgétaire.

Les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau

L'alimentation en eau relève de la compétence du conseil d'agglomération, notamment la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles. Or, l'agglomération délègue aux municipalités liées les activités de mise en conformité des entrées d'eau, ainsi que d'installation, de lecture, de diagnostic, de réparation et d'entretien des compteurs.

Les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau permettent donc de défrayer les coûts de ces activités déléguées, de même que le coût des compteurs.

Les quotes-parts pour le financement des investissements admissibles au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et au Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ)

Depuis 2006, les villes liées doivent se partager le financement de travaux effectués sur les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement de l'eau. Certains de ces travaux sont admissibles à un financement provenant de programmes de subvention. Les villes liées doivent choisir annuellement entre le paiement comptant de leur part de ces dépenses pour les travaux effectués l'année précédente et l'étalement du paiement sur 20 ans en s'acquittant d'une quote-part spécifique.

Les quotes-parts pour le service de l'eau

Les autres charges reliées au service de l'eau sont également financées par des quotes-parts spécifiques. Ces charges sont réparties entre les villes liées, selon le même mode que celui des quotes-parts générales.

Les quotes-parts pour le service de l'eau, pour l'alimentation en eau potable, pour les travaux admissibles au programme de transfert de la TECQ et au programme d'aide du FCCQ, ainsi que les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau, financent l'ensemble des coûts de l'eau pour l'agglomération.

Les quotes-parts pour les dettes de la voirie artérielle (2006-2008)

La Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal (projet de loi 22) a restreint considérablement la compétence du conseil d'agglomération concernant le réseau artériel des voies de circulation. Les villes liées ont en effet hérité de la responsabilité d'entretenir ce réseau. Dans cet esprit, la Loi prévoit que toutes dettes relatives aux travaux d'immobilisations effectués sur les voies de circulation composant le réseau artériel, pour les exercices de 2006, 2007 ou 2008, doivent être financées au moyen de quotes-parts spécifiques par les municipalités ayant bénéficié de ces travaux. Les

villes liées où des travaux de voirie artérielle ont été effectués et qui ont conservé un solde paient donc les charges relatives aux dettes restantes au moyen de quotes-parts.

Les quotes-parts pour le service des premiers répondants

La sécurité publique est une compétence d'agglomération, à l'exception du service des premiers répondants sur le territoire de Côte-Saint-Luc¹. La Ville de Côte-Saint-Luc assume donc localement le financement de son service de premiers répondants et ne contribue pas au financement du service offert dans les autres villes liées.

Les charges nettes des subventions prévues pour le service des premiers répondants sur l'île de Montréal, à l'exception de celui de Côte-Saint-Luc, sont réparties entre les villes liées selon le même mode que celui des quotes-parts générales, en excluant Côte-Saint-Luc.

¹ Voir la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal*, adoptée le 20 juin 2008.

Transferts

Les revenus de transferts représentent des sommes reçues des gouvernements supérieurs sous forme de subventions. Règle générale, ces subventions sont liées à des ententes de partage, donc destinées à des fins précises, mais il existe aussi des transferts de droits, qui sont des sommes versées à la Ville sans être associées à des activités spécifiques.

Tableau 8

Transferts

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
	2013	2014	2015			
Transferts de droits						
Compensation relative au pacte fiscal	97 109	-	-	-	-	-
Soutien financier au rôle de métropole du Québec	17 200	25 000	25 000	25 000	-	25 000
Contributions des organismes municipaux	43 886	44 704	20 563	37 578	(17 015)	37 678
Autres	45 740	46 014	45 793	22 900	22 893	43 900
	203 935	115 718	91 356	85 478	5 878	106 578
Transferts liés à des ententes de partage de frais et autres transferts						
Transferts gouv. – Ententes de partage – Activités d'immobilisations	3 375	1 300	2 647	-	2 647	-
Relatifs aux frais de financement de la dette à long terme et aux subventions différées	62 162	54 760	49 458	45 023	4 435	45 023
Relative aux activités de fonctionnement	132 245	124 222	925	130 405	(129 480)	701
Autres transferts liés à des ententes de partage de frais pour des activités de fonctionnement	497	504	111 638	40	111 598	118 698
	198 279	180 786	164 668	175 468	(10 800)	164 422
	402 214	296 504	256 024	260 946	(4 922)	271 000

Les transferts liés à des ententes de partage se divisent en deux catégories : les transferts associés au remboursement des frais de financement de la dette à long terme et ceux associés aux activités de fonctionnement.

Les revenus de transferts s'élèvent à 256,0 M\$ et sont en baisse de 4,9 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique principalement par une diminution des revenus de 19,7 M\$ consécutive à une révision à la baisse des budgets des programmes gouvernementaux liés aux centres locaux de développement (CLD) et à des subventions résidentielles.

En contrepartie, des écarts favorables viennent contrebalancer ce déficit : 13,7 M\$ sont liés principalement à des sommes non prévues dans divers programmes gouvernementaux : programmes du ministère de la Culture et des Communications du Québec (7,0 M\$), programmes de Recyc-Québec (1,9 M\$), programme TECQ pour des travaux d'auscultation des réseaux secondaires d'aqueduc (3,7 M\$) et entente du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion pour des programmes d'intégration des personnes immigrantes (2,1 M\$).

Afin d'améliorer la présentation de l'information, un réaménagement important a été effectué dans la catégorie « Transferts liés à des ententes de partage de frais et autres transferts », entre la rubrique relative aux activités de fonctionnement et celle des autres transferts liés à des ententes de partage de frais pour des activités de fonctionnement.

Services rendus

Ces revenus comprennent l'ensemble des montants provenant d'organismes municipaux pour des services rendus sur une base contractuelle ou ponctuelle, en vertu d'ententes intermunicipales et lors de cas d'urgence. De plus, cette rubrique comprend l'ensemble des revenus associés aux services rendus à des gouvernements ou à leurs entreprises et à des tiers.

Tableau 9
Services rendus
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
	2013	2014	2015			
Services rendus aux organismes municipaux	339	410	242	194	48	194
Autres services rendus	309 398	292 014	304 446	299 621	4 825	303 247
	309 737	292 424	304 688	299 815	4 873	303 441

Les revenus de 304,7 M\$ des services rendus sont en hausse de 4,9 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment par :

- une augmentation de 9,0 M\$ attribuable à l'occupation du domaine public dans les arrondissements, notamment Ville-Marie (6,1 M\$), Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (0,8 M\$) et Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (0,8 M\$).

Cette augmentation est partiellement contrebalancée par des baisses de revenus, soit :

- une baisse de 3,9 M\$ au Service du matériel roulant et des ateliers, principalement reliée au modèle d'affaires;
- une diminution de 1,8 M\$ à la Commission des services électriques, due essentiellement à des travaux effectués pour des tiers et pour la Ville.

Imposition de droits

La Ville impose des droits sur les mutations immobilières et perçoit également des revenus pour la délivrance de licences et permis divers.

Tableau 10
Imposition de droits

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
	2013	2014	2015			
Licences et permis	31 315	32 638	34 254	29 242	5 012	29 274
Droits de mutation immobilière	126 294	154 583	162 555	130 731	31 824	130 731
	157 609	187 221	196 809	159 973	36 836	160 005

Les revenus de l'imposition de droits sont de 196,8 M\$, soit une augmentation de 36,8 M\$ par rapport au budget original. Cette hausse est attribuable à :

- une augmentation de 31,8 M\$ des revenus des droits de mutation immobilière, en raison d'un marché immobilier actif générant une augmentation de 1,5 % du nombre de transactions ainsi qu'une hausse de 3 % de la valeur moyenne des transactions effectuées;
- une croissance de 5,0 M\$ des revenus de licences et de permis, principalement pour les permis de construction et de modification (3,5 M\$), entre autres, dans les arrondissements de Ville-Marie (1,3 M\$) et de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (1,2 M\$).

Amendes et pénalités

Cette rubrique regroupe les revenus des contraventions de circulation et de stationnement ainsi que des autres amendes et pénalités.

Tableau 11
Amendes et pénalités

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
	2013	2014	2015			
Contraventions – Circulation et stationnement	172 608	160 643	156 705	175 250	(18 545)	175 250
Autres – Amendes et pénalités	23 157	17 725	14 052	24 506	(10 454)	24 507
	195 765	178 368	170 757	199 756	(28 999)	199 757

Les revenus de 170,8 M\$ pour les amendes et pénalités montrent un écart défavorable de 29,0 M\$ (14,5 %) par rapport au budget original. Cette réduction s'explique principalement par :

- une diminution de 18,5 M\$ des revenus de contravention (circulation et stationnement) provenant des constats émis tant par les policiers (14,9 M\$) que par les agents de stationnement (3,6 M\$);
- une baisse de 10,5 M\$ des revenus des autres amendes et pénalités, principalement reliée à une émission de constats moindre du Service des incendies (8,6 M\$).

Intérêts

Ces revenus comprennent les intérêts sur les fonds d'amortissement, les intérêts sur l'encaisse et les autres intérêts ainsi que les intérêts sur les arriérés de taxes.

Tableau 12

Intérêts

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
	2013	2014	2015			
Fonds d'amortissement	54 514	57 452	59 838	58 748	1 090	58 748
Encaisse et autres intérêts	51 570	52 264	59 336	49 912	9 424	54 657
Arriérés de taxes	12 718	13 085	14 456	8 848	5 608	8 848
	118 802	122 801	133 630	117 508	16 122	122 253

Les revenus d'intérêts totalisent 133,6 M\$, soit une hausse de 16,1 M\$ (13,7 %) par rapport au budget original. Cette augmentation est attribuable à :

- un volume d'émission de dettes émises à primes plus élevé que prévu, pour 6,0 M\$;
- des remboursements d'intérêts sur les arriérés de taxes moins élevés que prévu, soit de 5,6 M\$, découlant des jugements qui interviennent lors des contestations de valeurs du rôle d'évaluation foncière.

Autres revenus

Cette rubrique comprend les revenus de cession d'éléments de l'actif, les contributions des organismes municipaux et les revenus divers.

Tableau 13

Autres revenus

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
	2013	2014	2015			
Cession d'éléments d'actif	16 551	13 384	16 005	14 263	1 742	14 388
Autres	8 998	11 940	12 642	12 319	323	19 713
	25 549	25 324	28 647	26 582	2 065	34 101

Les autres revenus s'élèvent à 28,7 M\$, soit une hausse de 2,1 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique principalement par :

- des revenus de 13,9 M\$ non prévus au budget et reliés à l'intégration des CLD aux activités de la Ville, en vertu d'une décision prise par le gouvernement du Québec :

En vertu des articles 284 et 288 de la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, l'agglomération de Montréal a la responsabilité de prendre toute mesure afin de favoriser le développement économique local et régional sur son territoire. Ainsi, depuis le 20 avril 2015, les droits, obligations, actifs et passifs des centres locaux de développement (CLD) provenant des fonds locaux d'investissement (FLI) et des fonds locaux de solidarité (FLS) deviennent ceux de l'agglomération de Montréal. De plus, la part de l'actif net des CLD est transférée à l'agglomération;

- une hausse de 8,2 M\$ attribuable, entre autres, aux revenus des fonds de parcs et des fonds de stationnement des arrondissements;
- un reclassement de 20,6 M\$ concernant les fonds de parcs et stationnements qui seront dorénavant présentés comme revenus reportés.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2015

Analyse des revenus et des
charges par unités d'affaires

Arrondissements



Les 19 arrondissements de la Ville de Montréal

Les 15 autres villes liées

Population totale de Montréal : 1 753 034

Population totale de l'île de Montréal : 1 997 706

ANALYSE DES REVENUS ET DES CHARGES PAR UNITÉS D'AFFAIRES

Arrondissements

Cette section présente les activités réservées aux arrondissements et celles relevant des services centraux.

Concernant les arrondissements, un surplus de 72,1 M\$ a été généré (voir le tableau 14) sur un budget s'élevant à 1,0 G\$. En ce qui a trait aux services centraux, des économies de 50,3 M\$ ont été réalisées aux charges de fonctionnement, sur un budget original de 2,2 G\$ (voir le tableau 34).

Tableau 14
Sommaire des arrondissements
(en milliers de dollars)

	Réal 2015					Réal 2014
	Revenus	Charges ¹	Affectations	Ajustements corporatifs	Excédent	Excédent
Arrondissements						
Ahuntsic-Cartierville	66 566	64 695	819	(959)	1 731	701
Anjou	30 526	29 386	414	(155)	1 399	3 187
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	77 911	73 413	677	2 157	7 332	5 601
Lachine	35 282	33 472	1 209	(239)	2 780	3 336
LaSalle	46 688	42 624	(1 192)	279	3 151	5 268
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	12 070	11 597	50	(24)	499	313
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	71 453	68 893	1 692	635	4 887	5 521
Montréal-Nord	46 160	43 494	365	(339)	2 692	2 972
Outremont	18 375	18 033	599	(117)	824	953
Pierrefonds-Roxboro	36 295	36 807	1 242	155	885	2 165
Plateau-Mont-Royal	66 465	62 445	619	1 302	5 941	3 510
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	66 917	59 290	(196)	660	8 091	5 134
Rosemont–La Petite-Patrie	70 684	66 472	376	439	5 027	2 664
Saint-Laurent	82 650	73 870	(5 273)	(14)	3 493	2 946
Saint-Léonard	43 821	42 061	480	41	2 281	4 002
Sud-Ouest	60 422	57 054	548	2 534	6 450	4 514
Verdun	40 845	41 254	1 450	489	1 530	3 024
Ville-Marie	102 404	98 525	5 537	1 068	10 484	13 632
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	67 962	66 826	903	623	2 662	2 510
	1 043 496	990 211	10 319	8 535	72 139	71 953

¹ Inclut le remboursement de la dette à long terme.

Le budget de fonctionnement des arrondissements est adopté par le conseil municipal. Il est destiné à la prestation de services de compétences locales, sous la responsabilité des arrondissements. En 2015, ceux-ci sont responsables, entre autres, de l'adoption de tous les règlements relatifs à leur territoire et concernant l'urbanisme, la voirie locale, le développement économique local, communautaire, culturel et social, les parcs locaux ainsi que les activités et équipements sportifs et culturels à vocation locale.

Les revenus locaux des 19 arrondissements totalisent 80,6 M\$ (en excluant les transferts centraux), générant ainsi un surplus de 14,4 M\$ par rapport au budget modifié. Les charges de fonctionnement, incluant le financement, totalisent 990,2 M\$, soit un écart favorable de 49,2 M\$. Les affectations de 10,3 M\$ sont en hausse de 2,7 M\$ par rapport au budget modifié.

Le surplus global des arrondissements, incluant les ajustements corporatifs, totalise 72,1 M\$. Les ajustements corporatifs s'élèvent à 8,5 M\$ et comprennent, entre autres, les revenus de permis et d'études de demandes, pour 3,5 M\$, de taxes d'arrondissement, pour 2,4 M\$, et de vente d'actifs, pour 2,3 M\$.

Ahuntsic-Cartierville

Tableau 15
Ahuntsic-Cartierville

(en milliers de dollars)

	2013	Réel 2014	2015	Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
Revenus						
Taxes	80	81	77	77	-	77
Services rendus et autres revenus	2 550	2 401	1 917	1 734	183	1 878
Transferts	33	57	30	-	30	22
Transferts centraux	63 767	62 654	64 542	63 411	1 131	64 708
	66 430	65 193	66 566	65 222	1 344	66 685
Charges de fonctionnement						
Administration générale	6 887	7 191	7 572	9 129	1 557	8 549
Sécurité publique	113	294	313	301	(12)	311
Transport	24 154	21 220	20 596	20 795	199	21 099
Hygiène du milieu	12 534	11 419	12 191	10 947	(1 244)	12 343
Santé et bien-être	154	216	198	278	80	244
Aménagement, urbanisme et développement	2 523	2 813	2 879	2 742	(137)	3 035
Loisirs et culture	21 740	21 489	20 946	21 030	84	21 757
	68 105	64 642	64 695	65 222	527	67 338
Affectations	461	88	819	-	819	653
Excédent (déficit) de gestion selon budget original	(1 214)	639	2 690		2 690	
Ajustements	270	62	(959)		(959)	
Excédent (déficit) de gestion	(944)	701	1 731		1 731	

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation d'un projet pilote de rue piétonne sur l'avenue Park Stanley;
- nomination comme « Partenaire municipal par excellence » à la Soirée des lauréats 2015 de la Commission sportive Montréal-Concordia;
- mise en place d'un service de Biblio-mobile;
- ajout d'une programmation estivale à la maison de la culture;
- mise à niveau de la pataugeoire De Mézy et début du chantier de modernisation de la piscine Sophie-Barat;
- dans le cadre de « Montréal physiquement active », transformation de certains postes de surveillants de parc en animateurs pour favoriser la pratique libre et animer la rue piétonne durant la période estivale;
- aménagement d'un projet de biodiversité dans le parc Basile-Routhier, dans le cadre d'un projet de recherche mené en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal;
- plantation de plus de 1 000 arbres dans le cadre du Plan d'action forêt urbaine, pour le remplacement des frênes abattus et le renforcement de la canopée;

- aménagement d'une place publique à l'intersection de la rue Chabanel et de l'avenue de l'Esplanade.

Principales variations

Revenus

- Les écarts favorables proviennent principalement de la facturation de services et de l'occupation temporaire du domaine public.

Transferts centraux

- L'écart provient principalement d'ententes spécifiques avec certains services centraux (ex. entente de partenariat pour l'entretien des réseaux secondaires de l'eau).

Charges de fonctionnement

- Le budget modifié à la fin de l'exercice est de 67,3 M\$, comparativement à 65,2 M\$ au début de l'exercice. L'augmentation s'explique principalement par des transferts budgétaires de la Ville-centre pour l'entretien du réseau d'aqueduc et d'égouts et par des affectations de surplus de l'Arrondissement.

Administration générale

- Transferts budgétaires à d'autres activités pour l'amélioration de l'offre de services aux citoyens, pour 1,0 M\$.
- Économies dans différents postes de dépenses, principalement pour la rémunération (0,2 M\$) et les services techniques (0,2 M\$).

Hygiène du milieu

- Dépenses supplémentaires pour l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts, avec les budgets reçus de la Ville-centre.

Anjou

Tableau 16

Anjou

(en milliers de dollars)

	2013	Réel 2014	2015	Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
Revenus						
Taxes	21	21	21	21	-	21
Services rendus et autres revenus	1 798	1 790	1 208	1 389	(181)	1 389
Transferts	33	33	57	156	(99)	156
Transferts centraux	26 798	28 265	29 240	29 268	(28)	29 371
	28 650	30 109	30 526	30 834	(308)	30 937
Charges de fonctionnement						
Administration générale	3 907	3 560	3 725	4 301	576	4 177
Sécurité publique	182	154	198	170	(28)	202
Transport	9 843	7 034	8 723	9 815	1 092	9 948
Hygiène du milieu	3 799	3 715	3 839	3 807	(32)	3 892
Aménagement, urbanisme et développement	1 317	1 236	1 409	1 490	81	1 490
Loisirs et culture	10 726	11 198	11 309	11 368	59	11 327
Frais de financement	97	91	85	85	-	85
	29 871	26 987	29 288	31 036	1 748	31 121
Financement	(86)	(92)	(98)	(98)	-	(98)
Affectations	1 289	(11)	414	300	114	282
Excédent (déficit) de gestion selon budget original	(18)	3 019	1 554		1 554	
Ajustements	265	168	(155)		(155)	
Excédent (déficit) de gestion	247	3 187	1 399		1 399	

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- plantation de près de 1 000 arbres sur le territoire angevin, dans le cadre du Plan d'action canopée 2012-2021;
- réouverture de l'aréna Chaumont à la suite de travaux majeurs de mise aux normes;
- divers travaux de réaménagement et de verdissement de la Place Chaumont, dans le cadre de la revitalisation de cette artère commerciale;
- transfert et aménagement de nouveaux locaux dans le Haut-Anjou pour y accueillir des activités de loisirs.

Principales variations

Revenus

- Le déficit lié aux revenus est principalement causé par une baisse des revenus publicitaires.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Crédits pour imprévus non utilisés, pour une somme de 0,3 M\$.

Transport

- Économie substantielle de 1,3 M\$ en raison de précipitations de neige moindres que celles prévues.
- Économie importante de 0,4 M\$ dans les frais d'énergie en raison d'une température clémente et de la baisse du prix de l'essence.

Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Tableau 17

Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget	Écart	Budget
	2013	2014	2015	original	2015	modifié
				2015	\$	2015
Revenus						
Taxes	88	87	86	88	(2)	88
Services rendus et autres revenus	6 005	5 250	4 556	2 713	1 843	3 181
Transferts	11	14	7	-	7	-
Transferts centraux	71 926	71 018	73 262	71 608	1 654	73 322
	78 030	76 369	77 911	74 409	3 502	76 591
Charges de fonctionnement						
Administration générale	7 570	6 824	7 325	9 146	1 821	9 575
Sécurité publique	1 434	527	549	493	(56)	496
Transport	26 134	20 503	20 846	21 209	363	21 554
Hygiène du milieu	14 891	15 484	15 379	14 047	(1 332)	15 785
Santé et bien-être	932	1 590	1 548	1 745	197	1 789
Aménagement, urbanisme et développement	3 392	3 585	3 670	4 038	368	4 300
Loisirs et culture	22 517	24 541	24 096	24 114	18	23 708
	76 870	73 054	73 413	74 792	1 379	77 207
Affectations	1 388	936	677	383	294	616
Excédent (déficit) de gestion selon budget original	2 548	4 251	5 175		5 175	
Ajustements	142	1 350	2 157		2 157	
Excédent (déficit) de gestion	2 690	5 601	7 332		7 332	

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- deuxième année d'application du Plan quinquennal de main-d'œuvre (PQMO); 17 postes ont été abolis au cours de l'année, pour des économies de 1,0 M\$;
- fin des travaux au nouveau Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce, en vue de l'ouverture au début de 2016 (projet de 24,6 M\$);
- divers achats, travaux d'amélioration et contribution, pour une valeur de 1,0 M\$; notamment, nouvelles signalisations de rue, installation d'un plancher de scène à la maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce et ajout de mobilier dans les bibliothèques.

Principales variations

Revenus

Services rendus et autres revenus

- Revenus supplémentaires de 0,8 M\$ liés à l'occupation du domaine public.
- Écart favorable de 0,5 M\$ généré par les contributions pour fins de parcs et de stationnement.

- Revenus supplémentaires de 0,5 M\$ attribuables aux contraventions de stationnement et aux parcomètres ainsi qu'aux droits d'entrée au Centre sportif de Notre-Dame-de-Grâce.

Transferts centraux

- L'écart provient principalement d'ententes spécifiques avec certains services centraux (ex. entente de partenariat pour l'entretien des réseaux secondaires de l'eau).

Charges de fonctionnement

Variation entre le budget original et le budget modifié

- Les principales variations entre le budget original et le budget modifié concernent :
 - l'intégration de l'équipe de la gestion immobilière au sein de la Direction des services administratifs, qui a généré un écart net de 0,4 M\$;
 - le transfert de crédits de la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE) pour la réalisation de travaux additionnels sur le réseau d'aqueduc et d'égouts, qui a créé un écart de 1,7 M\$ dans les dépenses d'hygiène du milieu.

Administration générale

- Essentiellement, économies de 1,3 M\$ en services techniques divers et en droits d'ester en justice non utilisés.

Transport

- Économie de 0,7 M\$, principalement sur le déblaiement et le transport de la neige et les travaux de voirie.
- Dépassement de coûts de 0,3 M\$ pour l'éclairage de rues.

Aménagement, urbanisme et développement

- Économie de 0,5 M\$ dans les dépenses générales.
- Dépenses supplémentaires de 0,2 M\$ en location d'immeubles.

Hygiène du milieu

- Travaux de 1,7 M\$ sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts, remboursés ultérieurement par la Ville-centre.
- Économie de 0,3 M\$ dans les activités liées aux matières résiduelles, principalement la rémunération de cols bleus.

Lachine

Tableau 18

Lachine

(en milliers de dollars)

	2013	Réel 2014	2015	Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
Revenus						
Taxes	27	27	26	27	(1)	27
Services rendus et autres revenus	2 926	3 027	3 694	3 323	371	3 548
Transferts	80	83	57	172	(115)	172
Transferts centraux	29 966	29 301	31 505	30 584	921	31 505
	32 999	32 438	35 282	34 106	1 176	35 252
Charges de fonctionnement						
Administration générale	4 270	4 190	4 387	4 739	352	4 791
Sécurité publique	-	64	66	60	(6)	71
Transport	8 068	6 544	6 979	7 825	846	7 478
Hygiène du milieu	4 865	5 035	5 392	5 135	(257)	5 771
Santé et bien-être	677	1 033	946	982	36	993
Aménagement, urbanisme et développement	2 212	1 996	1 703	2 070	367	2 221
Loisirs et culture	13 342	12 955	13 999	14 237	238	15 136
	33 434	31 817	33 472	35 048	1 576	36 461
Affectations	1 917	2 404	1 209	942	267	1 209
Excédent (déficit) de gestion selon budget original	1 482	3 025	3 019		3 019	
Ajustements	(119)	311	(239)		(239)	
Excédent (déficit) de gestion	1 363	3 336	2 780		2 780	

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- réouverture et inauguration de la bibliothèque Saul-Bellow qui, au terme d'investissements totalisant 13,0 M\$, a vu sa superficie presque doublée, pour atteindre 2 621 m². Depuis l'ouverture au public le 2 mai 2015, plus de 755 personnes visitent quotidiennement la bibliothèque, soit une augmentation de 44 % par rapport à 2011, dernière année d'ouverture de l'ancienne bibliothèque. Le nombre de prêts a augmenté de 25 % et le nombre d'abonnements, de 35 %;
- poursuite du changement sur la rue Notre-Dame : lancement du programme *Renouveau Notre-Dame*, inauguration d'une place publique avec un piano, une zone Wi-Fi, et une kyrielle d'activités et événements sur rue;
- rigueur hivernale au début de 2015, avec des froids polaires qui ont mis à rude épreuve le réseau d'aqueduc alors qu'à l'opposé, les derniers mois de l'année furent très cléments;
- par mesure de précaution et pour parer aux imprévus, affectation de surplus maintenue pour une dernière année afin équilibrer le budget de fonctionnement. N'ayant pas eu de situations extraordinaires, ce montant est retourné pour les besoins futurs de l'Arrondissement et cette pratique a cessé en 2016.

Principales variations

Revenus

- Augmentation des transferts centraux de 0,9 M\$ pour financer l'agrandissement de la bibliothèque et la hausse des dépenses de réparation du réseau d'aqueduc, due à la rigueur de l'hiver 2015.
- Augmentation des revenus de 0,2 M\$ provenant de la délivrance de divers permis et licences et une autre de 0,2 M\$ attribuable à l'encaissement d'anciens cautionnements non remboursables.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économie liée à des postes laissés vacants et abolis, ainsi qu'à des besoins moindres en informatique et expertises diverses.

Transport

- Économie de 0,5 M\$ au chapitre du déneigement en raison d'un début d'hiver doux, à la fin de 2015.

Hygiène du milieu

- Frais additionnels de 0,2 M\$ pour le travail sur le réseau d'aqueduc, causés par un froid glacial en début d'année.

Aménagement, urbanisme et développement

- Dépenses moindres attribuables à des postes temporairement non pourvus.

Loisirs et culture

- Dépenses à la baisse s'expliquant par des contributions financières inférieures aux prévisions et par des besoins modérés en services externes pour les installations sportives.

LaSalle

Tableau 19

LaSalle

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Revenus						
Services rendus et autres revenus	2 899	3 092	2 932	984	1 948	2 549
Transferts	22	49	37	207	(170)	207
Transferts centraux	40 587	40 089	43 719	43 536	183	43 873
	43 508	43 230	46 688	44 727	1 961	46 629
Charges de fonctionnement						
Administration générale	6 343	5 689	6 202	6 737	535	6 625
Sécurité publique	371	386	384	424	40	419
Transport	15 146	10 370	13 064	13 805	741	14 189
Hygiène du milieu	7 053	6 820	6 466	6 309	(157)	6 538
Santé et bien-être	66	-	-	-	-	-
Aménagement, urbanisme et développement	1 430	1 443	1 337	1 604	267	1 513
Loisirs et culture	15 496	15 134	15 171	15 848	677	15 999
	45 905	39 842	42 624	44 727	2 103	45 283
Affectations	2 072	254	(1 192)	-	(1 192)	(1 346)
Excédent (déficit) de gestion selon budget original	(325)	3 642	2 872		2 872	
Ajustements	(262)	1 626	279		279	
Excédent (déficit) de gestion	(587)	5 268	3 151		3 151	

Faits saillants

L'arrondissement de LaSalle a de nombreuses réalisations à son actif pour l'année 2015, notamment :

- organisation de la première édition du Festival de la S.O.U.P.E (symbole d'ouverture et d'union des peuples);
- tenue de plusieurs soirées de consultation publique sur le design de la future avenue Dollard;
- inauguration d'une place commémorative et présentation d'une exposition pour souligner le 50^e anniversaire de l'explosion au complexe résidentiel *LaSalle Heights*;
- organisation d'une vaste campagne de sensibilisation à la sécurité routière, ciblant les conducteurs, les piétons et les cyclistes;
- lancement de la nouvelle Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de LaSalle;
- installation de 15 nouveaux panneaux d'identification de parcs, plus facilement repérables et facilitant les interventions des secours en cas d'urgence.

Principales variations

Revenus

- Apport de 1,2 M\$ pour fonds de parcs.

- Augmentation de 0,1 M\$ des revenus de délivrance de permis et licences.
- Vente de véhicules, pour 0,1 M\$.
- Occupation temporaire du domaine public, pour 0,1 M\$.
- Revenus divers, pour 0,1 M\$.
- Utilisation d'un cautionnement de promoteurs de 0,2 M\$.
- Enregistrement de revenus de 0,2 M\$ pour l'organisation des célébrations du 100^e anniversaire de LaSalle.

Charges de fonctionnement

- Économie d'environ 0,8 M\$ sur les frais SST et les assurances collectives.
- Réduction de 0,1 M\$ de la contribution à Développement économique LaSalle.
- Réduction de 0,1 M\$ des frais d'infrastructures.
- Mélange de bitumineux, pour 0,1 M\$.
- Ajout de signalisation, pour 0,1 M\$.
- Réduction des dépenses d'horticulture, pour 0,1 M\$.
- Diminution de locations d'installations, pour 0,2 M\$.
- Diminution de dépenses pour les terrains de jeux, pour 0,4 M\$.
- Remboursement de 0,2 M\$ au fonds de roulement.
- Augmentation de diverses dépenses de transport, pour 0,1 M\$.

L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Tableau 20

L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget	Écart	Budget
	2013	2014	2015	original	2015	modifié
				2015	\$	2015
Revenus						
Services rendus et autres revenus	791	701	387	505	(118)	491
Transferts	33	40	7	44	(37)	44
Transferts centraux	11 887	11 645	11 676	11 658	18	11 674
	12 711	12 386	12 070	12 207	(137)	12 209
Charges de fonctionnement						
Administration générale	2 561	2 517	1 825	2 802	977	2 359
Sécurité publique	291	248	82	150	68	152
Transport	3 031	3 260	3 610	3 483	(127)	3 623
Hygiène du milieu	2 059	1 611	1 610	1 794	184	1 873
Santé et bien-être	3	4	12	2	(10)	23
Aménagement, urbanisme et développement	481	472	455	620	165	623
Loisirs et culture	3 888	4 104	3 899	3 356	(543)	3 608
Frais de financement	-	-	104	-	(104)	-
	12 314	12 216	11 597	12 207	610	12 261
Affectations	(97)	(30)	50	-	50	52
Excédent (déficit) de gestion selon budget original	300	140	523		523	
Ajustements	(128)	173	(24)		(24)	
Excédent (déficit) de gestion	172	313	499		499	

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- initiation et participation aux négociations menant à l'achat d'un espace vert de 4,6 millions de pieds carrés, pour l'agrandissement du parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard;
- conception et plans pour l'installation de jeux d'eau et de stations d'exercice au parc Jonathan-Wilson;
- conception et aménagement d'une aire d'exercice canin sur la rue des Bruants;
- confirmation de la recevabilité préliminaire du projet *Paysage humanisé*, sur l'Île Bizard;
- restauration de la passerelle du parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard;
- conception et ingénierie d'une nouvelle salle multifonctionnelle, dans le cadre du 375^e anniversaire de la Ville de Montréal;
- réfection de la salle électrique du chalet du parc Robert-Sauvé;
- repavage du stationnement et réfection de la toiture de l'hôtel de ville;
- achèvement de la phase 2 du projet du secteur des avenues, pour la construction des égouts sanitaires ainsi que des conduites d'eau secondaires;

- mise en place d'un processus transparent et équitable pour le transport de la neige, effectué par des transporteurs privés;
- achat et installation de dos d'âne pour les rues Fers-de-Lys et Bellevue;
- étude et installation des panneaux d'interdiction de stationnement pour la rue Raymond;
- conception et lancement du nouveau journal de l'Arrondissement.

Principales variations

Revenus

- L'écart défavorable de 0,1 M\$ s'explique principalement par une diminution des revenus liée au droit d'accès aux piscines, à la location des salles et au droit d'utiliser la cour des travaux publics pour déposer les résidus de construction, à la suite de la décision du conseil d'arrondissement d'accorder des gratuités aux résidents.

Charges de fonctionnement

- Les écarts entre le budget original et le budget modifié des diverses activités s'expliquent par la répartition du budget de l'électricité et de la téléphonie qui était, au départ, prévu dans la fonction « administration générale ».
- L'écart favorable de 0,6 M\$ est attribuable principalement à :
 - une économie de 0,1 M\$ pour chacun des aspects suivants : les coûts d'enlèvement de la neige, l'électricité, le carburant, l'entretien et la réparation des infrastructures municipales et l'entretien et la réparation de véhicules, outillage, machinerie et équipements, pour un montant total de 0,5 M\$;
 - des économies diverses totalisant 0,1 M\$ dans les directions de l'Arrondissement, grâce à une gestion efficiente des dépenses.

Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Tableau 21

Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget	Écart	Budget
	2013	2014	2015	original	2015	modifié
				2015	\$	2015
Revenus						
Taxes	91	92	91	92	(1)	92
Services rendus et autres revenus	2 790	3 221	3 430	2 075	1 355	2 522
Transferts	31	15	85	-	85	-
Transferts centraux	66 258	66 063	67 847	67 370	477	68 379
	69 170	69 391	71 453	69 537	1 916	70 993
Charges de fonctionnement						
Administration générale	6 932	6 751	6 876	7 410	534	7 377
Sécurité publique	445	403	446	436	(10)	436
Transport	26 033	20 344	20 591	23 295	2 704	23 232
Hygiène du milieu	10 977	12 009	12 062	10 460	(1 602)	11 232
Santé et bien-être	44	44	44	44	-	44
Aménagement, urbanisme et développement	2 505	2 789	2 925	3 010	85	3 030
Loisirs et culture	25 785	25 393	25 949	25 526	(423)	26 802
	72 721	67 733	68 893	70 181	1 288	72 153
Affectations	4 540	3 126	1 692	644	1 048	1 160
Excédent (déficit) de gestion selon budget original	989	4 784	4 252		4 252	
Ajustements	450	737	635		635	
Excédent (déficit) de gestion	1 439	5 521	4 887		4 887	

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- dépassement des cibles PQMO fixées pour 2015;
- accroissement du territoire couvert par la collecte des résidus alimentaires à près de 38 700 portes, soit 54 % des habitations de MHM;
- intensification de la lutte contre l'agrile du frêne (1 206 arbres abattus, 445 souches enlevées et 988 arbres plantés);
- implantation du Quartier vert Maisonneuve;
- poursuite du programme de surveillance de parcs, financé par affectation de surplus;
- report du transfert du CRC St-Donat et de l'acquisition du centre Guybourg;
- entente avec l'Impact de Montréal sur la transformation complète et l'utilisation du parc Champêtre;
- délivrance de permis de construction pour des travaux d'une valeur totale de près de 250,0 M\$, soit 70,0 M\$ de plus qu'en 2014;
- présentation de 114 dossiers (projets particuliers, dérogations mineures, etc.) au comité consultatif d'urbanisme; revenus d'étude de demandes en hausse de 60 % par rapport à 2014;

- poursuite des travaux pour l'élaboration du PPU L'Assomption;
- révision de la réglementation d'urbanisme pour favoriser le développement durable.

Principales variations

Variation entre le budget original et le budget modifié

- Surplus de 1,0 M\$ affectés par le conseil d'arrondissement, soit 0,7 M\$ pour augmenter l'offre de services prévue au budget, 0,1 M\$ pour contribuer à l'offre de services de partenaires et 0,2 M\$ pour permettre le renouvellement du bail du centre Guybourg.
- Ressources additionnelles de 1,0 M\$ attribuées par la Ville-centre, soit 0,9 M\$ pour la réalisation de travaux dans le cadre d'ententes avec le Service de l'eau et 0,1 M\$ pour la réalisation d'un projet dans le cadre du programme Quartiers intégrés 2015.

Revenus

- Revenus de 0,9 M\$ non prévus, soit près de 0,5 M\$ d'encaissements pour les fonds réservés à des fins de parcs et de stationnements, 0,2 M\$ pour le règlement d'une réclamation pour des dégâts d'eau à la mairie d'arrondissement (en 2012), 0,1 M\$ pour la vente de matériel roulant désuet et 0,1 M\$ pour la réalisation de travaux par le Service de l'eau.
- Revenus de 0,5 M\$ excédant les cibles fixées, notamment pour l'occupation du domaine public, la location d'installations et d'espaces et la tarification du stationnement.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économies de 0,2 M\$ pour la gestion financière et administrative, principalement concernant la masse salariale, et de 0,3 M\$ pour assurer le financement de dépenses additionnelles dans d'autres secteurs d'activité.

Transport

- Économie réalisée sur les activités d'enlèvement de la neige, pour 2,3 M\$, en raison d'un scénario favorable sur le plan des précipitations pour 2015.

Hygiène du milieu

- Dépassement de 1,1 M\$ pour l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts, notamment 1,0 M\$ pour des travaux financés par des crédits et revenus additionnels en provenance du Service de l'eau; dépassement de 0,5 M\$ pour les activités ayant trait aux matières résiduelles en raison, notamment, d'une sous-budgétisation de la masse salariale de ce secteur d'activité.

Loisirs et culture

- Écart défavorable de 0,4 M\$, attribuable à des dépenses de plus de 0,5 M\$ engagées dans le cadre du programme de lutte contre l'agrile du frêne et du Plan d'action canopée, dépenses financées par un emprunt approuvé par le conseil municipal.

Montréal-Nord

Tableau 22

Montréal-Nord

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Revenus						
Taxes	5	4	2	4	(2)	4
Services rendus et autres revenus	1 135	1 405	922	830	92	830
Transferts	111	63	21	216	(195)	229
Transferts centraux	43 645	43 112	45 215	45 022	193	45 219
	44 896	44 584	46 160	46 072	88	46 282
Charges de fonctionnement						
Administration générale	6 101	6 302	5 753	7 121	1 368	6 648
Sécurité publique	372	336	346	395	49	374
Transport	12 337	9 892	10 120	11 529	1 409	11 262
Hygiène du milieu	7 171	6 316	6 375	7 283	908	7 201
Santé et bien-être	35	472	505	502	(3)	509
Aménagement, urbanisme et développement	1 727	1 736	1 893	1 958	65	2 519
Loisirs et culture	17 602	17 419	18 502	17 263	(1 239)	18 130
	45 345	42 473	43 494	46 051	2 557	46 643
Affectations	352	426	365	(21)	386	361
Excédent (déficit) de gestion selon budget original	(97)	2 537	3 031		3 031	
Ajustements	359	435	(339)		(339)	
Excédent (déficit) de gestion	262	2 972	2 692		2 692	

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- organisation d'une multitude d'activités, dans le cadre des célébrations du Centenaire de Montréal-Nord;
- inauguration de l'œuvre d'art public *La Vélocité des lieux*;
- tenue du Forum Jeunesse;
- expérimentation d'un marché public pendant trois semaines : le Marché du Nord;
- adoption du Plan particulier d'urbanisme du boulevard Pie-IX;
- tenue de la Journée des métiers et professions des employés municipaux;
- acquisition d'un emplacement pour la construction d'une bibliothèque interarrondissements (Montréal-Nord et Ahuntsic-Cartierville);
- accueil des matchs d'entraînement d'équipes, à l'occasion de la coupe du monde de soccer féminin 2015;
- plantation massive d'arbres : Plan d'action canopée 2015;
- poursuite du projet de cadénassage;
- mise en service d'accès Wi-Fi dans trois parcs et quatre édifices municipaux.

Principales variations

L'écart budgétaire en matière de revenus provient principalement d'une augmentation de 0,2 M\$ de la dotation. L'écart sur le plan des dépenses concerne les dépenses d'affectations de surplus pour, entre autres, les activités entourant le centenaire de l'arrondissement (0,4 M\$) et des virements liés à un programme pilote de quartier intégré (0,2 M\$).

Revenus

- Subvention pour l'achat de livres de bibliothèque remise au surplus de gestion pour (0,2 M\$).
- Vente de véhicule et travaux effectués par la Ville (principalement pour des réfections de coupes et de poses du service d'eau) pour 0,1 M\$.

Charges de fonctionnement

- Excédent budgétaire sur les contrats de matières recyclables 0,6 M\$.
- Économie sur les activités de déneigement et les réparations de véhicules en raison de conditions climatiques clémentes 0,6 M\$.
- Récupération de la rémunération d'un cadre mis en disponibilité 0,2 M\$.
- Report en 2016 de plusieurs projets à la suite d'une réorganisation et de la fermeture du bureau de projets 0,6 M\$.
- Économie sur des postes non pourvus (PQMO) 0,1 M\$.
- Économie budgétaire sur les travaux de réfection de pavages (transfert au PTI) 0,3 M\$.
- Économie budgétaire sur les estimations des réparations de fuites à effectuer, etc. 0,2 M\$.

Outremont

Tableau 23

Outremont

(en milliers de dollars)

		Réal		Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
	2013	2014	2015			
Revenus						
Taxes	2	2	2	2	-	2
Services rendus et autres revenus	1 532	1 716	1 546	1 538	8	1 538
Transferts	35	79	8	8	-	8
Transferts centraux	17 133	16 865	16 819	16 676	143	16 776
	18 702	18 662	18 375	18 224	151	18 324
Charges de fonctionnement						
Administration générale	2 794	2 923	2 843	2 887	44	2 950
Sécurité publique	966	915	708	774	66	843
Transport	8 174	7 356	6 707	6 691	(16)	6 823
Hygiène du milieu	1 611	1 566	1 338	1 737	399	1 704
Aménagement, urbanisme et développement	854	965	944	943	(1)	993
Loisirs et culture	5 666	6 119	5 493	5 522	29	5 652
	20 065	19 844	18 033	18 554	521	18 965
Affectations	1 903	1 968	599	330	269	640
Excédent (déficit) de gestion selon budget original	540	786	941		941	
Ajustements	129	167	(117)		(117)	
Excédent (déficit) de gestion	669	953	824		824	

Faits saillants

L'optimisation des activités de l'Arrondissement, associée à un contrôle serré des dépenses, a permis une compression des dépenses en biens et services, ce qui a engendré des économies budgétaires.

En effet, l'Arrondissement d'Outremont a terminé son exercice financier 2015 avec un excédent des revenus sur les dépenses de 0,9 M\$. Les résultats financiers indiquent des revenus totaux de 18,4 M\$ et des affectations d'un montant de 0,6 M\$ venant des surplus libres de l'Arrondissement, comparativement à des dépenses réelles totales de 18,0 M\$.

Le budget initial des dépenses de fonctionnement était de 18,6 M\$.

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- début d'une collaboration avec la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau afin d'améliorer les réseaux d'aqueduc et égouts; plusieurs projets d'investissement ont été réalisés en partenariat avec la Ville-centre, tels que la réfection de la chaussée et des trottoirs sur plusieurs tronçons, l'aménagement des parcs ainsi que la mise aux normes de l'aréna d'Outremont;
- avancement des travaux pour l'aménagement du nouveau campus de l'Université de Montréal.

Principales variations

Charges de fonctionnement

- Écart favorable de 0,5 M\$ réparti comme suit :

Biens et services

- dépenses supplémentaires de 0,3 M\$ en biens non durables tels que fournitures de bureau et informatiques et accessoires pour les bâtiments;
- économie de 0,3 M\$ engendrée par le renouvellement de certains contrats;
- économie de 0,1 M\$ sur les coûts de communication et autres objets de dépenses;
- surplus de 0,4 M\$ dans les divers services d'entretien;

Rémunération

- écart d'un montant de (0,2 M\$) causé par les salaires de deux mécaniciens et d'un soudeur liés au contrat de Ville-Marie, budgété initialement dans les crédits des services d'entretien et de réparation;
- écart total net de la rémunération de (0,5 M\$), qui s'explique par des rajustements salariaux.

Pierrefonds-Roxboro

Tableau 24
Pierrefonds-Roxboro
(en milliers de dollars)

	2013	Réel 2014	2015	Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
Revenus						
Taxes	7	7	7	7	-	7
Services rendus et autres revenus	2 010	2 291	1 920	1 146	774	1 614
Transferts	18	17	3	176	(173)	176
Transferts centraux	32 554	31 865	34 365	33 211	1 154	34 403
	34 589	34 180	36 295	34 540	1 755	36 200
Charges de fonctionnement						
Administration générale	4 655	4 807	5 199	5 336	137	5 467
Sécurité publique	303	302	330	360	30	391
Transport	9 264	8 869	9 613	9 181	(432)	9 722
Hygiène du milieu	6 338	6 072	7 123	5 806	(1 317)	6 989
Santé et bien-être	320	325	305	315	10	307
Aménagement, urbanisme et développement	2 239	2 363	2 283	2 432	149	2 484
Loisirs et culture	10 807	11 259	11 954	11 599	(355)	12 044
	33 926	33 997	36 807	35 029	(1 778)	37 404
Affectations	440	1 525	1 242	489	753	1 204
Excédent (déficit) de gestion selon budget original	1 103	1 708	730		730	
Ajustements	762	457	155		155	
Excédent (déficit) de gestion	1 865	2 165	885		885	

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- élaboration du plan stratégique;
- élaboration du plan de marquage de la chaussée;
- élaboration du plan de vélo;
- mise en place d'une politique de reconnaissance des organismes;
- réalisation d'un sondage sur le service à la clientèle;
- réalisation d'un schéma d'aménagement – concordance;
- implantation d'une nouvelle structure organisationnelle aux Travaux publics ainsi qu'à la Culture, aux Sports, aux Loisirs et au Développement social;
- conclusion d'une entente avec la DGSRE pour l'élimination des terres d'excavation;
- dégel des conduites d'eau;
- négociation locale – convention cols bleus;
- bonification de l'offre de services aux citoyens (divers projets).

Principales variations

Revenus

- Écart favorable de 0,6 M\$ des revenus réels pour des services rendus et des transferts par rapport au budget original de 2015, réparti comme suit :
 - revenus divers de 0,1 M\$;
 - revenus de fonds de parcs de 0,5 M\$;
 - revenus de publicité et autres de 0,2 M\$.

Transferts centraux

- L'écart provient principalement d'ententes spécifiques avec certains services centraux (ex. entente de partenariat pour l'entretien des réseaux secondaires de l'eau).

Charges de fonctionnement

- L'écart entre le budget original et le budget modifié des charges de fonctionnement s'explique par une appropriation de 1,2 M\$ des surplus pour divers projets prioritaires, achats, études, contributions ainsi que par un transfert de 1,2 M\$ de la DGSRE pour l'élimination des terres d'excavation et l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts.
- Écart défavorable de 1,8 M\$ des dépenses réelles par rapport au budget original de 2015, réparti comme suit :

Transport

- économie de 0,1 M\$ provenant des activités liées à l'éclairage de rues et à l'entretien des feux de circulation;
- augmentation des dépenses de 0,5 M\$ causée par les opérations d'enlèvement de la neige, y compris le dégel des tuyaux;

Hygiène du milieu

- économie minime sur les collectes de matières résiduelles;
- augmentation des dépenses de 1,4 M\$ pour l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts (entente DGSRE);

Loisirs et culture

- augmentation des dépenses de 0,4 M\$ pour l'entretien des parcs et l'horticulture (projets agrile du frêne, collecte de branches).

Plateau-Mont-Royal

Tableau 25
Plateau-Mont-Royal
(en milliers de dollars)

	2013	Réel 2014	2015	Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
Revenus						
Taxes	31	30	30	30	-	30
Services rendus et autres revenus	6 614	6 228	8 595	6 506	2 089	7 463
Transferts	5	4	9	-	9	-
Transferts centraux	56 540	56 394	57 831	56 368	1 463	57 770
	63 190	62 656	66 465	62 904	3 561	65 263
Charges de fonctionnement						
Administration générale	6 256	6 538	7 253	7 797	544	7 785
Sécurité publique	193	189	204	223	19	221
Transport	22 641	21 251	21 853	22 989	1 136	23 659
Hygiène du milieu	13 117	10 157	10 117	9 331	(786)	10 458
Santé et bien-être	173	164	15	15	-	15
Aménagement, urbanisme et développement	3 351	3 734	3 852	3 693	(159)	4 063
Loisirs et culture	18 329	18 833	19 151	18 856	(295)	19 742
	64 060	60 866	62 445	62 904	459	65 943
Affectations	(855)	(743)	619	-	619	680
Excédent (déficit) de gestion selon budget original	(1 725)	1 047	4 639		4 639	
Ajustements	2 120	2 463	1 302		1 302	
Excédent (déficit) de gestion	395	3 510	5 941		5 941	

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- poursuite des priorités d'intervention en matière de verdissement, d'apaisement de la circulation, d'animation et de propreté;
- aménagement de neuf nouvelles ruelles vertes;
- élaboration et déploiement du Plan de lutte à l'agrile du frêne;
- réduction de la limite de vitesse à 30 km/h sur tout le réseau local;
- sécurisation de 28 intersections à l'aide de saillies de trottoir;
- réalisation d'un projet pilote de vignettes de stationnement journalières;
- accroissement de la propreté dans les parcs;
- réalisation d'un projet de sensibilisation au civisme dans divers parcs;
- développement d'un concept pour le réaménagement de la rue Prince-Arthur – Legs du 375^e;
- consultations publiques : PPU Plateau-Est et réaménagement de la place Gérald-Godin;
- ajout d'une équipe de travail pour les travaux en régie;

- adoption du plan de développement culturel *Une culture signée Le Plateau*;
- mise en place de la table de concertation culturelle du Plateau.

Principales variations

Variation entre le budget original et le budget modifié

Une modification du budget de revenus pour un montant de 1,0 M\$, attribuable aux éléments suivants :

- encaissement de 0,8 M\$ pour le Fonds de réserve parcs et stationnement, en vertu du règlement sur les opérations cadastrales;
- remboursement de 0,2 M\$ en provenance du Service de l'eau (pour les dossiers : bris Saint-Joseph, bris Papineau et bris Laurier).

Une modification du budget de dépenses pour un montant de 3,0 M\$. Variations principalement attribuables aux projets financés par des affectations de surplus et des ajustements à la dotation des services centraux :

- 1,4 M\$ en provenance des surplus pour, notamment, combattre l'agrile du frêne et divers projets ad hoc d'animation, d'amélioration de la propreté, de verdissement, etc.
- 1,4 M\$ découlant du partenariat avec la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau et autres remboursements en provenance du Service de l'eau.
- 0,2 M\$ pour le Fonds de dynamisation des rues commerciales.

Revenus

Un écart favorable de 2,1 M\$, principalement attribuable aux éléments suivants :

- encaissement de 0,8 M\$ pour le Fonds de réserve parcs et stationnement, en vertu du règlement sur les opérations cadastrales;
- travaux effectués par l'Arrondissement pour la réfection de coupe, pour 0,6 M\$;
- amendes et frais provenant des inspections pour la propreté, pour 0,5 M\$;
- redevances diverses pour les annonces publicitaires, pour 0,2 M\$.

Transferts centraux

- L'écart provient principalement d'ententes spécifiques avec certains services centraux (ex. entente de partenariat pour l'entretien des réseaux secondaires de l'eau).

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Solde non affecté de 0,2 M\$ du budget d'estimer en justice.
- Transferts de 0,3 M\$ des budgets vers d'autres activités.

Transport

- Économies de 1,1 M\$ en salaires et contrats provenant, entre autres, de l'enlèvement de la neige, dont une partie de ces économies a été utilisée pour les opérations de propreté.

Hygiène du milieu

- Budget additionnel découlant du partenariat avec la DGSRE et autres remboursements en provenance du Service de l'eau, pour 1,4 M\$.
- Économie de 0,5 M\$ sur différents contrats liés à la gestion des matières résiduelles.
- Transfert de 0,1 M\$ des budgets affectés aux projets des ruelles vertes.

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Tableau 26

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

(en milliers de dollars)

	2013	Réel 2014	2015	Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
Revenus						
Taxes	54	52	52	52	-	52
Services rendus et autres revenus	1 879	2 162	2 481	1 369	1 112	1 667
Transferts	28	21	24	10	14	10
Transferts centraux	57 776	61 594	64 360	63 955	405	64 359
	59 737	63 829	66 917	65 386	1 531	66 088
Charges de fonctionnement						
Administration générale	7 107	7 008	6 744	9 474	2 730	9 198
Sécurité publique	295	297	296	289	(7)	296
Transport	25 115	20 088	19 568	21 736	2 168	21 819
Hygiène du milieu	9 733	9 103	9 403	9 645	242	10 037
Santé et bien-être	244	225	214	164	(50)	245
Aménagement, urbanisme et développement	2 157	2 689	3 229	3 231	2	3 210
Loisirs et culture	19 632	19 979	19 836	20 847	1 011	21 087
	64 283	59 389	59 290	65 386	6 096	65 892
Affectations	894	(228)	(196)	-	(196)	(196)
Excédent (déficit) de gestion selon budget original	(3 652)	4 212	7 431		7 431	
Ajustements	1 786	922	660		660	
Excédent (déficit) de gestion	(1 866)	5 134	8 091		8 091	

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- déploiement de l'accès Wi-Fi gratuit dans 14 parcs et piscines de l'Arrondissement;
- couronnement de la place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles comme lauréat du prestigieux Monde municipal, prix décerné par l'Institut d'administration publique; une distinction reçue pour le caractère novateur de la place en matière de revitalisation urbaine, historique et culturelle;
- élargissement de la collecte des résidus alimentaires aux habitations de huit logements et moins et récupération de 215 tonnes de déchets;
- plantation de 330 arbres;
- obtention du 1^{er} prix en communication pour son guide en accessibilité universelle;
- développement et mise en application d'un plan d'action spécifique en SST;
- réponse à la vague de froid de février : plus de 480 dégels de canalisations ont été effectués;
- croissance du secteur résidentiel : 130 nouvelles unités d'habitation et 32 nouvelles résidences familiales;
- déploiement d'une carte interactive sur le site web de l'Arrondissement permettant aux citoyens d'accéder à des ressources spécifiques sur une seule carte;

- actualisation de la base de données et présentation des occasions d'affaires à différents partenaires économiques afin de favoriser le développement de l'arrondissement.

Principales variations

En ce qui concerne l'écart de 0,5 M\$ entre le budget original et le budget modifié, celui-ci est principalement constitué de sommes versées selon l'entente de partenariat avec la DGSRE (0,4 M\$) et d'affectations de surplus (0,1 M\$).

Revenus

- Occupation du domaine public, 0,8 M\$.
- Fonds réservés parcs, stationnement, 0,3 M\$.

Charges de fonctionnement

- Remboursement prévu au budget pour le paiement de la dette découlant du déficit cumulé des années antérieures, pour 1,4 M\$.
- Réserve neige établie et autres projets, pour 1,1 M\$.
- Économie en matière de location de véhicules, d'entretien et de réparations, pour 0,7 M\$.
- Frais de contrats de transport et déneigement réduits, pour 0,6 M\$.
- Rémunération (principalement cotisations de l'employeur), pour 0,5 M\$.
- Coûts de contrats de déchets et de collecte sélective réduits, pour 0,4 M\$.
- Location d'immeubles, fin de bail et transfert de propriété à la Ville, pour 0,3 M\$.
- Diverses économies, notamment sur les coûts de l'énergie, du sel et des abrasifs et autres, pour 1,1 M\$.

Rosemont–La Petite-Patrie

Tableau 27

Rosemont–La Petite-Patrie

(en milliers de dollars)

	2013	Réel 2014	2015	Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
Revenus						
Taxes	42	40	38	40	(2)	40
Services rendus et autres revenus	6 101	7 045	6 639	2 978	3 661	5 154
Transferts	37	17	-	-	-	-
Transferts centraux	61 537	61 698	64 007	62 763	1 244	64 335
	67 717	68 800	70 684	65 781	4 903	69 529
Charges de fonctionnement						
Administration générale	10 281	9 587	9 502	9 651	149	9 954
Sécurité publique	332	350	245	318	73	331
Transport	27 209	22 663	22 119	21 822	(297)	23 487
Hygiène du milieu	11 399	11 023	11 553	10 491	(1 062)	12 085
Santé et bien-être	510	516	418	484	66	512
Aménagement, urbanisme et développement	3 362	3 148	2 830	3 337	507	3 317
Loisirs et culture	18 648	19 975	19 805	19 678	(127)	19 891
	71 741	67 262	66 472	65 781	(691)	69 577
Affectations	4 990	746	376	-	376	48
Excédent (déficit) de gestion selon budget original	966	2 284	4 588		4 588	
Ajustements	(612)	380	439		439	
Excédent (déficit) de gestion	354	2 664	5 027		5 027	

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- la lutte contre l'agrile du frêne a nécessité un investissement de 0,6 M\$ (dont 0,3 M\$ provenant du Plan d'action canopée de la Ville-centre) afin de conserver sur un horizon de dix ans 40 % des frênes de rue du territoire. L'Arrondissement espère avoir traité 60 % de ses 8 600 frênes d'ici la fin de l'année;
- l'Arrondissement a également poursuivi son travail d'amélioration continue en matière de propreté, notamment la lutte contre les graffitis, en offrant aux résidents de faire nettoyer gratuitement leurs murs maculés;
- en récupérant à l'interne certaines réfections mineures de trottoirs, les équipes de l'Arrondissement ont si bien performé qu'elles ont doublé les objectifs fixés pour l'année, permettant de réaliser des économies de 0,2 M\$, tout en conservant à l'interne l'expertise développée. Ainsi, près de 500 mètres cubes de trottoirs ont été réalisés par rapport aux prévisions de 227 mètres cubes.

Principales variations

Variation entre le budget original et le budget modifié

- Revenus : facturation interne de la Division entretien, éclairage, signalisation et marquage sur la chaussée de 1,8 M\$; fonds de parcs : 0,4 M\$.
- Dépenses : facturation interne de la Division entretien, éclairage, signalisation et marquage sur la chaussée de 1,8 M\$; virement de 1,6 M\$ du Service de l'eau; virement de 0,5 M\$ du compte de surplus budgétaire.

Revenus

- Facturation interne de la Division entretien, éclairage, signalisation et marquage sur la chaussée de 1,8 M\$.
- Réclamation et dommages par tiers : 0,6 M\$.
- Revenus du fonds réservé de parcs augmentés de 0,4 M\$.
- Revenus de stationnements augmentés de 0,3 M\$ (hausse des ventes de vignettes de SRRR – stationnement sur rue réservé aux résidents et répartition autopartage).
- Revenus pour l'aménagement du territoire, règlement et zonage augmentés de 0,3 M\$.
- Occupation du domaine public (permis d'excavation) : 0,2 M\$.
- Revenus de location d'installations (sports et loisirs) augmentés de 0,1 M\$.

Transferts centraux

- L'écart provient principalement d'ententes spécifiques avec certains services centraux (ex. entente de partenariat pour l'entretien des réseaux secondaires de l'eau).

Charges de fonctionnement

Hygiène du milieu

- Travaux d'entretien supplémentaires dans le cadre de l'entente de partenariat de services conclue avec la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau, pour 1,1 M\$.

Aménagement, urbanisme et développement

- Postes vacants non pourvus en 2015, puis transformés ou abolis en 2016, à la Direction du développement du territoire et des études techniques, pour 0,5 M\$.

Saint-Laurent

Tableau 28

Saint-Laurent

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget	Écart	Budget
	2013	2014	2015	original	2015	modifié
				2015	\$	2015
Revenus						
Taxes	29	29	29	29	-	29
Services rendus et autres revenus	3 356	3 257	6 738	4 082	2 656	7 147
Transferts	-	-	12	400	(388)	400
Transferts centraux	72 301	72 943	75 871	74 553	1 318	75 932
	75 686	76 229	82 650	79 064	3 586	83 508
Charges de fonctionnement						
Administration générale	8 051	9 538	9 800	12 027	2 227	11 664
Sécurité publique	1 512	1 380	1 356	1 290	(66)	1 382
Transport	22 611	19 934	20 324	21 086	762	20 701
Hygiène du milieu	10 905	9 359	10 203	9 580	(623)	10 678
Santé et bien-être	1 105	1 180	1 156	1 210	54	1 304
Aménagement, urbanisme et développement	5 074	4 761	4 503	4 859	356	4 854
Loisirs et culture	27 237	26 972	26 528	29 250	2 722	27 592
	76 495	73 124	73 870	79 302	5 432	78 175
Affectations	(97)	(262)	(5 273)	238	(5 511)	(5 333)
Excédent (déficit) de gestion selon budget original	(906)	2 843	3 507		3 507	
Ajustements	(401)	103	(14)		(14)	
Excédent (déficit) de gestion	(1 307)	2 946	3 493		3 493	

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- adoption d'une nouvelle politique environnementale;
- lancement de la première phase de la collecte des matières organiques par la distribution de bacs aux 18 000 résidents des immeubles de 4 logements et moins;
- bilan de la gestion des matières résiduelles 2004-2014 : réduction de 18 % des déchets collectés depuis 2004;
- poursuite d'actions concrètes contre l'agrile du frêne;
- ajout de 5,8 km de pistes cyclables;
- signature d'une entente avec le Secrétariat de la convention sur la biodiversité;
- adoption de règlements renforçant la vision du développement durable et d'un plan fraîcheur;
- inauguration d'une nouvelle murale, dans le cadre du projet de quartier culturel;
- mise sur pied de la Mini-Bibliothèque du quartier de Chameran;
- lancement d'un projet pilote de panneaux de rue plus lisibles pour les aînés;
- dévoilement d'un guide pour les travaux de construction dans le quartier de Norwick;

- accompagnement de projets immobiliers d'envergure et d'investissements majeurs;
- création d'une banque d'informations sur la réglementation, la salubrité, la construction, les permis, etc.

Principales variations

Revenus

- La variation des revenus est principalement due à l'encaissement de contributions pour fins de parcs plus élevées de 2,1 M\$ que ce qui était prévu.

Transferts centraux

- L'écart provient principalement d'ententes spécifiques avec certains services centraux (ex. entente de partenariat pour l'entretien des réseaux secondaires de l'eau).

Charges de fonctionnement

- Non-utilisation d'un budget de 1,0 M\$ en raison du report de l'ouverture du complexe sportif. Aussi, des projets promoteurs, des coupes dans la voie publique et divers travaux ont été retardés, pour un montant de 4,8 M\$.
- Économies de 0,4 M\$ sur le chargement de la neige et de 0,3 M\$ sur la collecte des déchets domestiques.
- Projets d'une valeur de 1,1 M\$ réalisés pour le compte de la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau, projets qui n'étaient pas dans le budget original, dont 0,5 M\$ ont servi à l'élimination de terres d'excavation.

Saint-Léonard

Tableau 29

Saint-Léonard

(en milliers de dollars)

	2013	Réel 2014	2015	Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
Revenus						
Taxes	16	16	16	16	-	16
Services rendus et autres revenus	1 579	2 249	1 959	1 485	474	1 550
Transferts	31	20	32	229	(197)	229
Transferts centraux	40 220	40 731	41 814	40 948	866	41 851
	41 846	43 016	43 821	42 678	1 143	43 646
Charges de fonctionnement						
Administration générale	8 286	5 937	5 122	6 130	1 008	5 824
Sécurité publique	156	128	139	146	7	156
Transport	14 182	10 353	12 882	12 495	(387)	13 127
Hygiène du milieu	5 740	5 545	5 770	4 883	(887)	5 800
Santé et bien-être	235	208	304	294	(10)	275
Aménagement, urbanisme et développement	1 568	1 706	1 714	1 883	169	1 837
Loisirs et culture	14 631	14 839	15 191	16 400	1 209	16 129
Frais de financement	512	482	450	451	1	451
	45 310	39 198	41 572	42 682	1 110	43 599
Financement	(428)	(457)	(489)	(489)	-	(489)
Affectations	2 179	(31)	480	493	(13)	442
Excédent (déficit) de gestion selon budget original	(1 713)	3 330	2 240		2 240	
Ajustements	(446)	672	41		41	
Excédent (déficit) de gestion	(2 159)	4 002	2 281		2 281	

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- réouverture de l'aréna Roberto-Luongo, à la suite d'un investissement majeur de 7,5 M\$ effectué dans le cadre du programme de soutien à la mise aux normes des arénas municipaux;
- plantation de 494 arbres visant à accroître l'indice de canopée;
- poursuite de la mise en œuvre du PQMO ;
- mise en place du prêt en libre-service et des chutes de retour intelligentes à la bibliothèque;
- mise en œuvre du plan d'action local MADA – Municipalité amie des aînés;
- aménagement d'une aire de jeux adaptée, au parc Ferland, et d'une zone réservée aux adolescents, au parc Delorme;
- implantation de deux nouvelles stations de Communauto (autopartage) et installation de quatre nouvelles bornes de recharge publiques pour voiture électrique;
- adoption et dépôt d'un plan d'action local en accessibilité universelle.

Principales variations

Revenus

- Revenus augmentés de 0,2 M\$ à la suite de la modification de la tarification et de la hausse du volume des études de demande de permis.
- Revenus de fonds de parcs non prévus encaissés, pour 0,1 M\$.
- Subvention à recevoir pour acquisition de livres : les crédits de 0,2 M\$ sont inclus dans les ajustements de la Ville-centre plutôt que dans les revenus de transferts.

Transferts centraux

- L'écart provient principalement d'ententes spécifiques avec certains services centraux (ex. entente de partenariat pour l'entretien des réseaux secondaires de l'eau).

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économie de 1,0 M\$ découlant de la mise en œuvre du PQMO et du budget de contingences, notamment du budget d'ester en justice.

Transport

- Léger déficit de 0,4 M\$ relatif aux activités de déneigement, causé par des chargements de neige supérieurs aux prévisions.

Hygiène du milieu

- Transfert corporatif d'un montant de 0,9 M\$ afin de financer des travaux locaux d'aqueduc et d'égouts, notamment par la mise en place d'une équipe réservée à ces travaux. Cet ajustement explique principalement l'écart entre le budget original et modifié.

Loisirs et culture

- Économies diverses totalisant 1,1 M\$ pour la gestion de la forêt urbaine : gestion en régie de l'émondage des arbres, plantation d'arbres par l'entremise du fonds de parcs et réorganisation des équipes d'entretien des parcs et terrains de jeux.

Sud-Ouest

Tableau 30

Sud-Ouest

(en milliers de dollars)

	2013	Réel 2014	2015	Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
Revenus						
Taxes	170	166	139	166	(27)	166
Services rendus et autres revenus	6 359	5 511	4 048	2 399	1 649	2 806
Transferts	(216)	274	151	-	151	-
Transferts centraux	53 682	52 665	56 084	54 120	1 964	56 251
	59 995	58 616	60 422	56 685	3 737	59 223
Charges de fonctionnement						
Administration générale	10 207	8 305	7 405	7 705	300	7 804
Sécurité publique	149	141	165	154	(11)	168
Transport	16 588	15 300	14 866	18 035	3 169	17 920
Hygiène du milieu	12 042	10 015	10 411	8 386	(2 025)	10 511
Santé et bien-être	-	30	25	-	(25)	25
Aménagement, urbanisme et développement	2 746	2 696	2 979	2 916	(63)	3 142
Loisirs et culture	17 569	19 601	21 203	19 489	(1 714)	20 034
	59 301	56 088	57 054	56 685	(369)	59 604
Affectations	766	1 199	548	-	548	381
Excédent (déficit) de gestion selon budget original	1 460	3 727	3 916		3 916	
Ajustements	220	787	2 534		2 534	
Excédent (déficit) de gestion	1 680	4 514	6 450		6 450	

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- introduction d'une nouvelle collecte de résidus alimentaires pour amener le nombre de portes desservies à 18 000; financement à partir des surplus de gestion;
- poursuite du plan d'action de lutte contre l'agrile du frêne, financé par le surplus de gestion et par le Plan de développement durable de la foresterie urbaine : plantation de 215 arbres supplémentaires, traitement de 608 frênes et abattage de 460 arbres atteints de l'agrile;
- ouverture de trois nouvelles patinoires extérieures : De La Vérendrye, Hibernia et Murray;
- conclusion d'une entente de partenariat avec le Service de l'eau, pour 1,9 M\$, afin d'améliorer le réseau d'aqueduc et d'égouts;
- développement d'un nouveau programme d'activités de loisirs dans les parcs de l'Arrondissement, en collaboration avec les partenaires, pour offrir aux familles 12 activités gratuites pendant la période estivale;
- développement de l'offre de services de loisirs dans le secteur d'Émard : projet pilote *Les mardis d'Émard*;
- intégration du développement du territoire de l'arrondissement dans la mise en œuvre du nouveau Schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal;

- révision de la réglementation de l'Arrondissement pour répondre aux réalités de développement du territoire, en vue de valoriser le cadre bâti d'intérêt patrimonial, d'augmenter le verdissement et de lutter contre les îlots de chaleur et d'assurer une meilleure gestion des eaux de ruissellement;
- mise en œuvre de démarches de réflexion et de planification d'aménagement urbain dans les secteurs Turcot, Lionel-Groulx–Atwater et Nord de Pointe-Saint-Charles.

Principales variations

L'écart de 2,9 M\$ en charges de fonctionnement entre le budget original et le budget modifié est attribuable à l'entente de partenariat avec le Service de l'eau, pour 2,0 M\$ et à une utilisation du surplus de gestion pour financer plusieurs activités priorisées par les élus et non prévues au budget, à hauteur de 0,9 M\$.

Revenus

- Revenus provenant de l'occupation du domaine public, expliqués en partie par le changement de statut de plusieurs rues locales, devenues artérielles, pour 0,7 M\$.
- Autres revenus, soit : amendes, cessions de matériel roulant, délivrance de licences et permis divers, pour 0,7 M\$.
- Remboursement par le Service des infrastructures, de la voirie et des transports des dépenses assumées par l'Arrondissement dans le cadre des travaux du projet Turcot, pour 0,1 M\$.

Transferts centraux

- L'écart provient principalement d'ententes spécifiques avec certains services centraux (ex. entente de partenariat pour l'entretien des réseaux secondaires de l'eau).

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économie sur les services professionnels et les dépenses générales d'administration pour 0,3 M\$.

Transport

- Déficit des activités de déneigement dû aux grands froids et aux précipitations plus fréquentes au premier trimestre de l'année pour 0,2 M\$.
- Économie « rémunération cols bleus » due à la priorisation des activités d'aqueduc qui ont nécessité des travaux urgents (réparation des fuites sur conduites secondaires) pour 0,4 M\$.
- Économie « rémunération cols bleus » budgétisée dans l'activité « transport » et imputée dans l'activité « loisirs et culture » (entretien des parcs et horticulture) pour 1,6 M\$.
- Économie « cols bleus réassignations » pour 0,2 M\$.
- Économie « services techniques et autres objets » due à la réalisation de travaux d'asphaltage inscrits au programme triennal d'immobilisations et au report des travaux, pour 0,5 M\$.

- Économie sur l'essence due à la réduction du prix à la pompe, pour 0,1 M\$.
- Économie sur les dépenses générales d'administration, pour 0,2 M\$.

Hygiène du milieu

- Entente de partenariat de 2,0 M\$ avec le Service de l'eau, financée en cours d'année dans le budget modifié, conclue principalement pour la réparation de fuites et bris, l'inspection, la réparation et le remplacement de bornes d'incendie et de vannes de réseau, la réparation d'égouts et de puisards.

Loisirs et culture

- Écart défavorable provenant de la « rémunération cols bleus » budgétisée dans l'activité « transport », pour 1,6 M\$.
- Écart défavorable résultant de différents projets financés par le surplus de gestion : lutte contre l'agrile du frêne, entretien des installations dans les parcs, contributions aux organismes, etc., pour 0,5 M\$.
- Économies provenant des mouvements de personnel (postes vacants et délais de dotation à la suite de départs) et des charges sociales de l'employeur, pour 0,2 M\$.
- Économie liée aux services professionnels, pour 0,1 M\$.

Verdun

Tableau 31

Verdun

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Revenus						
Taxes	3	3	3	3	-	3
Services rendus et autres revenus	2 421	3 032	2 043	1 591	452	1 657
Transferts	25	46	11	200	(189)	200
Transferts centraux	37 481	36 721	38 788	38 451	337	38 752
	39 930	39 802	40 845	40 245	600	40 612
Charges de fonctionnement						
Administration générale	4 879	5 534	6 001	6 089	88	6 353
Sécurité publique	1 091	420	928	337	(591)	868
Transport	13 123	13 064	13 105	14 327	1 222	14 393
Hygiène du milieu	5 870	5 261	5 965	5 609	(356)	5 967
Santé et bien-être	178	206	467	269	(198)	456
Aménagement, urbanisme et développement	2 253	2 325	2 127	2 222	95	2 276
Loisirs et culture	12 656	13 291	12 661	12 044	(617)	11 785
	40 050	40 101	41 254	40 897	(357)	42 098
Affectations	837	1 076	1 450	652	798	1 486
Excédent (déficit) de gestion selon budget original	717	777	1 041		1 041	
Ajustements	946	2 247	489		489	
Excédent (déficit) de gestion	1 663	3 024	1 530		1 530	

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en œuvre de nouveaux projets, notamment l'aménagement d'un lieu culturel et d'une plage sur les berges de l'arrondissement et la réfection des bassins des Hérons, à L'Île-des-Sœurs;
- lancement de nouvelles activités, entre autres, le carnaval d'hiver et le *Piano public au diapason* et poursuite de la tenue des conseils dans les parcs et du conseil sans papier;
- élaboration et mise en œuvre d'une politique d'achat local et d'une nouvelle réglementation concernant les permis de service de boissons alcoolisées;
- collaboration active au projet du nouveau pont Champlain;
- acquisition de nouveaux équipements, incluant l'ajout d'un quai à la Pointe-Nord;
- accueil de PME MTL Grand Sud-Ouest sur le territoire de l'arrondissement;
- réalisation de plusieurs projets d'amélioration continue, dont quatre ont reçu une mention de la Direction générale en tant qu'« exportable ailleurs dans l'organisation municipale ».

Principales variations

Variation entre le budget original et le budget modifié

L'écart de 0,4 M\$ entre le budget de revenus original et le budget modifié est principalement dû à un ajustement de 0,3 M\$ effectué en vertu de l'entente du fonds de l'eau et à un ajustement d'une somme de 0,1 M\$ pour les fonds de parcs et stationnements.

L'écart de 1,2 M\$ entre le budget de dépenses original et le budget modifié est principalement attribuable à l'affectation du surplus des années passées de l'Arrondissement, au montant de 0,9 M\$, ainsi qu'à un ajustement au montant de 0,3 M\$ effectué en vertu de l'entente du fonds de l'eau. L'ajustement de 0,9 M\$ a été requis afin de financer le déneigement (0,3 M\$), de couvrir des frais de réparation et d'entretien de la flotte de véhicules et des immeubles (0,3 M\$) et de financer divers projets en cours d'année, tels que l'événement soulignant le 75^e anniversaire de Verdun, la conception d'un plan en santé et sécurité au travail et l'accueil de PME MTL Grand Sud-Ouest sur le territoire de l'arrondissement.

Revenus

Services rendus et autres

- Revenus supplémentaires de location de glace, pour 0,1 M\$.
- Travaux effectués par la Ville, pour 0,1 M\$.
- Permis d'occupation du domaine public pour le pont Champlain et le tournage d'un film, pour 0,1 M\$.
- Amendes de remorquage lors des urgences neige et ventes d'équipements divers, pour 0,1 M\$.

Transferts

- Écart défavorable de 0,2 M\$ dû au versement d'une subvention aux bibliothèques (achat de livres) par l'intermédiaire du surplus de gestion de 2015.

Transferts centraux

- Écart favorable de 0,3 M\$ principalement dû à l'ajustement effectué en vertu de l'entente du fonds de l'eau.

Charges de fonctionnement

Sécurité publique

- Écart défavorable de 0,6 M\$ s'expliquant principalement par le reclassement de la dépense liée au contrat de gardiennage et de sécurité. En effet, le budget pour cette dépense était prévu initialement dans les activités de transport.

Transport

- Écart favorable de 1,2 M\$ dû au reclassement de la dépense liée au contrat de gardiennage et de sécurité 0,6 M\$ et à une surévaluation du budget de rémunération des cols bleus pour cette activité de 0,6 M\$. En effet, un écart défavorable pour la main-d'œuvre cols bleus a été enregistré en 2015 pour les activités culturelles et de loisirs de 0,6 M\$.

Loisirs et culture

- Écart défavorable de 0,6 M\$ s'expliquant principalement par une sous-budgétisation de la rémunération des cols bleus 0,8 M\$ et par une surévaluation du budget destiné aux contributions au programme d'assistance financière de 0,2 M\$.

Hygiène du milieu

- Écart défavorable de 0,4 M\$ principalement dû à des dépenses additionnelles effectuées dans le cadre de l'entente du fonds de l'eau.

Santé et bien-être

- Écart défavorable de 0,2 M\$ principalement dû à une sous-évaluation des contributions au programme d'assistance financière. En effet, les dépenses avaient été initialement prévues dans les activités culturelles et de loisirs.

Ville-Marie

Tableau 32

Ville-Marie

(en milliers de dollars)

	2013	Réel 2014	2015	Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
Revenus						
Taxes	87	84	81	84	(3)	84
Services rendus et autres revenus	21 000	20 055	20 898	12 854	8 044	12 987
Transferts	18	24	21	20	1	20
Transferts centraux	81 711	82 339	81 404	75 083	6 321	82 467
	102 816	102 502	102 404	88 041	14 363	95 558
Charges de fonctionnement						
Administration générale	19 336	15 456	13 664	14 679	1 015	13 544
Sécurité publique	409	317	248	356	108	395
Transport	31 488	30 906	33 044	29 060	(3 984)	31 502
Hygiène du milieu	20 968	18 967	19 408	14 425	(4 983)	20 716
Santé et bien-être	883	839	790	414	(376)	817
Aménagement, urbanisme et développement	7 488	7 590	7 681	6 608	(1 073)	8 271
Loisirs et culture	20 465	22 507	23 690	22 499	(1 191)	24 788
	101 037	96 582	98 525	88 041	(10 484)	100 033
Affectations	2 947	5 345	5 537	-	5 537	4 475
Excédent (déficit) de gestion selon budget original	4 726	11 265	9 416		9 416	
Ajustements	2 592	2 367	1 068		1 068	
Excédent (déficit) de gestion	7 318	13 632	10 484		10 484	

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- travaux publics : participation à l'implantation des outils d'optimisation des opérations de déneigement (Planif-neige et système SIT-neige); poursuite des opérations en continu pour les activités de déneigement, de propreté, d'aqueduc et égouts; dernière année de l'entente conclue en 2013 avec la DGSRE pour la réalisation d'activités d'entretien systématique sur les réseaux secondaires d'aqueduc et d'égouts;
- campagne de propreté : nouvelle procédure de nettoyage des rues (blitz), optimisation de la collecte des déchets, poursuite du programme de lutte contre les graffitis et réalisation de murales dans sept lieux de l'arrondissement;
- programme d'embellissement : réaménagement de parcs (Percy-Walter, Robert-Prévost, etc.);
- développement durable : plantation de 775 arbres et lutte contre l'agrile du frêne : 300 arbres retraités;
- culture : présentation de plus d'une centaine d'activités dans les parcs, ruelles et autres espaces publics; plus de 100 spectacles urbains dans une vingtaine d'espaces publics;
- grands projets : pôle Frontenac, Quartier chinois (phase 1 : 3,0 M\$), square Cabot (3,0 M\$ au PTI 2015), rue Émery;
- revitalisation et planification urbaines : programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des gares;

- développement commercial : poursuite du projet de cuisine de rue avec 31 camions répartis sur 34 sites.

Principales variations

Variation entre le budget original et le budget modifié

- L'écart entre le budget de dépenses original et le budget modifié s'explique essentiellement par les virements en provenance de la DGSRE (6,0 M\$) et par les affectations de surplus (5,3 M\$), afin de financer plusieurs projets.

Revenus

- Dépassement pour les permis d'occupation du domaine public : 4,2 M\$.
- Excédent pour les services techniques et travaux effectués par la Ville-centre : 1,4 M\$.
- Récupération de frais : 0,4 M\$.

Transferts centraux

- L'écart provient principalement d'ententes spécifiques avec certains services centraux (ex. entente de partenariat pour l'entretien des réseaux secondaires de l'eau).

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économie de 1,0 M\$ due au transfert de dépenses contingentes vers d'autres activités.

Transport

- Déficit de 4,0 M\$ dû au financement par les surplus de dépenses liées à la propreté pour, par exemple, l'enlèvement de graffitis, l'entretien de la flotte de véhicules et la formation des opérateurs (4,9 M\$), de même qu'à une économie de 0,9 M\$ réalisée sur l'enlèvement de la neige.

Hygiène du milieu

- Déficit de 5,0 M\$ s'expliquant par des virements additionnels en provenance de la DGSRE (6,0 M\$), des projets de protection de l'environnement (0,3 M\$) et une économie sur la collecte des matières résiduelles (1,3 M\$), réalisée à contrat et non en régie.

Aménagement, urbanisme et développement

- Déficit de 1,1 M\$ s'expliquant principalement par des contributions à des organismes partenaires, des services professionnels et des postes temporaires financés par surplus.

Loisirs et culture

- Déficit de 1,2 M\$ attribuable au financement du plan de verdissement et d'embellissement par les surplus de l'Arrondissement.

Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Tableau 33

Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Revenus						
Taxes	72	70	69	72	(3)	72
Services rendus et autres revenus	4 226	3 773	3 372	2 890	482	3 538
Transferts centraux	65 543	64 172	64 521	64 274	247	64 629
	69 841	68 015	67 962	67 236	726	68 239
Charges de fonctionnement						
Administration générale	8 419	7 018	6 930	7 609	679	7 466
Sécurité publique	586	580	587	564	(23)	619
Transport	23 154	18 726	19 073	20 729	1 656	20 833
Hygiène du milieu	14 440	12 764	12 261	11 247	(1 014)	11 858
Santé et bien-être	306	172	176	164	(12)	179
Aménagement, urbanisme et développement	3 354	3 221	3 035	3 442	407	3 464
Loisirs et culture	21 399	24 440	24 764	24 150	(614)	24 615
	71 658	66 921	66 826	67 905	1 079	69 034
Affectations	429	491	903	669	234	795
Excédent (déficit) de gestion selon budget original	(1 388)	1 585	2 039		2 039	
Ajustements	659	925	623		623	
Excédent (déficit) de gestion	(729)	2 510	2 662		2 662	

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- réalisation de 16 ruelles vertes;
- aménagement de la place publique Villeray, à l'angle des rues Villeray et Lajeunesse;
- implantation de la collecte des résidus alimentaires auprès d'environ 18 000 foyers;
- conceptualisation et aménagement de la « place De Castelnau »;
- mise en place de mesures d'apaisement de la vitesse à proximité de 16 grands parcs;
- planage et revêtement de la chaussée sur 3,9 km, dans les quatre secteurs de l'arrondissement;
- bibliothèques : obtention du prix Mérite Ovation Municipale 2015 de l'Union des municipalités du Québec, dans la catégorie « Culture, patrimoine et interculturalité » pour son projet de service adapté aux personnes sourdes et malentendantes;
- poursuite de la prolongation des heures d'ouverture des pataugeoires, en soirée;
- mise en place du projet *Vélivre* en mars 2015, occasionnant 1 139 prêts de documents;
- délivrance de 80 % des permis de construction dans un délai inférieur à 14 jours civils;
- multiplication par trois du nombre de logements inspectés dans le cadre du plan d'action *Logements 2013-2016*, pour s'établir à près de 1 000 logements;

- consolidation du développement économique par l'implantation de plusieurs entreprises et la création de 2 000 nouveaux emplois sur le territoire visé par le Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) des abords du campus Outremont.

Principales variations

Revenus

- L'écart favorable provient essentiellement de revenus générés par les contributions pour fins de parcs et de stationnement, pour 0,6 M\$, et d'une diminution des revenus d'occupation du domaine public pour 0,1 M\$.

Transferts centraux

- L'écart provient principalement d'ententes spécifiques avec certains services centraux (ex. entente de partenariat pour l'entretien des réseaux secondaires de l'eau).

Charges de fonctionnement

- Économie sur les opérations de déneigement, pour 0,7 M\$, attribuable à des précipitations de neige plus faibles que prévu au contrat.
- Économie sur l'essence, pour 0,3 M\$ (baisse des prix à la pompe).
- Dépenses administratives rationalisées, pour 0,4 M\$.
- Inventaire des stocks ajusté, pour 0,2 M\$.
- Dépenses augmentées pour l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts et des bris de conduite d'eau (0,6 M\$), les travaux de réparation de trottoirs (0,3 M\$), la réalisation de 16 ruelles vertes (0,2 M\$), l'implantation de la collecte des résidus alimentaires (0,1 M\$) et la mise en œuvre du plan de lutte contre l'agrile du frêne (0,2 M\$).
- Rémunération globale destinée à l'horticulture et à l'arboriculture dépassée de 0,5 M\$.

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2015

Analyse des revenus et
des charges par unités
d'affaires

Services centraux



Services centraux

Tableau 34
Sommaire des services centraux
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart 2015	Budget modifié
	2013	2014	2015	2015	\$	2015
Affaires juridiques	59 088	60 631	61 608	65 777	4 169	65 817
Approvisionnement	21 656	21 781	21 675	21 655	(20)	21 684
Bureau de l'inspecteur général	0	2 429	4 122	5 550	1 428	5 550
Commission de la fonction publique	1 046	1 040	1 129	1 117	(12)	1 117
Commission des services électriques	31 704	31 390	37 797	40 199	2 402	40 199
Communications	12 850	13 403	13 830	13 744	(86)	15 112
Concertation des arrondissements	19 905	22 263	19 609	23 827	4 218	23 731
Culture	44 958	43 610	54 216	40 606	(13 610)	47 161
Développement économique	38 884	36 538	33 130	40 257	7 127	44 417
Direction générale	15 435	15 968	17 704	16 768	(936)	20 207
Diversité sociale et sports	38 005	42 624	45 219	39 811	(5 408)	46 572
Eau	186 799	180 492	174 274	208 307	34 033	188 468
Environnement	152 927	79 397	95 617	85 562	(10 055)	87 988
Espace pour la vie	78 036	65 573	65 562	67 872	2 310	69 020
Évaluation foncière	17 760	16 733	17 465	18 504	1 039	18 504
Finances	66 449	56 778	55 834	61 997	6 163	62 014
Gestion et planification immobilière	84 109	82 045	76 035	75 520	(515)	77 760
Grands parcs, verdissement et mont Royal	16 982	18 720	24 088	22 035	(2 053)	24 995
Greffe	41 045	28 623	28 900	29 981	1 081	30 255
Infrastructures, voirie et transports	43 412	51 653	53 376	44 534	(8 842)	58 979
Matériel roulant et ateliers	45 787	45 987	49 554	46 627	(2 927)	47 754
Mise en valeur du territoire	63 216	59 620	58 205	76 310	18 105	78 844
Performance organisationnelle	2 139	2 111	3 141	2 753	(388)	3 245
Police	684 329	693 530	687 665	686 602	(1 063)	686 356
Ressources humaines	48 733	49 532	47 502	48 313	811	49 684
Secrétariat de liaison	251	247	268	667	399	667
Sécurité incendie	340 310	343 569	351 372	360 547	9 175	360 509
Technologies de l'information	70 864	68 971	67 513	70 734	3 221	70 734
Vérificateur général	5 506	5 675	5 503	6 024	521	6 024
	2 232 185	2 140 933	2 171 913	2 222 200	50 287	2 253 367

Affaires juridiques

La mission du Service des affaires juridiques est d'offrir des services-conseils en matière juridique ainsi que des services de négociation et de rédaction de contrats et d'actes notariés pour le compte des autorités administratives et politiques de la Ville et des arrondissements; de rédiger des règlements municipaux; et de représenter la Ville devant les tribunaux de droit commun et les tribunaux administratifs.

Le Service des affaires juridiques vise également à assurer les services d'une cour municipale ayant pour objectif d'offrir sur l'ensemble de l'île de Montréal une justice de proximité accessible à tous les justiciables. Il vise aussi à assurer la représentation de la poursuite de la Ville de Montréal, des 15 autres municipalités de l'agglomération de Montréal, de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de la Société de transport de Montréal (STM) et de Sa Majesté la reine dans les dossiers traités par la cour municipale en matière pénale et criminelle relevant de sa compétence.

Enfin, le Service des affaires juridiques offre les services du Bureau des réclamations auprès duquel les citoyens peuvent déposer leurs demandes d'indemnisation pour des dommages subis en raison d'une faute commise par la Ville ou l'un de ses employés.

Tableau 35
Affaires juridiques
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	43 837	45 022	45 993	49 298	3 305	49 340
Transport et communications	2 763	2 979	3 277	2 490	(787)	3 335
Services professionnels	697	1 020	857	1 484	627	1 381
Services techniques et autres	7 229	7 139	6 938	7 988	1 050	7 210
Location, entretien et réparation	3 648	3 597	3 618	3 373	(245)	3 484
Biens durables et non durables	901	874	925	1 144	219	1 067
Autres objets de dépenses	13	-	-	-	-	-
	59 088	60 631	61 608	65 777	4 169	65 817

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- présence dans tous les dossiers stratégiques de la Ville, notamment la gestion des dossiers dans le cadre du programme de remboursement (projet de loi 26 – Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics) et préparation des recours;
- mise sur pied d'un comité permanent de formation; tenue de deux journées juridiques (plus de 700 participants) et de plusieurs formations ad hoc;
- mise en place d'une procédure visant le traitement rapide des constats d'infraction;
- réalisation des travaux en vue de la présentation et de l'adoption de la Loi sur la Métropole;
- lancement des travaux visant la mise en place de la cour numérique;

- développement du programme de toxicomanie : projet pilote terminé, analyse en cours pour mise en place en 2016;
- mise en production de la phase II du Système de gestion intégré de la cour municipale – volet audience (SICMA).

Principales variations

Rémunération

- Régime surcomplémentaire de retraite de la Magistrature : la dépense étant comptabilisée dans les comptes corporatifs de la Ville alors que le budget est enregistré dans les comptes du Service des affaires juridiques, l'écart favorable de 1,5 M\$ n'a aucun impact sur le cadre financier de la Ville.
- Économies salariales générées par des délais de comblement de postes, dégageant un écart favorable de 1,8 M\$.

Autres objets de dépenses

- Frais de poste de la cour municipale plus élevés que le budget de 0,8 M\$; pour 2016, ce budget a été augmenté afin de correspondre aux nouveaux tarifs de Postes Canada.
- Économie de 0,6 M\$ sur les services professionnels, notamment sur les honoraires juridiques nécessaires à la défense de la Ville.
- Économie de 1,1 M\$ sur les services techniques, notamment sur les honoraires des huissiers externes.

Approvisionnement

Par l'expertise de ses employés, le Service de l'approvisionnement soutient les unités d'affaires pour leurs besoins matériels, de services et opérationnels. Il développe des stratégies d'acquisition et de logistique contribuant à la saine gestion et à l'essor de la Ville de Montréal.

Tableau 36
Approvisionnement
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	20 199	19 858	19 121	19 413	291	19 441
Transport et communications	286	337	346	396	50	335
Services professionnels	56	43	63	75	13	66
Services techniques et autres	103	101	164	124	(40)	164
Location, entretien et réparation	326	785	1 094	1 094	-	1 037
Biens durables et non durables	484	411	504	457	(47)	543
Contributions à des organismes	-	-	2	-	(2)	2
Autres objets de dépenses	202	246	381	96	(285)	96
	21 656	21 781	21 675	21 655	(20)	21 684

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- réduction de 11 à 5 jours, ou 55 %, du temps de cycle pour le traitement d'une commande, au centre de distribution;
- diminution du nombre d'addendas de 13,7 %, malgré une hausse des appels d'offres de 10 %;
- hausse du nombre de lignes par bon de commande de 11,2 %, tout en baissant le nombre de bons de commande de 9,3 %.

Principales variations

Budget modifié à la hausse à la suite du transfert en mi-année d'un poste du Service des communications au Service de l'approvisionnement.

Rémunération et cotisations de l'employeur

- Postes temporairement non pourvus en raison de maladie, retard de dotation et congés sans solde, pour 0,6 M\$.
- Augmentation des heures supplémentaires reliées au service à la clientèle des ateliers mécaniques : quart de travail supplémentaire, nouveaux ateliers de proximité et opération neige, pour 0,3 M\$.

Autres objets de dépenses

- Dépassement de 0,3 M\$ attribuable à la désuétude de l'inventaire; combinaison des éléments suivants : sous-budgétisation de la dépense, mise au rancart de véhicules du matériel roulant et impact résiduel de la prise en charge des inventaires des arrondissements.

Bureau de l'inspecteur général

L'Inspecteur général a pour mandat de surveiller les processus de passation de contrats et l'exécution de ceux-ci par la Ville de Montréal ou par toute personne morale qui lui est liée, par exemple : Ville de Montréal, la Société d'habitation de Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau, le Bureau du taxi, etc.

L'inspecteur général recommande au conseil municipal et à toutes les instances décisionnelles toute mesure visant à prévenir les manquements à l'intégrité dans le cadre de la passation de contrats et il recommande également au conseil toute mesure visant à favoriser le respect des dispositions légales et des exigences de la Ville en matière de passation et d'exécution de contrats.

Il exerce son mandat tant à l'égard des contrats qui relèvent d'une compétence d'agglomération que de ceux qui relèvent d'une compétence de proximité.

Tableau 37
Bureau de l'inspecteur général
(en milliers de dollars)

	2013	Réel 2014	2015	Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	-	1 045	3 006	3 640	634	3 813
Transport et communications	-	57	75	80	5	147
Services professionnels	-	61	58	65	7	80
Services techniques et autres	-	174	187	1 439	1 252	713
Location, entretien et réparation	-	128	292	326	34	347
Biens durables et non durables	-	694	83	-	(83)	118
Autres objets de dépenses	-	270	421	-	(421)	333
	-	2 429	4 122	5 550	1 428	5 550

Faits saillants

À ce jour, un grand nombre de signalements et de dénonciations ont été adressés au Bureau de l'inspecteur général. Des statistiques détaillées sur ces signalements et dénonciations seront présentées lors du dépôt du rapport annuel du Bureau de l'inspecteur général.

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- le Bureau de l'inspecteur général a réalisé plusieurs enquêtes, et cinq rapports ont été déposés aux instances;
- la surveillance continue du Programme complémentaire de planage-revêtement (PCPR) a été établie, considérant les risques inhérents à la mise en œuvre de ce programme d'envergure. Le 22 septembre 2015, l'inspecteur général suspendait un contrat pour des travaux de planage de rue, la pose d'enrobé bitumineux et la reconstruction de bordures et de trottoirs;
- le personnel du Bureau de l'inspecteur a suivi plusieurs formations de durée variable, en lien avec le mandat que la loi confie à l'inspecteur. De plus, en novembre 2015, tous les membres des équipes Inspections et enquêtes et Expertise et analyse ont suivi une formation de 80 heures sur les techniques d'enquêtes et d'entrevues. Cette formation a été donnée par l'École nationale

de police du Québec (ÉNPQ) et a permis aux membres de ces équipes d'affiner leurs techniques, au moyen de cours magistraux et de mises en situation pratiques.

Principales variations

En 2015, le Bureau de l'inspecteur général s'est réorganisé afin de mieux remplir sa mission. Le bureau a embauché environ 30 personnes depuis près de 2 ans. À la fin de l'année, le bureau était pleinement opérationnel.

Rémunération et cotisations de l'employeur

- Écart favorable de 0,6 M\$ occasionné par des retards dans la dotation et des postes vacants non pourvus en cours d'année.

Services techniques et autres

- Écart favorable de 1,3 M\$ pour l'achat de services techniques que le Bureau de l'inspecteur n'a pas effectué, services destinés à des besoins spécifiques, à des enquêtes spéciales et/ou à la réorganisation de sa structure.

Autres objets de dépenses

- Écart défavorable de 0,4 M\$ dû à un changement de méthode de comptabilisation des prêts de services.

Commission de la fonction publique

La Commission de la fonction publique (CFPM) a pour mission de vérifier le caractère impartial et équitable des règles de dotation et autres politiques de la Ville en matière de gestion de la main-d'œuvre. En vertu de la Charte de la Ville de Montréal, la CFPM relève du conseil municipal et est encadrée par le règlement 04-061 de la Ville.

Tableau 38

Commission de la fonction publique

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	842	845	931	904	(27)	904
Transport et communications	13	13	12	16	4	16
Services professionnels	58	60	51	71	20	53
Services techniques et autres	23	23	26	31	5	29
Location, entretien et réparation	108	96	105	82	(23)	107
Biens durables et non durables	2	3	4	13	9	8
	1 046	1 040	1 129	1 117	(12)	1 117

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- vérification de la qualité du processus d'évaluation des compétences génériques destiné à pourvoir les postes professionnels et cadres-conseils administrés par le Service des ressources humaines (SRH);
- vérification du processus d'évaluation des connaissances destiné à pourvoir les postes cols blancs, plus spécifiquement les emplois requérant un diplôme d'études collégiales (DEC). Il s'agit aussi de processus administrés par le SRH;
- vérification, auprès de l'ensemble des unités d'affaires de la Ville, de la conformité à la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal (PDGMO) des nominations temporaires de 114 cadres à des postes vacants permanents. La CFPM était notamment préoccupée par le risque de favoritisme associé à ce type de nomination;
- traitement d'un peu plus d'une centaine de plaintes et signalements d'employés. Plusieurs de ces dossiers ont donné lieu à des rapports d'analyse, suivis d'avis et de recommandations adressés au SRH et aux autres unités d'affaires concernées. Le nombre de plaintes et de signalements ne cesse de croître avec les années et, conséquemment, leur traitement nécessite davantage de ressources;
- réalisation de diverses études et documents d'orientation sur des sujets d'intérêt liés à la dotation et à la gestion de la main-d'œuvre : la mutation interpostes pour les cadres; la reconnaissance du diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) pour compenser l'absence d'un baccalauréat;
- le 25 mai 2015, la CFPM a déposé son rapport annuel de 2014 au conseil municipal afin de rendre compte de ses travaux.

Principales variations

Aucune variation importante.

Commission des services électriques

La Commission des services électriques de Montréal (CSÉM) s'emploie à promouvoir et à favoriser l'enfouissement des réseaux câblés sur l'ensemble du territoire de Montréal, conformément aux orientations et politiques de la Ville.

La CSÉM planifie, conçoit, fait construire, entretient, exploite et administre le réseau de conduits souterrains. Elle gère et coordonne les interventions sur le réseau de distribution aérien et en assure l'intégration au réseau souterrain.

La CSÉM s'autofinance au moyen de redevances perçues auprès de ses usagers et utilisateurs.

Tableau 39
Commission des services électriques
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	5 021	6 428	6 938	5 810	(1 128)	5 811
Transport et communications	224	227	248	109	(139)	119
Services professionnels	167	182	136	393	257	339
Services techniques et autres	1 674	(223)	5 005	7 293	2 288	7 133
Location, entretien et réparation	1 040	993	1 042	1 079	37	1 145
Biens durables et non durables	384	437	442	388	(54)	525
Frais de financement	22 304	22 880	23 721	23 165	(556)	23 165
Autres objets de dépenses	890	466	265	1 962	1 697	1 962
	31 704	31 390	37 797	40 199	2 402	40 199

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- fixation du taux de redevances à 4,184 dollars du mètre, inférieur de 2 % à la prévision budgétaire;
- inspection structurale de 2 120 puits d'accès et de 739 puits d'accès pour occupation;
- intégration des travaux de la CSÉM dans une quinzaine de projets de la Ville.

Principales variations

Rémunération

- Écart défavorable de 1,1 M\$ provenant principalement de la diminution de la rémunération à capitaliser reliée à des travaux d'une valeur d'environ 5,0 M\$ non imputés au PTI-CSE.

Services techniques et autres

- Écart favorable de 2,3 M\$ causé par le fait que depuis 2013, plusieurs travaux de conduits sont intégrés aux contrats de la Ville et du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec (MTQ) et ne sont donc pas imputés aux dépenses et revenus du service.

Frais de financement

- Écart défavorable de 0,6 M\$ causé principalement par un revenu d'escompte de 0,7 M\$ prévu à cette dépense et imputé aux revenus.

Autres objets de dépenses

- Écart favorable de 1,7 M\$ causé par le retard ou le report de plusieurs interventions des usagers en vue de l'enlèvement de câbles et du déplacement de poteaux en arrière-lot.

Communications

Le Service des communications a pour mission d'informer les Montréalais et les parties prenantes des décisions de l'administration municipale et des services offerts par celle-ci.

Il conseille et accompagne les unités administratives de la Ville de Montréal en matière de communication et déploie des stratégies de communication dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre de leurs projets.

Garant de l'image de marque de la Ville de Montréal, le Service des communications en assure la cohérence dans les mandats qui lui sont confiés.

Tableau 40
Communications
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	7 701	9 116	9 586	9 901	315	9 999
Transport et communications	1 651	1 286	1 370	1 223	(147)	1 534
Services professionnels	163	60	407	92	(315)	427
Services techniques et autres	1 228	1 158	737	931	194	1 376
Location, entretien et réparation	1 945	1 655	1 615	1 546	(69)	1 655
Biens durables et non durables	211	128	105	51	(54)	111
Autres objets de dépenses	(49)	-	10	-	(10)	10
	12 850	13 403	13 830	13 744	(86)	15 112

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- centralisation des ressources;
- évaluation des dépenses de communication de la Ville;
- révision de l'offre de services;
- placement obligatoire optimisé. L'appel d'offres pour le placement obligatoire passe de 4 dollars la ligne à 1,25 dollar;
- élaboration d'une stratégie sur la présence numérique de la Ville de Montréal;
- renforcement de l'image de marque de la Ville;
- accentuation du rôle-conseil en communication;
- renforcement des communications internes.

Principales variations

La différence de 1,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié est due aux budgets supplémentaires reçus des dépenses contingentes imprévues d'administration pour les activités de communications en lien avec les projets tels que *Je fais Montréal*, eaux usées, déneigement, placements

médias obligatoires, le plan de l'eau et le projet de l'élaboration d'une stratégie d'évolution de la présence numérique de la Ville de Montréal.

Globalement, le Service des communications présente un déficit de 0,1 M\$ par rapport au budget original attribuable aux éléments suivants :

Transport et communications

- écart défavorable de 0,1 M\$ attribuable aux activités de communication en lien avec le dossier des eaux usées non prévu au budget ainsi que l'augmentation marquée des frais de poste relatifs à la gestion de la carte accès Montréal;

Services professionnels

- écart défavorable de 0,3 M\$ attribuable aux honoraires requis en lien avec le projet Je fais Montréal et le projet de l'élaboration d'une stratégie d'évolution de la présence numérique de la Ville de Montréal tous deux financés par des budgets additionnels;

Services techniques et autres

- écart favorable de 0,2 M\$ attribuable à une économie de 0,6 M\$ relative aux dépenses en lien avec le centre d'impression, les unités d'affaires clientes étant facturées directement par les fournisseurs pour leurs travaux d'impression. Toutefois, le service a eu recours à des services techniques pour des activités de rédaction additionnelles, des communications liées au déneigement et le dossier des eaux usées, pour 0,4 M\$.

Concertation des arrondissements

La mission du Service de la concertation des arrondissements est d'assurer aux arrondissements et aux services centraux le pilotage de projets corporatifs et d'activités de soutien aux opérations, notamment celles relatives aux « travaux publics », par des approches de concertation et de services-conseils.

Tableau 41
Concertation des arrondissements
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	4 291	4 127	7 554	4 415	(3 139)	4 415
Transport et communications	550	632	705	404	(301)	787
Services professionnels	1 243	1 191	334	1 858	1 524	1 587
Services techniques et autres	12 248	14 957	6 352	15 689	9 337	11 452
Location, entretien et réparation	1 182	998	3 359	1 088	(2 271)	3 833
Biens durables et non durables	151	208	608	373	(235)	959
Contributions à des organismes	240	150	697	-	(697)	698
	19 905	22 263	19 609	23 827	4 218	23 731

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

Déneigement

- mise en application de la nouvelle politique de déneigement;
- gestion centralisée des sites d'élimination de la neige;
- implantation du système de contrôle et de suivi des opérations de chargement de neige (SIT-Neige) dans 10 arrondissements;
- implantation des systèmes technologiques Info-Neige et Info-remorquage pour l'ensemble des arrondissements;
- élaboration d'un guide d'utilisation des fondants et abrasifs;

Propreté

- mise en œuvre de la dernière année du Programme de propreté 2011-2015;
- réalisation de 11 projets totalisant 21 murales dans 7 arrondissements;
- soutien de plus de 354 corvées de propreté au cours de la saison estivale;

Gestion animalière

- poursuite du développement du projet de construction du futur Centre de services animaliers municipal;
- réalisation d'activités de promotion pour encourager les bons comportements des citoyens en gestion animalière;

Expertise et soutien 311 et Unité d'intervention rapide et prioritaire (UIRP)

- planification du transfert du Centre d'appels 311, soirs, week-ends et jours fériés, anciennement dans l'arrondissement de LaSalle, au Service de la concertation des arrondissements;

Concertation des arrondissements

- gestion de contrats et de projets au bénéfice des arrondissements : lutte contre l'agrile du frêne, legs du 375^e anniversaire, quartiers intégrés, colonnes d'affichage, etc.

Principales variations

Déneigement

- Écart favorable de 3,2 M\$, principalement attribuable à une quantité de neige chargée et transportée vers les sites d'élimination moindre que prévu, ainsi que moins d'opérations de déneigement.

Divers dossiers

Un écart favorable de 1,0 M\$ principalement attribuable aux éléments suivants :

- baisse des dépenses liées aux activités de propreté;
- report des frais d'exploitation associés aux nouveaux systèmes technologiques;
- impact du retard dans la construction du Centre de services animaliers sur certaines dépenses associées.

Culture

Le Service de la culture a pour mission de consolider, de développer et d'accroître le rayonnement de Montréal comme métropole culturelle, de fournir une expertise professionnelle à la Direction générale, aux arrondissements et aux services municipaux et d'agir à titre de répondant municipal avec les milieux culturels, les partenaires publics et privés ainsi que le grand public en matière de culture.

De manière plus spécifique, l'action du service a pour but de développer ou de mettre en valeur :

- le loisir, la pratique artistique amateur et le patrimoine immatériel;
- le réseau des bibliothèques;
- le réseau municipal de diffusion culturelle (Accès culture);
- l'art public et le patrimoine artistique;
- les événements publics;
- les festivals et événements culturels;
- l'industrie cinématographique et télévisuelle;
- les industries culturelles et créatives;
- les équipements, espaces et quartiers culturels.

Tableau 42

Culture

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart 2015	Budget modifié
	2013	2014	2015	2015	\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	15 197	14 839	14 728	14 738	10	14 670
Transport et communications	843	735	712	486	(226)	788
Services professionnels	1 639	1 524	1 827	1 797	(30)	2 147
Services techniques et autres	3 101	2 588	2 847	3 307	460	3 987
Location, entretien et réparation	2 715	2 190	2 118	2 224	106	2 126
Biens durables et non durables	5 380	5 381	4 895	4 914	19	4 985
Frais de financement	-	-	-	125	125	-
Contributions à des organismes	15 868	16 207	26 852	12 480	(14 372)	18 223
Autres objets de dépenses	215	146	237	535	298	235
	44 958	43 610	54 216	40 606	(13 610)	47 161

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- Quartier des spectacles : aménagement de l'esplanade Clark-pôle Place-des-Arts, développement de la fonction culturelle pour huit projets immobiliers culturels, réalisation de deux nouveaux projets d'éclairage pour le Plan lumière;
- Montréal, métropole culturelle : mise en place du comité de travail Montréal, métropole numérique (Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), ministère de la Culture et des Communications (MCC), Conseil des arts de Montréal (CAM), Office national du film du Canada (ONF), Ville de Montréal);

- legs du 375^e : accompagnement des projets Montréal en histoires et de Pointe-à-Callière;
- poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action de la pratique artistique amateur à Montréal 2013-2017;
- soutien à l'élaboration de deux plans d'action culturelle locaux;
- mise en place et coordination d'un comité de suivi pour la révision et l'actualisation des indicateurs et cibles du plan d'action du réseau Accès culture 2010-2014;
- dépôt d'un programme fonctionnel et technique (sommaire) pour une relocalisation du Centre d'histoire de Montréal (CHM) en fonction de l'Énoncé de concept – Pour un nouveau Centre d'histoire de Montréal;
- renouvellement du protocole d'entente avec la Fondation de la Chapelle historique du Bon-Pasteur;
- poursuite de l'intégration du Théâtre Outremont à titre de diffuseur du réseau Accès Culture;
- programmes et ententes de partenariat (entente MCC–Ville) : renouvellement de huit ententes de partenariat avec des organismes culturels montréalais et du *Programme de médiation culturelle des arrondissements montréalais*;
- art public : restauration de six œuvres, acquisition de trois nouvelles œuvres, dépôt d'un plan directeur de l'art public pour le Quartier des spectacles et pour le Projet Bonaventure;
- réseau des bibliothèques : optimisation des processus du Centre de services partagés (CSP) et des systèmes d'information Projet de RFID (radio-identification) et libre-service, monitoring de la performance des bibliothèques, renouvellement et actualisation du rôle des bibliothèques et du site web;
- programme RAC (rénovation, agrandissement et construction de bibliothèque) : ouverture de la bibliothèque Saul-Bellow, dans l'arrondissement de Lachine, et fin des travaux à la bibliothèque Benny, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce;
- cinéma, festivals et événements : accompagnement stratégique de cinq nouveaux événements nationaux et internationaux.

Principales variations

Variation entre le budget original et le budget modifié

- Budget additionnel de 4,2 M\$ pour une aide financière à Montréal en Histoire pour le projet *Cité mémoire*.
- Budget de 0,7 M\$ en provenance des dépenses contingentes pour un soutien à ArtsGames (IAC).
- Budget de 1,0 M\$ provenant de l'affectation de surplus – Entente MCCCCF–Ville.

Variation entre le budget original et les dépenses réelles

La principale variation a été enregistrée aux contributions financières, soit un écart défavorable de 14,4 M\$.

- Contributions financées par un emprunt de 8,8 M\$ à la Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière.
- Contribution financière de 4,2 M\$ à Montréal en Histoires pour le projet *Cité mémoire*.
- Soutien financier de 0,5 M\$ à ArtGames.

Développement économique

Le Service du développement économique (SDÉ) a pour mission de stimuler la création de richesse, avec l'aide des acteurs du développement économique, dans une perspective de développement durable.

Tableau 43
Développement économique
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart 2015	Budget modifié
	2013	2014	2015	2015	\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	3 558	3 079	3 753	2 835	(918)	2 847
Transport et communications	154	268	366	90	(276)	391
Services professionnels	258	712	371	40	(331)	804
Services techniques et autres	117	184	182	71	(111)	190
Location, entretien et réparation	356	359	1 001	707	(294)	1 001
Biens durables et non durables	1	24	21	4	(17)	32
Contributions à des organismes	19 213	18 649	11 078	17 029	5 951	22 543
Autres objets de dépenses	15 227	13 263	16 358	19 481	3 123	16 609
	38 884	36 538	33 130	40 257	7 127	44 417

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- plan d'action 2015-2017 : lancement en juin 2015;
- plan commerce : approbation du plan, d'une valeur de 40,0 M\$, et amorce de la mise en œuvre des mesures de développement et de dynamisation des artères commerciales de Montréal :
 - PR@M-Artère en chantier : désignation des deux premiers secteurs commerciaux bénéficiaires de contributions;
 - programme de soutien financier des interventions visant l'amélioration des affaires réalisées par les sociétés de développement commercial : approbation de 13 projets;
 - programme de soutien financier visant la création de sociétés de développement commercial : approbation de 8 projets;
- développement économique local : création du réseau PME MTL, qui offre du soutien et du financement aux entrepreneurs montréalais et à leurs projets sur le territoire de l'agglomération;
- PR@M-Industrie : 212 projets admis, totalisant des investissements potentiels de plus de 4,4 G\$, de 2016 à 2018, et des subventions potentielles de 440,0 M\$ de 2017 à 2023; 23 projets réalisés, totalisant une augmentation de plus de 217 M\$ de l'assiette fiscale et des engagements en versements de subventions de 27,6 M\$ de 2015 à 2019;
- PR@M-Économie sociale : 3 projets admis, totalisant des investissements potentiels de près de 0,9 M\$, de 2016 à 2017 et des subventions potentielles de 0,3 M\$, de 2016 à 2017; 3 projets réalisés, totalisant des investissements d'un peu plus de 1,6 M\$ et des versements de subventions de 0,5 M\$;

- ClimatSol : 15 projets admis, totalisant des investissements potentiels d'un peu plus de 326 M\$, de 2015 à 2020, et des subventions potentielles de 4,7 M\$ de 2016 à 2017; 4 projets réalisés, totalisant des investissements de 52,0 M\$ et des versements de subventions de 0,6 M\$;
- PRAM-Est : 7 projets acceptés pour un investissement total annoncé par les partenaires de près de 2,3 M\$, dont près de 1,1 M\$ seront versés en subventions, de 2015 à 2017;
- Mode : établissement des nouvelles orientations et préparation du nouveau plan d'action 2016-2017; versement de 0,1 M\$ en subventions et commandites à 7 partenaires stratégiques;
- design : suspension du programme incitatif à la tenue de concours d'architecture et de design, en l'absence de dérogations à la Loi sur les cités et villes autorisant ce mode d'octroi de contrats; développement d'un règlement type et d'outils d'accompagnement pour la tenue de concours d'architecture et de design; réalisation d'une édition spéciale « 20^e anniversaire » des Prix Commerce Design Montréal (100 candidatures reçues, 20 tandems commerçant-designer primés);
- banc d'essai en phytoremédiation : approbation d'une entente avec l'Institut de recherche en biologie végétale pour le développement de techniques de décontamination des sols;
- parcours Innovation PME Montréal : accompagnement de 30 entreprises en quête de solutions innovantes à leurs problèmes de croissance;
- visibilité des entreprises des régions : tenue d'une première mission commerciale « La journée des Îles », le 20 octobre 2015, à laquelle ont participé 25 entreprises des Îles-de-la-Madeleine et 85 entreprises de Montréal;
- projets structurants : approbation du financement et accompagnement de 14 nouveaux projets, pour un investissement total annoncé de 28,3 M\$, dont 2,1 M\$ seront versés en subventions, de 2015 à 2017, incluant une somme de 0,3 M\$ destinée à 3 projets spécifiques, situés aux abords du site du Campus Outremont.

Principales variations

- Révision à la baisse de l'engagement du gouvernement du Québec en matière de développement économique local, réduisant les déboursés de la Ville d'un montant de 10,2 M\$.
- Déficit de la masse salariale, à hauteur de 0,9 M\$:
 - montant de 0,4 M\$ s'expliquant par la présence de personnel en disponibilité, dont plusieurs cas ont été régularisés au cours de l'année 2015, et par un prêt de service;
 - montant de 0,5 M\$, attribuable à l'impact de l'ajout et du transfert de postes non prévus, associés notamment à la mise en place de la nouvelle structure, pour lesquels le financement a été couvert par des économies dans les autres familles de dépenses.
- Financement des actions requises en lien avec la fermeture de l'organisme Conférence régionale des élus de Montréal : 0,8 M\$ à titre de montant transitoire à l'organisme et 1,1 M\$ en crédits additionnels en cours d'année pour soutenir un nouvel organisme, Concertation régionale de Montréal.
- Injection de 2,9 M\$ en crédits additionnels dans le programme PR@M-Industrie, faisant accroître les déboursés à 15,8 M\$, par rapport à une prévision de 12,9 M\$.
- Réaménagements au chapitre de l'entente de 175 M\$ afin de couvrir des dossiers et des programmes pour lesquels les dépenses doivent être reconnues à titre de contribution à des organismes dont l'enveloppe budgétaire initiale est prévue à la catégorie « autres objets de dépenses »; ces transferts sont de l'ordre de 2,7 M\$.

Direction générale

Sous l'autorité du comité exécutif, la Direction générale assure la gestion des activités administratives de la Ville, soutient le processus décisionnel des instances politiques et voit à la mise en œuvre de leurs décisions. Elle établit les priorités des services municipaux et en assure le suivi.

La Direction générale exerce un rôle de leadership, d'expertise et de coordination en matière de contrôle interne, de développement durable, de ville intelligente et numérique, de relations gouvernementales et municipales, de relations internationales, de coordination des grands projets et programmes et d'amélioration des services à la clientèle.

Tableau 44
Direction générale

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	11 739	11 748	12 445	11 365	(1 080)	13 221
Transport et communications	417	431	583	578	(5)	727
Services professionnels	354	989	1 314	1 438	124	2 120
Services techniques et autres	1 482	1 623	1 559	1 142	(417)	1 730
Location, entretien et réparation	946	936	956	919	(37)	957
Biens durables et non durables	255	191	229	216	(13)	270
Contributions à des organismes	242	50	618	1 110	492	1 182
	15 435	15 968	17 704	16 768	(936)	20 207

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

Administration

- poursuite de la mise en œuvre du Plan quinquennal de main d'œuvre;
- hausse de la cote de crédit Standard & Poor's pour Montréal (1^{re} fois en plus de 30 ans);

Service à la clientèle

- mise en place du Bureau de l'expérience client;
- détermination des secteurs d'intervention prioritaires;

Ville intelligente et numérique

- réalisation ou début de mise en œuvre de 11 projets prévus au Plan d'action Montréal, ville intelligente et numérique;

Relations internationales

- préparation du Forum mondial sur l'économie sociale - GSEF 2016;
- accroissement du leadership de Montréal; notamment par la tenue du Sommet Vivre ensemble;
- réalisation de la mission en Chine, regroupant la plus large délégation de l'histoire de Montréal;

Relations gouvernementales

- signature du nouveau pacte fiscal;
- poursuite des travaux sur le statut de la métropole;

Contrôle interne

- enquêtes, analyses techniques et consultations en matière d'éthique, d'octroi de contrats, de marchés, etc.; audits sur le déneigement et le dégel des entrées d'eau;
- définition des contenus de formation sur le leadership éthique;

Développement durable

- mise en place du programme pilote *Quartier intégré*;

Gestion des projets et programmes d'immobilisations

- taux d'accroissement des dépenses d'immobilisations de 10,6 % en 2015 (20,6 % en tenant compte de la réduction du coût des travaux);
- mise en place du processus d'élaboration d'un plan décennal d'immobilisations (PDI) 2016-2025.

Principales variations

La variation globale de 3,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement attribuable à la mise en place de deux bureaux, soit le Bureau de la ville intelligente et numérique, pour 1,0 M\$, et le Bureau de l'expérience client, pour 1,1 M\$, ainsi qu'à l'intégration de nouvelles activités et projets, pour 1,3 M\$ (ex. : *Je fais Montréal*, réingénierie du 311, observatoire Vivre ensemble, Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence, coordination de l'accueil de réfugiés, statut de la métropole).

La variation globale défavorable de 0,9 M\$ entre les dépenses réelles et le budget original est principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération

- écart défavorable de 1,1 M\$ attribuable à la mise en place de deux nouveaux bureaux, soit la Ville intelligente et numérique, pour 0,3 M\$ et l'Expérience client, pour 0,5 M\$, ainsi qu'à l'intégration de nouvelles activités et de nouveaux projets, pour 0,4 M\$ (*Je fais Montréal*, réingénierie des processus, observatoire Vivre ensemble, Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence, coordination de l'arrivée des nouveaux réfugiés), financés par les dépenses contingentes imprévues d'administration;

Services techniques et autres

- écart défavorable de 0,4 M\$ principalement attribuable aux coûts liés à la mise en candidature de la Ville de Montréal pour accueillir, à partir de 2016, le Championnat du monde de Formule E de la FIA, pour 0,2 M\$ et à la convention de licence de droits d'auteurs entre la Ville de Montréal et la société québécoise de gestion collective des droits de reproduction Copibec, pour 0,1 M\$, financés par les dépenses contingentes imprévues d'administration;

Contributions à des organismes

- écart favorable de 0,5 M\$ principalement attribuable aux virements de crédits du développement durable aux arrondissements ciblés, dans le cadre du programme des quartiers intégrés et Quartiers 21.

Diversité sociale et sports

La mission du Service de la diversité sociale et des sports est de favoriser l'équité sociale, économique et culturelle, ainsi que la valorisation des compétences des personnes et des collectivités montréalaises pour contribuer activement au développement d'une ville solidaire et inclusive.

Le Service vise également à contribuer, par ses installations d'envergure, son leadership, ses programmes et son expertise, à la vie physiquement active des citoyens et au rayonnement de Montréal en tant que ville olympique et métropole sportive de premier plan.

Tableau 45
Diversité sociale et sports
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart 2015	Budget modifié
	2013	2014	2015	2015	\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	11 217	11 214	11 884	11 235	(649)	11 762
Transport et communications	366	231	331	228	(103)	332
Services professionnels	396	324	607	316	(291)	636
Services techniques et autres	1 899	1 999	2 083	2 178	95	2 394
Location, entretien et réparation	4 097	4 070	4 302	5 329	1 027	5 137
Biens durables et non durables	1 915	2 093	2 285	2 214	(71)	2 427
Contributions à des organismes	16 763	21 335	22 667	16 953	(5 714)	22 689
Autres objets de dépenses	1 352	1 358	1 060	1 358	298	1 195
	38 005	42 624	45 219	39 811	(5 408)	46 572

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

Volet diversité sociale

- mise en œuvre du Plan d'action en itinérance 2014-2017 *Parce que la rue est une impasse*, notamment du premier dénombrement des personnes en situation d'itinérance à Montréal;
- adoption du Plan d'action 2015-2018 en accessibilité universelle;
- soutien aux activités de prévention d'adhésion des jeunes aux gangs de rue;
- renouvellement de l'entente avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale; soutien des actions visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- consolidation des interventions dans les 12 secteurs de revitalisation urbaine intégrée;
- coordination du plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA); adoption et mise en œuvre du programme de soutien aux projets d'immobilisations;
- adoption du Cadre de référence – Initiative montréalaise de soutien au développement social local pour les 30 tables de quartier;
- gestion de l'entente conclue entre la Ville et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion en matière d'intégration des nouveaux arrivants, des immigrants et des personnes issues de l'immigration;

- mise en œuvre du Programme *Montréal interculturel*, contribution au projet *Valorisation jeunesse – Place à la relève*;
- coordination et mise en œuvre de la Stratégie jeunesse 2013-2017;
- mise en œuvre du plan d'action 2014-2018 de la politique d'égalité hommes-femmes; réalisation du Printemps des Montréalaises;
- entente avec le ministère de la Sécurité publique du Canada et mise en œuvre du Réseau des municipalités canadiennes en prévention de la criminalité.

Volet sport et activité physique

- offre variée d'activités pour les citoyens, offre de plateaux sportifs propices au développement des athlètes et à la tenue de compétitions au complexe sportif Claude-Robillard, dans les arénas Michel-Normandin et Maurice-Richard, ainsi qu'au TAZ;
- ouverture du nouveau Stade de soccer de Montréal;
- mise en œuvre de la Politique du sport et de l'activité physique et mise en place de la Table interrégionale en saines habitudes de vie;
- adoption et mise en œuvre du programme de soutien à la réfection des terrains de balle, préparation d'une politique et d'un plan d'action sur le baseball;
- adoption et mise en œuvre du programme de soutien aux initiatives locales d'activités de plein air liées au plan de l'eau;
- poursuite du plan directeur des plateaux sportifs extérieurs et du plein air urbain;
- consolidation et renouvellement de l'entente avec Tennis Canada;
- poursuite de la mise en œuvre des programmes de soutien à la mise aux normes des arénas, des équipements aquatiques et des équipements supralocaux;
- soutien à l'accueil d'événements d'envergure par le programme de soutien aux événements sportifs d'envergure internationale, nationale et métropolitaine;
- obtention des droits de nouveaux événements sportifs : Championnat du monde de gymnastique de 2017, Championnat du monde de patinage de vitesse courte piste de 2016;
- accompagnement et soutien des comités organisateurs de la Coupe du monde féminine de 2015 de la FIFA, du Championnat du monde de hockey junior de 2015 et 2017, du Tour de ski de 2016, des Jeux du Québec de 2016, des Jeux mondiaux des pompiers et policiers de 2017 et du Championnat du monde de gymnastique de 2017.

Principales variations

L'écart entre le budget original et le budget modifié s'explique par un budget additionnel de dépenses d'environ 3,0 M\$ pour du soutien financier à la tenue d'événements sportifs d'envergure, ainsi que par le report d'un budget de dépenses et de revenus lié à diverses ententes gouvernementales.

Les dépenses réelles correspondent à 97 % du budget modifié. L'écart entre le budget original et les dépenses réelles est principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

- écart défavorable de 0,6 M\$, dû principalement au financement de certains postes par d'autres familles de dépenses;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 1,0 M\$, dû principalement à des économies de loyer, à la Diversité sociale;

Contributions à des organismes

- écart défavorable de 5,7 M\$, relié à l'octroi d'un budget additionnel et s'expliquant par des contributions versées à des organismes pour des événements sportifs ou des projets de diversité sociale admissibles aux ententes gouvernementales.

Eau

La mission du Service de l'eau est d'assurer la maîtrise, la coordination et la cohérence des activités du cycle de l'eau (production et distribution de l'eau potable, collecte et traitement des eaux usées) sous l'angle de l'entretien et de l'extension du réseau, et ce, de manière à développer une organisation de gestion publique de l'eau qui soit performante et perçue comme telle par la population et les usagers de l'agglomération de l'île de Montréal. De plus, le Service de l'eau est responsable du plan d'intervention intégrant le volet voirie afin d'optimiser les interventions nécessaires aux infrastructures de l'eau.

Tableau 46

Eau

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart 2015	Budget modifié
	2013	2014	2015	2015	\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	65 412	68 426	69 580	70 071	491	70 072
Transport et communications	1 789	1 476	1 777	1 677	(100)	1 986
Services professionnels	9 520	3 728	5 562	11 053	5 491	8 563
Services techniques et autres	8 372	9 996	8 354	10 084	1 730	9 497
Location, entretien et réparation	25 172	22 644	15 033	36 819	21 786	20 580
Biens durables et non durables	48 159	51 127	51 773	58 819	7 046	57 904
Frais de financement	27 993	24 705	22 800	23 408	608	23 408
Contributions à des organismes	420	378	461	399	(62)	481
Autres objets de dépenses	(36)	(1 988)	(1 066)	(4 023)	(2 957)	(4 023)
	186 801	180 492	174 274	208 307	34 033	188 468

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- poursuite des activités dans un contexte de mise aux normes des procédés et de modernisation des usines :
 - ajout de deux stations d'alerte aux prises d'eau potable LaSalle et Atwater permettant l'arrêt du pompage de l'eau brute en cas de risque de contamination pour les usines Charles-J.-Des Baillets et Atwater;
 - suivi constant et rigoureux des opérations (attestation du PEXEP – *Programme d'excellence en eau potable*) dans un contexte de modernisation des usines de production d'eau potable;
 - remplacement des systèmes de chloration gazeuse par des systèmes à l'hypochlorite de sodium diminuant les risques pour la population environnante et mise en route du procédé de désinfection aux ultraviolets aux usines Atwater et Charles-J.-Des Baillets, et du procédé d'ozonation à Charles-J.-Des Baillets;
 - maintien de la cote environnementale à un niveau d'excellence, 100 % - Station d'épuration Jean-R.-Marcotte;
 - diminution de la production d'eau potable de 20 % de 2001 à 2015, passant de 751 à 600 millions de mètres cubes;

- poursuite de l'entretien des éléments de l'actif (incluant les mises à niveau technologiques, les auscultations et les réglementations) :
 - auscultation des conduites : à ce jour, 3,6 km de conduites principales d'aqueduc C-301 auscultés (33 %), 8 km du réseau d'égouts d'agglomération auscultés (21 %) et 160 km de conduites secondaires d'égouts auscultés (83 %);
 - amélioration des programmes d'entretien :
 - développement des plans d'entretien pour l'ensemble des nouveaux procédés des usines de production d'eau potable ainsi que des équipements et des réservoirs;
 - implantation du logiciel de planification Visual Planner, outil d'ordonnancement des travaux de maintenance, à la station d'épuration Jean-R.-Marcotte et à l'usine d'eau potable Atwater;
 - augmentation de l'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égouts et poursuite du projet d'optimisation de la gestion des éléments d'actifs des réseaux secondaires, dans les arrondissements;
 - certains projets d'amélioration de l'entretien :
 - remplacement de pompes à cavité progressive par des pompes centrifuges, gain d'efficacité à la station d'épuration Jean-R.-Marcotte;
 - harmonisation de la réglementation sur les branchements d'égouts et élaboration d'un guide d'application;
 - utilisation d'une nouvelle technologie pour augmenter l'efficacité de la recherche de fuites au centre-ville;
 - mise sur pied d'un programme de dépistage des raccordements inversés d'égouts;
 - travaux de mise à niveau de l'intercepteur sud-est, visant l'amélioration du flot de l'intercepteur et la réduction des surverses;
- réduction de 20 % du nombre d'accidents de travail avec perte de temps, notamment par la formation continue en matière de santé et sécurité au travail (SST) et des investissements dans la sécurisation des équipements;
- suivi des travaux préparatoires et réalisation d'analyses techniques pour les travaux de l'échangeur Turcot et de l'autoroute 15 relevant du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec et Infrastructure Canada.

Principales variations

Variation entre le budget original et le budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié est de 19,8 M\$; il est principalement dû aux virements budgétaires qui ont été faits aux 19 arrondissements afin d'augmenter l'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égouts.

Variation entre le budget original et les dépenses réelles

Services professionnels – un écart favorable de 5,5 M\$ (économies non récurrentes, en grande partie)

- 2,5 M\$: économie sur les contrats d'auscultation des conduites secondaires d'égout – principalement due à une économie sur les prix et à une quantité de boues disposées moindre que prévu.
- 2,3 M\$: conformément à la politique de capitalisation, imputation d'une portion des honoraires professionnels et scientifiques au Programme triennal d'immobilisations (PTI) parce qu'ils sont associés à des projets majeurs d'immobilisations.

Services techniques – un écart favorable de 1,7 M\$ (économies non récurrentes en grande partie)

- 1,3 M\$: économie sur le contrat d'auscultation des collecteurs (retard du nouvel entrepreneur).

Location, entretien et réparation – un écart favorable de 21,8 M\$ (économies non récurrentes, en grande partie)

- 19,9 M\$: virements budgétaires aux 19 arrondissements pour augmenter l'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égouts.
- 1,1 M\$: économie sur l'entretien des équipements à la station d'épuration Jean-R.-Marcotte et baisse des activités d'entretien, déléguées aux arrondissements.
- 0,4 M\$: économie due à un rajeunissement de la flotte de véhicules.

Biens durables et non durables – un écart favorable de 7,0 M\$ (économies non récurrentes, en grande partie)

- 4,1 M\$: électricité – économie de 0,6 M\$ liée principalement à la baisse du débit de traitement des eaux usées et, notamment, à des économies et des retards dans l'implantation de certains procédés aux usines de production d'eau potable, pour 3,5 M\$.
- 2,9 M\$: économie de 0,8 M\$ en produits chimiques, due à une baisse du débit de traitement des eaux usées, et économie de 2,1 M\$ en utilisation de coagulants dans la production d'eau potable, économies liées à une qualité d'eau brute plus stable et à un retard dans le démarrage de l'unité de production d'hypochlorite.

Autres objets de dépenses – un écart défavorable de 3,0 M\$

- Écart de 2,0 M\$ dû à la révision du projet des compteurs.

Environnement

Le Service de l'environnement oriente ses actions afin d'améliorer la qualité et le cadre de vie des citoyens de l'agglomération de Montréal, en sensibilisant la population aux problématiques environnementales, en assurant la promotion et le contrôle de la qualité du milieu physique, en agissant pour une gestion responsable des matières résiduelles et des ressources sur le territoire et en contrôlant la qualité et l'innocuité des aliments des établissements alimentaires.

Par son expertise, le service assume, auprès des services municipaux, des arrondissements, des villes liées et autres instances, un rôle d'expert en matière de protection de l'environnement et développe, à ce titre, des politiques, des programmes et des plans d'action, le tout dans une perspective de développement durable.

Tableau 47

Environnement

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	22 227	21 731	21 916	22 057	141	22 144
Transport et communications	798	784	1 050	1 023	(27)	1 267
Services professionnels	787	507	1 546	586	(960)	1 756
Services techniques et autres	58 666	55 557	57 194	60 309	3 115	60 745
Location, entretien et réparation	2 265	1 699	1 647	1 906	259	2 369
Biens durables et non durables	2 826	2 412	5 162	3 785	(1 377)	3 811
Contributions à des organismes	3	34	100	108	8	108
Autres objets de dépenses	65 355	(3 327)	7 002	(4 212)	(11 214)	(4 212)
	152 927	79 397	95 617	85 562	(10 055)	87 988

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

Qualité de l'air

- règlement concernant les appareils et foyers à combustible solide adopté par les instances en août. Mise en œuvre de l'application réglementaire en cours. Première phase : déclaration des appareils par les citoyens. Avertissement de smog;
- entente adoptée par les instances et signée avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec. Les quatre nouvelles stations d'échantillonnage de la qualité de l'air ont été installées et sont en rodage dans le secteur de l'échangeur Turcot;
- suivi de 106 plaintes concernant les établissements utilisant la cuisson au bois et charbon de bois;
- 70 établissements utilisant du bois (bagels, pizzérias) : suivi qui sera effectué en 2016;

Changements climatiques

- plan d'adaptation soumis aux instances et adopté en décembre 2015. Reddition de comptes à faire auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour qu'il soit déclaré conforme aux exigences du *Programme Climat municipalités*;

Qualité de l'eau et du milieu aquatique

- dépistage des raccordements inversés terminé et d'autres secteurs susceptibles d'être affectés localisés;
- quatre réseaux pluviaux corrigés et faisant l'objet de vérification, à la suite des corrections apportées;
- préparé de concert avec le Service de l'eau, un bilan global du programme des raccordements inversés;
- campagne d'échantillonnage ciblant l'industrie alimentaire (41 établissements);
- sept poursuites pour non-conformité aux nouvelles exigences du règlement;
- suivi particulier auprès de 61 entreprises pendant le déversement planifié en lien avec les travaux à l'intercepteur sud-est;

Matières résiduelles

- le processus d'octroi de contrats a été révisé et 13 contrats de collecte/transport ont été optimisés et renouvelés avec une économie globale de 3,2 M\$, incluant l'addition de nouveaux services de collecte pour les résidus alimentaires et les résidus de construction, rénovation et démolition;
- la stratégie de la desserte de collecte et de traitement des matières organiques 2015-2019 a été annoncée en août et intégrée aux nouveaux contrats octroyés. Augmentation graduelle de la desserte d'ici l'entrée en opération des centres de traitement;
- ouverture de l'écocentre Saint-Laurent prévue à la mi-2016. Prise en charge planifiée incluant les contrats de gestion actuels;
- campagne de communication invitant les résidants des arrondissements limitrophes à se rendre à l'écocentre LaSalle. L'écocentre Eadie a fermé le 15 novembre 2015;
- la consultation publique sur le bannissement des sacs d'emplettes a été complétée en 2015 et les recommandations de la commission ont été déposées au conseil en décembre 2015;
- deuxième appel de candidatures pour les comités de suivi ont eu lieu à l'automne. La première rencontre est prévue au printemps 2016;
- la convention constituant la chaire de recherche a été approuvée en novembre 2015;

Matières recyclables

- terrains pour l'implantation des 2 nouveaux centres de tri ont été identifiés. Le terrain de Lachine est en voie d'acquisition. Le mode de gestion est confirmé et les appels d'offres seront lancés au 2^e quart 2016;

Complexe environnemental Saint-Michel

- certificat d'autorisation permettant l'aménagement du parc dans les zones où des déchets sont enfouis a été obtenu le 30 juin. La mise en place des sols pour la première phase prévue en 2017 est en cours;

Contrôle de la qualité des aliments

- entente 2015 renouvelée au montant de 4,1 M\$. Négociations pour l'entente 2016-2017 en cours :

diverses dispositions de l'entente 2015 réalisées telles que les 10 500 inspections des 13 000 établissements alimentaires du territoire de l'agglomération montréalaise, la réduction de 25 % des retards en inspection, l'application du *Programme de gestion des risques supérieurs* (PGRS) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et la reddition de comptes mensuelle au MAPAQ;

Gestion des sols

Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles

- contrat de services professionnels octroyé en mars;
- études complémentaires commencées et puits de pompage en cours de réalisation;

Passif environnemental

- évaluation des 104 terrains visés par la norme comptable terminée, tel que prévu.

Principales variations

- Évaluation des coûts futurs de décontamination à la suite de la détermination et de l'évaluation de différents sites contaminés du territoire de la Ville; la réserve du passif environnemental a été haussée de 10,8 M\$.
- Achat d'outils de collecte pour 2,1 M\$ dans le cadre du plan de collecte des matières organiques. Cet investissement est compensé par une affectation aux activités financières d'immobilisations de la Ville de Montréal, financée par le règlement d'emprunt lié à l'achat de bacs de collecte des résidus alimentaires.
- Les services techniques enregistrent une réduction des coûts dans la gestion des matières résiduelles, pour 3,4 M\$, qui provient principalement de la baisse de tonnage à traiter des déchets domestiques pour, 1,2 M\$, et des matériaux secs des écocentres, pour 0,4 M\$, des coûts moindres de compostage des matières organiques en cours de déploiement, pour 1,3 M\$, et de la réception de 0,4 M\$ de redevances supplémentaires pour la performance liée à l'élimination des matières résiduelles.

Espace pour la vie

Par leurs actions de diffusion, de conservation, de recherche et d'éducation, les musées d'Espace pour la vie accompagnent l'humain dans son désir de mieux vivre la nature. Ensemble, ces institutions forment le plus important complexe en sciences de la nature du Canada; un pôle de biodiversité actif et ouvert sur le monde, en milieu urbain... un Espace pour la vie.

Tableau 48
Espace pour la vie – Revenus
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
	2013	2014	2015			
Transferts	60	103	347	-	347	364
Services rendus	34 535	20 574	21 780	20 638	1 142	20 852
Total	34 595	20 676	22 126	20 638	1 489	21 216

Tableau 49
Espace pour la vie – Charges de fonctionnement
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
	2013	2014	2015			
Rémunération et cotisations de l'employeur	40 000	36 493	34 897	36 859	1 962	37 004
Transport et communications	2 077	1 866	2 089	1 345	(744)	2 230
Services professionnels	1 698	1 632	1 431	731	(700)	1 595
Services techniques et autres	10 977	9 804	9 704	12 635	2 931	10 677
Location, entretien et réparation	3 883	3 530	3 621	3 601	(20)	3 672
Biens durables et non durables	10 682	7 487	8 095	7 565	(530)	8 103
Frais de financement	4 803	4 664	4 777	4 791	14	4 791
Contributions à des organismes	3 928	95	948	345	(603)	948
Autres objets de dépenses	(12)	2	-	-	-	-
Total	78 036	65 573	65 562	67 872	2 310	69 020

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- fréquentations et recettes associées – 1 893 258 visiteurs (+ 2 %) – 21 549 372 \$ (+ 6 %); incluant une excellente performance de la commercialisation (boutiques et restaurants) – 3 678 027 \$ (+ 3 %);
- programmation « Pleins feux sur la vie » – *Porteurs de lumière, Jardins de lumière, le Côté sombre de l'Univers, Aurorae, Papillons en liberté, Lents de nature, les Arts s'invitent* (Marc Hervieux, Oliver Jones, Diane Tell, Jorane, etc.), *Rendez-vous horticole*, etc.;
- rayonnement – pour une éthique de la biosphère (avec le Museum National d'histoire naturelle de Paris); recherche sur les phytotechnologies par l'Institut de recherche en biologie végétale; plusieurs prix (Association des architectes paysagistes du Canada, Association of energy engineers, Art America Amenagement, etc.); participation à des colloques : Canada's Accredited

Zoos and Aquariums (CAZA), Association of Science – Technology Centers (ASTC), Société des musées du Québec (SMQ), etc.; abondante revue de presse;

- gestion des coûts de main-d'œuvre – 9,6 postes abolis;
- SST – taux de gravité : 229; taux de fréquence : 5,76.

Principales variations

Variation entre le budget original et le budget modifié

- Revenus : réception de contributions financières diverses, pour 0,3 M\$; contrat d'échanges avec le Journal La Presse, pour 0,2 M\$.
- Charges de fonctionnement : contribution financière accordée à la fondation de l'Espace pour la vie, pour 0,6 M\$; contributions financières diverses reçues, pour 0,3 M\$; contrat d'échanges avec le journal La Presse, pour 0,2 M\$.

Variation entre le budget original et les dépenses réelles

- Revenus : un écart favorable principalement attribuable à l'augmentation de la proportion de visiteurs provenant de l'extérieur du Québec, pour 0,7 M\$; aux revenus des restaurants et boutiques, pour 0,2 M\$ et au budget additionnel de recette, pour 0,6 M\$.
- Charges de fonctionnement

Rémunération

- Écart favorable de 1,7 M\$ en charges sociales, dont 1,1 M\$ est associé aux régimes de retraite passés, dont la charge est enregistrée au corporatif; aux postes vacants, pour 0,2 M\$, et au Plan quinquennal de main-d'œuvre, pour 0,1 M\$.

Autres objets de dépenses

- Écart favorable en frais d'administration de 0,4 M\$; économie et report de projets d'expositions et de spectacles, pour 0,5 M\$; diverses économies (impression de documents, téléphonie, contrats de services techniques), pour 0,4 M\$; budget additionnel de dépenses, pour 1,0 M\$.

Évaluation foncière

La mission du Service de l'évaluation foncière est de confectionner, tenir à jour et défendre le rôle d'évaluation foncière des municipalités de l'agglomération de Montréal, conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Tableau 50
Évaluation foncière

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	15 419	14 575	15 154	15 893	739	15 892
Transport et communications	230	223	293	393	100	393
Services professionnels	73	12	9	88	79	20
Services techniques et autres	351	302	371	336	(35)	429
Location, entretien et réparation	1 578	1 486	1 529	1 544	15	1 544
Biens durables et non durables	109	135	109	250	141	226
	17 760	16 733	17 465	18 504	1 039	18 504

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise au rôle des nouveaux bâtiments et améliorations, soit :
 - ajouts au rôle pour une valeur totale de 5,06 G\$;
 - 15 286 certificats de modification du rôle, dont 9 069 nouveaux bâtiments;
- envoi de 34 500 demandes relatives à la collecte de données économiques, dans le cadre du processus de confection des rôles 2017;
- compilation et analyse de plus de 26 000 ventes effectués lors de l'année 2015, date de référence pour le dépôt des rôles en 2017.

Principales variations

Globalement, le Service de l'évaluation foncière dégage un excédent budgétaire de 1,0 M\$ attribuable aux éléments suivants :

Rémunération

- écart favorable de 0,7 M\$, principalement attribuable à la non-dotation temporaire de certains postes au courant de l'année;

Bien et services

- écart favorable de 0,3 M\$ en partie attribuable au fait que plusieurs dépenses associées au déménagement et à l'aménagement des nouveaux locaux de la Division Est ont été comptabilisées au budget du Programme triennal d'immobilisations de la Direction des immeubles. Ce déménagement et le renouvellement des baux permettront de réaliser une économie de 2,1 M\$ sur 7 ans.

Finances

Leader de la fonction « finance » et gardien des fonds publics, le Service des finances réalise des activités de conseils stratégiques, opérationnels et transactionnels, selon les meilleures pratiques de gouvernance, de gestion et de contrôle.

Le Service des finances :

- réalise la planification financière à long terme de la Ville et fournit des services d'expert-conseil en stratégies financières et fiscales aux unités d'affaires et aux instances;
- conseille et appuie les unités d'affaires dans la planification et l'optimisation des ressources financières. Il assure le respect des normes et la véracité de leurs informations financières;
- gère les opérations de taxation et les transactions de facturation et de déboursés, en conjuguant la qualité du service à la clientèle, l'innovation et l'efficience;
- produit les informations financières statutaires et de gestion et fournit un service d'expertise comptable;
- établit les stratégies et gère les activités de financement, de placement et de trésorerie. Dans le cadre de mandats délégués, il administre les régimes de retraite dans le respect des lois et règlements applicables.

Tableau 51

Finances

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
	2013	2014	2015	2015		
Rémunération et cotisations de l'employeur	45 044	43 801	43 409	48 032	4 623	48 034
Transport et communications	2 349	1 851	2 027	1 899	(128)	2 164
Services professionnels	1 779	1 471	1 314	1 829	515	1 562
Services techniques et autres	3 785	4 388	4 221	4 627	406	4 766
Location, entretien et réparation	1 970	2 218	1 715	1 930	215	1 934
Biens durables et non durables	548	537	603	1 169	566	1 003
Contributions à des organismes	5 926	-	-	-	-	-
Autres objets de dépenses	5 048	2 512	2 545	2 511	(34)	2 551
	66 449	56 778	55 834	61 997	6 163	62 014

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en place de la nouvelle structure administrative du service;
- remplacement de trois directeurs de l'équipe de direction du service, à la suite de deux départs à la retraite et à un départ de la Ville;
- sur le plan de l'information financière et budgétaire :
 - production, au printemps 2015, de la nouvelle reddition de comptes, pour les résultats de 2014;

- révision et optimisation du document budgétaire *Budget de 2016* pour une simplification de la présentation des informations financières;
- implantation de nouveaux outils de gestion et de suivi des dépenses d'immobilisations;
- intégration des arrondissements ex-banlieues au système budgétaire de la Ville;
- consolidation de la fonction finance des différents services centraux par l'amélioration et l'optimisation des processus opérationnels;
- mise en œuvre du Plan quinquennal de la main-d'œuvre au Service des finances et participation avec le Service des ressources humaines au développement d'outils pour le suivi du PQMO à l'échelle de l'organisation;
- poursuite des efforts de modernisation des services en ligne avec le déploiement de Postel pour l'envoi électronique des comptes de taxes;
- au Bureau de la retraite, adoption des nouveaux règlements des régimes harmonisés (cadres, cols bleus, fonctionnaires, professionnels); début des travaux associés à la fusion des régimes des pompiers : prise en charge de l'administration des prestations des participants pompiers (retraités et bénéficiaires), des régimes des villes liées et transfert des actifs associés à ces régimes;
- obtention d'une cotation de crédit bonifiée de la firme internationale Standard & Poor's.

Principales variations

Globalement, le Service des finances dégage un excédent budgétaire de 6,2 M\$ attribuable aux éléments suivants :

Rémunération

- écart favorable de 4,6 M\$ principalement attribuable à la non-dotation de certains postes au courant de l'année et, en particulier, au délai de dotation des effectifs autorisés;

Services professionnels

- écart favorable de 0,5 M\$, principalement attribuable par la fin du contrat d'Ernst & Young pour le déploiement du programme de certification des contrôles internes de la Ville par la Direction de la comptabilité et des informations financières;

Services techniques et autres

- écart favorable de 0,4 M\$, principalement attribuable aux coûts de décontamination des terrains (pour l'établissement du passif environnemental) étant donné qu'une partie des travaux a été exécutée par le Service de l'environnement;

Biens durables et non durables

- écart favorable de 0,6 M\$, principalement attribuable aux économies découlant de l'intégration de la fonction finance.

Gestion et planification immobilière

La mission du Service de gestion et planification immobilière consiste à être un leader novateur et à offrir à ses clients des solutions immobilières performantes et éco-responsables à l'image et au bénéfice des Montréalais.

Tableau 52
Gestion et planification immobilière
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart 2015	Budget modifié
	2013	2014	2015	2015	\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	50 187	51 330	49 161	45 775	(3 386)	45 775
Transport et communications	1 162	1 131	1 179	825	(354)	1 244
Services professionnels	553	587	793	991	198	948
Services techniques et autres	954	799	762	617	(145)	942
Location, entretien et réparation	19 325	15 501	17 231	19 810	2 579	20 025
Biens durables et non durables	10 020	9 078	6 819	7 216	397	8 959
Contributions à des organismes	675	3 618	90	516	426	97
Autres objets de dépenses	1 233	2	-	(230)	(230)	(230)
	84 109	82 045	76 035	75 520	(515)	77 760

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- augmentation des sommes investies dans les travaux non capitalisables afin de ralentir la dégradation des immeubles;
- implantation des activités d'amélioration continue à l'unité des transactions immobilières : augmentation de 25 % des dossiers décisionnels ficelés;
- implantation de nouvelles normes en matière de sécurité au travail dans les édifices municipaux;
- réalisation de l'inspection des tours d'eau et de la gestion de l'amiante pour les neuf arrondissements afin de répondre aux exigences de la nouvelle réglementation;
- optimisation de la fonction « sécurité »;
- conclusion d'une entente-cadre pour le pompage et l'élimination des hydrocarbures.

Principales variations

L'écart de 2,2 M\$ entre le budget original et modifié s'explique par les éléments suivants :

- augmentation du budget des travaux non capitalisables, pour 0,8 M\$;
- décontamination fongique de l'édifice Lafontaine, pour 0,5 M\$;
- démolition et sécurisation de la bâtisse 22 – 26, rue Notre-Dame Ouest, pour 0,4 M\$;
- prise en charge de l'exploitation du Théâtre Outremont, pour 0,2 M\$;
- divers, pour 0,3 M\$.

Rémunération

- Le déficit en gardiennage, pour 2,3 M\$, dont un montant de 0,7 M\$ est compensé par des travaux facturables additionnels au Service de l'eau.
- La main-d'œuvre capitalisable a permis de dégager 1,2 M\$.

Autres objets de dépenses

- Ces écarts au niveau de la rémunération sont toutefois compensés par une réduction de 2,9 M\$, principalement attribuable aux dépenses de location d'immeubles et de travaux d'entretien sous contrat.

Grands parcs, verdissement et mont Royal

En tant qu'acteur majeur dans l'aménagement d'une ville qui préserve son environnement, le Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal a comme mission d'améliorer la qualité de vie des Montréalais et des visiteurs par la protection, le développement, l'aménagement et la gestion de parcs, d'espaces verts, de milieux naturels, de places publiques ou de parcours urbains. Ces lieux assurent un ensemble de services écologiques favorisant notamment la détente, le ressourcement, la convivialité des déplacements et le loisir.

La mission du service vise également à mettre en œuvre le plan de protection et de mise en valeur du mont Royal, à réaliser le verdissement du domaine public et à encourager celui-ci sur le domaine privé, à assurer la protection et la mise en valeur des paysages, et à travailler à l'amélioration de l'ensemble du milieu urbain.

Le Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal réalise sa mission au moyen d'une approche de développement intégré, en concertation avec les autres directions et arrondissements, et en partenariat avec le milieu. Il intègre dans ses modèles de fonctionnement les notions de créativité et d'innovation ainsi que les principes reconnus du développement durable.

Tableau 53
Grands parcs, verdissement et mont Royal
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	9 399	8 872	10 049	9 962	(87)	10 126
Transport et communications	424	521	580	352	(228)	539
Services professionnels	566	799	1 037	576	(461)	2 206
Services techniques et autres	1 588	3 503	3 298	6 320	3 022	4 907
Location, entretien et réparation	3 193	3 320	3 154	3 369	215	3 261
Biens durables et non durables	1 208	946	4 954	1 027	(3 927)	2 851
Contributions à des organismes	559	713	971	384	(587)	1 060
Autres objets de dépenses	45	46	45	45	-	45
	16 982	18 720	24 088	22 035	(2 053)	24 995

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- poursuite de l'audit des grands parcs afin de prioriser les travaux essentiels au maintien en bon état des équipements et des aménagements dans les grands parcs en vue d'offrir aux résidents une programmation d'activités et un niveau de service de haut calibre;
- plan d'action de la forêt urbaine :
 - plantation de 11 037 arbres sur le domaine public et de 10 530 arbres sur le domaine privé, le tout financé en partie par la Ville de Montréal;
 - octroi de contrats pour le traitement de 19 137 frênes;
 - dépistage des frênes infestés par l'agrire et remplacement de 6 000 frênes abattus;

- adoption du règlement relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne;
- démarrage d'un programme de subventions destinées aux propriétaires de frênes dans les zones à risque.

Principales variations

- Écart de 3,0 M\$ entre le budget original et le budget modifié, principalement attribuable à un budget supplémentaire octroyé de 1,0 M\$ pour fournir une aide financière au traitement des frênes sur les terrains privés; à un budget de 1,0 M\$ pour financer des études liées à des projets; à un budget de 0,5 M\$ pour financer des études liées au plan de l'eau; et à un budget de 0,4 M\$ pour mettre en service des navettes fluviales.
- Écart défavorable de 2,1 M\$ entre le budget original et le réel, équivalant à 9,3 % du budget, principalement attribuable aux éléments suivants :
 - montant de 2,4 M\$ relié à la dépense non capitalisable d'arbres pour le Plan d'action canopée, qui est compensée par une affectation du même montant;
 - dépenses additionnelles de 1,4 M\$ (services de navettes, réalisation d'études liées à des projets et contribution à Soverdi pour le Plan d'action canopée);
 - autres économies :
 - 0,4 M\$ concernant la réalisation des travaux d'injections et de dépistage de l'agrile;
 - 0,4 M\$ pour les travaux de surveillance;
 - 0,9 M\$ dans le cadre du programme de subventions destinées aux propriétaires de frênes.

Grefe

La mission du Service du greffe comporte la tenue et le suivi des séances du comité exécutif, la préparation, la tenue et le suivi des assemblées du conseil municipal et du conseil d'agglomération, de même que le soutien opérationnel et professionnel aux commissions permanentes du conseil municipal et du conseil d'agglomération, ainsi qu'au Conseil des Montréalaises, au Conseil jeunesse de Montréal, au Conseil interculturel de Montréal et au Conseil du patrimoine de Montréal.

Le Service du greffe est également responsable de la gestion des documents et des archives de la Ville ainsi que du traitement et de la signature des contrats, de l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et de la *Loi sur les archives* et, enfin, de la gestion des processus électoral et référendaire.

Tableau 54

Grefe

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart 2015	Budget modifié
	2013	2014	2015	2015	\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	28 199	24 510	24 619	25 269	650	25 356
Transport et communications	2 340	565	706	596	(110)	850
Services professionnels	1 252	177	147	447	300	289
Services techniques et autres	4 967	552	678	898	220	1 009
Location, entretien et réparation	3 329	2 166	2 163	2 094	(69)	2 193
Biens durables et non durables	608	315	327	603	276	484
Contributions à des organismes	249	238	191	-	(191)	-
Autres objets de dépenses	100	100	69	74	5	74
	41 045	28 623	28 900	29 981	1 081	30 255

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- le délai moyen pour la signature des contrats a été réduit de 52 %, passant de 64,5 à 31,4 jours;
- le délai moyen de traitement des demandes d'accès à l'information a diminué de 10 % par rapport à 2014 et de 20 % par rapport à 2013, pour s'établir maintenant à 19,5 jours, comparativement à 24,5 jours en 2013. Quant au coût moyen de traitement, il a été réduit de 30 %;
- le délai de signature nécessaire au dépôt officiel des règlements, à la suite de leur adoption, a été réduit à un mois, comparativement à quelques mois pour les années antérieures;
- le délai moyen pour la transmission des dossiers nécessitant une approbation ministérielle a été réduit de 25 %, soit de 11 à 8 jours après la décision, et ce, malgré le fait que le nombre de dossiers a triplé par rapport à 2014.

Principales variations

Budget modifié – Augmentation de 0,3 M\$

Des crédits additionnels de l'ordre de 0,5 M\$ ont été accordés au Service du greffe pour la tenue de deux élections partielles au cours de l'année 2015 (Outremont et Saint-Léonard). Un poste de photographe a été transféré au Service des communications et deux postes ont été abolis dans le cadre du Plan quinquennal de main-d'œuvre (0,2 M\$).

Écart favorable de 1,1 M\$ principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération

- écart favorable de 0,7 M\$ provenant, entre autres, de la rémunération des élus, de postes temporairement vacants et d'économies sur les provisions destinées aux indemnités de départ du personnel politique;

Biens et services

- écart favorable de 0,6 M\$ provenant, entre autres, d'économies réalisées dans diverses familles de dépenses pour financer la rémunération d'employés hors structure, d'un ralentissement d'activités et d'économies sur le plan des honoraires professionnels, des services techniques et des biens non durables;

Contribution à des organismes

- écart défavorable de 0,2 M\$ principalement attribuable à un prêt de service interne entre le Service du greffe et le Conseil interculturel de Montréal. Ce montant est compensé par un revenu équivalent sous la forme de prêt d'employés.

Infrastructures, voirie et transports

La mission du Service des infrastructures, voirie et transports est d'assurer la fonctionnalité du réseau de rues de Montréal, considérant l'exploitation des équipements, l'entretien, le maintien, l'aménagement et le développement des infrastructures.

Tableau 55
Infrastructures, voirie et transports
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart 2015	Budget modifié
	2013	2014	2015	2015	\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	22 175	24 116	19 359	21 386	2 027	23 444
Transport et communications	1 575	1 628	1 633	796	(837)	1 212
Services professionnels	2 390	3 084	3 444	1 483	(1 961)	4 503
Services techniques et autres	2 818	1 907	2 205	2 597	392	3 115
Location, entretien et réparation	11 955	13 101	14 830	13 221	(1 609)	15 060
Biens durables et non durables	2 318	2 887	5 381	4 859	(522)	4 951
Contributions à des organismes	155	151	459	192	(267)	533
Autres objets de dépenses	26	4 779	6 065	-	(6 065)	6 161
	43 412	51 653	53 376	44 534	(8 842)	58 979

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- continuité des efforts afin de réaliser des projets de maintien des actifs routiers, de réaménagement des rues et de développement de nouvelles rues. En effet, l'année 2015 a été marquée par le dévoilement et l'avancement de plusieurs grands projets structurants pour la mobilité urbaine durable et intelligente. Le Service a notamment mis sur pied le bureau de projet AMT-Ville responsable de la mise en place du service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX. Ce projet de transport collectif sera aussi l'occasion de remettre à neuf les infrastructures souterraines et de voirie et d'embellir le boulevard Pie-IX;
- collaboration avec les gouvernements québécois et canadien dans la planification et la réalisation de plusieurs projets : autoroute 15, secteur Assomption/Souligny, Turcot, abords du nouveau pont Champlain et de l'autoroute 15;
- maintien des efforts pour l'entretien régulier des rues par l'injection de 3,3 M\$ dans la réfection des nids-de-poule, soit 0,8 M\$ de plus que l'année précédente;
- augmentation de 30 %, par rapport à 2014, de la capacité de réalisation des projets à titre de requérant et d'exécutant.

Principales variations

Le Service a reçu des budgets additionnels au cours de l'année 2015, dont :

- la contribution à BIXI Montréal à la suite de la prise en charge des activités, pour 6,2 M\$;
- la quote-part des villes adjacentes aux ponts Rockland et Viau pour la réfection de ces ponts, pour 2,3 M\$;

- le financement supplémentaire du Centre de gestion de la mobilité urbaine, qui représente le cœur et le cerveau des systèmes de transports intelligents de la Ville, pour 0,6 M\$;
- la réalisation d'études, d'expertises et d'avant-projets préliminaires pour le projet Sainte-Catherine Ouest, pour 1,0 M\$.

De plus, des économies ont été générées à la rémunération, certains postes ayant été vacants une partie de l'année, pour 1,5 M\$.

Matériel roulant et ateliers

Le Service du matériel roulant et des ateliers fournit des services d'entretien et de réparation, de gestion du parc de véhicules et de services spécialisés à des coûts compétitifs, de qualité et adaptés aux besoins du client, assurés par des employés compétents et motivés.

Tableau 56

Matériel roulant et ateliers

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	28 577	28 278	31 739	28 568	(3 170)	28 569
Transport et communications	267	259	277	308	30	220
Services professionnels	59	77	41	18	(24)	42
Services techniques et autres	1 373	916	1 340	2 381	1 041	844
Location, entretien et réparation	1 462	1 899	(725)	1 250	1 975	1 250
Biens durables et non durables	14 048	14 558	16 882	14 369	(2 512)	17 096
Autres objets de dépenses	1	-	-	(267)	(267)	(267)
	45 787	45 987	49 554	46 627	(2 927)	47 754

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- plan quinquennal de main-d'œuvre – abolition de 9 postes sur 17 départs à la retraite;
- réduction de 8 % du taux d'immobilisation des camions d'incendie;
- récupération de travaux d'entretien des services suivants : Service de sécurité incendie de Montréal, Service de police de la Ville de Montréal, Service de gestion et planification immobilière, Service de l'évaluation foncière ainsi que les arrondissements du Plateau-Mont-Royal et de Rosemont–La Petite-Patrie;
- réduction de 18 % des accidents de travail (63 accidents, comparativement à 77 en 2014).

Principales variations

L'écart de 1,1 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement attribuable aux éléments suivants :

- réparation des moteurs des camions d'incendie - filtres défectueux, pour 0,4 M\$;
- augmentation du prix des pièces, consécutive à la dépréciation du dollar canadien, pour 0,7 M\$.

Rémunération

- L'écart est principalement attribuable aux heures supplémentaires non budgétées, en lien avec le rapatriement d'activités.

Services techniques et autres

- Remboursement de 0,8 M\$ de la Société de l'assurance automobile du Québec pour la gestion de la flotte de véhicules de la Ville.

Location, entretien et réparation, biens durables et non durables

- Coût supplémentaire lié au rapatriement d'activités et à l'augmentation du prix des pièces, consécutive à la dépréciation du dollar canadien.

Mise en valeur du territoire

Le Service de la mise en valeur du territoire (SMVT) a pour mission d'améliorer la qualité du cadre de vie des Montréalais, tout en stimulant la création de richesse collective. À cette fin, le SMVT fournit aux arrondissements et à la Direction générale un encadrement et un soutien en planification du développement du territoire qui répondent aux enjeux d'aménagement urbain et d'habitation.

Tableau 57
Mise en valeur du territoire
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	16 134	15 728	16 175	16 553	378	16 554
Transport et communications	752	639	715	614	(101)	1 008
Services professionnels	2 011	679	1 402	4 752	3 350	4 541
Services techniques et autres	558	358	358	367	9	747
Location, entretien et réparation	2 094	2 721	2 502	2 489	(13)	2 588
Biens durables et non durables	371	143	114	235	121	259
Contributions à des organismes	1 894	839	1 223	510	(713)	1 214
Autres objets de dépenses	39 402	38 513	35 716	50 790	15 074	51 933
	63 216	59 620	58 205	76 310	18 105	78 844

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- confirmation du retrait de Québec du financement de nouveaux engagements compris dans les programmes *Rénovation Québec* et *Logements adaptés pour aînés autonomes* (LAAA);
- accroissement substantiel des investissements municipaux dans la réalisation de projets liés au Programme triennal d'immobilisations.

Principales variations

Le poste « autres objets de dépenses » du SMVT regroupe principalement les programmes de subvention. L'écart de 15,0 M\$ s'explique d'abord et avant tout par la décision du gouvernement du Québec, en 2014, de ne pas participer au financement de nouveaux engagements inscrits dans le programme *Rénovation Québec* et d'abolir le programme LAAA. Les déboursés à l'égard du programme *Rénovation Québec* ont ainsi été inférieurs au budget de 10,9 M\$, et de 0,8 M\$ pour le programme LAAA. Les déboursés ont également été moindres qu'anticipé au chapitre du remboursement des droits de mutation, prévu au *Programme sur la subvention municipale pour l'acquisition d'une propriété*, produisant un écart budgétaire favorable de 1,1 M\$.

La majoration de 2,5 M\$ apportée au budget modifié s'explique principalement par deux volets : l'octroi d'un budget additionnel, pour 0,6 M\$, à des fins d'étude et de frais liés aux projets urbains et le report de surplus non requis sur une entente ayant pris fin, en lien avec le Fonds du patrimoine culturel, pour 1,4 M\$.

Au chapitre des honoraires professionnels, le SMVT a accéléré les démarches d'études, notamment dans le domaine de l'urbanisme. Les dépenses en services professionnels ont doublé en 2015, comparativement à 2014, pour un montant de 1,4 M\$. Ce rythme devrait être maintenu, voire accru, en 2016.

Le surplus de 3,3 M\$, en 2015, se répartit de la façon suivante selon les expertises du SMVT : 1,4 M\$ en urbanisme, 0,5 M\$ en habitation et 0,8 M\$ dans le domaine du patrimoine. Ce surplus s'explique à la fois par des besoins moindres que prévu, pour les frais d'étude et autres crédits pour dépenses non capitalisables, et par une certaine difficulté du marché privé à répondre adéquatement aux demandes.

Les sommes accordées en subventions pour divers dossiers et projets patrimoniaux approuvés conjointement par la Ville et le ministère de la Culture et des Communications, ont été moindres que les sommes prévues au budget, pour 1,1 M\$. Entre autres, les subventions à la restauration et à la rénovation d'immeubles patrimoniaux privés dépendent des demandes soumises par les propriétaires.

Performance organisationnelle

La mission du Service de la performance organisationnelle se divise en trois volets : améliorer l'efficacité et l'efficience des activités ainsi que la qualité des services rendus; fournir un service d'étalonnage pour que les unités d'affaires et les citoyens puissent suivre l'évolution de la performance relative dans le temps; évaluer la pertinence et les niveaux des services rendus par la Ville de Montréal.

Tableau 58
Performance organisationnelle
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	1 133	1 109	2 199	1 750	(449)	2 242
Transport et communications	110	112	19	110	91	35
Services professionnels	820	820	709	821	112	749
Services techniques et autres	-	-	61	-	(61)	59
Location, entretien et réparation	20	20	124	20	(104)	127
Biens durables et non durables	50	50	29	52	23	33
Autres objets de dépenses	6	-	-	-	-	-
	2 139	2 111	3 141	2 753	(388)	3 245

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

Indicateurs de performance et étalonnage

- publication sur le portail Internet de la Ville des résultats analysés de 111 indicateurs de performance (coûts complets) de l'Ontario Municipal Benchmarking Initiative (OMBI) et du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour Montréal et cinq villes d'envergure comparables, soit Calgary, Ottawa, Québec, Toronto et Winnipeg (<http://ville.montreal.qc.ca/vuesurlesindicateurs/index.php>);
- participation à plus d'une cinquantaine de rencontres de l'OMBI afin de solidifier les liens d'affaires et de favoriser l'échange des meilleures pratiques;
- recueil, compilation et analyse de 293 objectifs relatifs à l'amélioration continue et à l'amélioration du service à la clientèle (cahier de gestion de la performance des cadres).

Chantiers d'amélioration de la performance

Harmonisation des devis

- travaux favorisant le dépôt du nouveau cahier des clauses administratives générales en 2016;

Optimisation de la gestion des revenus et des paiements

- optimisation du processus de comptabilisation des revenus des bibliothèques;
- planification de l'implantation d'un système intégré de numérisation et de reconnaissance optique des factures;

Simplification du processus décisionnel

- mise en œuvre du concept revu des interventions;

Gestion par activités

- lancement d'un appel d'offres pour obtenir des services professionnels en gestion par activités et un progiciel spécialisé en la matière;

Réduction du nombre de maladies professionnelles et d'accidents de travail

- amélioration et conception de procédures et outils visant l'accroissement des assignations temporaires et formation relativement aux nouveaux outils d'assignation temporaire;

Augmentation de la productivité du Service du matériel roulant et des ateliers

- conception et mise en œuvre d'un processus optimisé d'entretien préventif des camions d'incendie;
- temps standards requis déterminés et intégrés dans le logiciel de planification;
- amélioration de 101 % du respect de la planification des entretiens, pour tous les types de véhicules;
- amélioration de 19 % du délai d'immobilisation des camions-échelles et de 6 % des camions-pompes;

Accroissement de l'efficacité des activités liées aux matières résiduelles

- nouveau processus d'appel d'offres qui a mené à l'octroi de 10 nouveaux contrats, pour une économie récurrente annuelle de 3,2 M\$;
- accélération du déploiement du programme de collecte et transport des matières organiques;

Rationalisation des inventaires

- évaluation du niveau de maturité de tous les arrondissements quant aux activités d'approvisionnement;
- réduction du temps de livraison de la part du centre de distribution;

Optimisation des activités de déneigement

- mise en vigueur de la politique sur le déneigement;
- mise en place d'un réseau d'échanges de bonnes pratiques entre les 19 arrondissements et dépôt d'un rapport qui en répertorie une soixantaine;

Optimisation des travaux publics

- tournée générale auprès des directeurs des travaux publics pour présentation du chantier et discussions préparatoires à la réalisation des activités.

Principales variations

Création de quatre postes pour l'implantation de la gestion par activités. Ces postes ont été financés par les dépenses contingentes imprévues d'administration.

Police

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a pour mission de protéger la vie et les biens des citoyens, de maintenir la paix et la sécurité publique, de prévenir et de combattre le crime et de faire respecter les lois et les règlements en vigueur.

En partenariat avec les institutions, les organismes socio-économiques, les groupes communautaires et les citoyens de Montréal, le service s'engage à promouvoir la qualité de vie en contribuant à réduire la criminalité, en améliorant le bilan routier, en favorisant le sentiment de sécurité et en développant un milieu de vie paisible et sûr, dans le respect des droits et libertés garantis par les chartes canadienne et québécoise.

Tableau 59

Police

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	627 292	639 761	631 593	628 376	(3 217)	628 813
Transport et communications	4 868	3 969	4 272	4 567	295	4 598
Services professionnels	2 534	1 889	2 221	1 655	(566)	2 345
Services techniques et autres	6 016	5 505	4 762	6 141	1 379	5 170
Location, entretien et réparation	23 527	23 014	23 937	23 749	(188)	23 908
Biens durables et non durables	16 329	15 579	16 992	17 945	953	17 343
Contributions à des organismes	3 768	4 083	4 309	4 169	(140)	4 179
Autres objets de dépenses	(5)	(270)	(421)	-	421	-
	684 329	693 530	687 665	686 602	(1 063)	686 356

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence : pour la première fois, mise en place d'une structure permanente pour prévenir la radicalisation menant à la violence, tout en offrant un accompagnement social. Le centre est le fruit d'une belle collaboration de partenaires de divers milieux qui forment un réseau de sécurité publique ; le SPVM a participé à sa création et à son implantation, bien que ce centre agisse de façon totalement indépendante du SPVM;
- lutte contre le terrorisme : en lien avec la Structure de gestion policière contre le terrorisme (SGPCT), création d'une cellule unifiée pour l'ensemble du Québec afin de traiter le volet prévention (outils disponibles, moyens utilisés, etc.), en assurant une coordination avec le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence. Soulignons aussi l'organisation de la plus importante simulation d'attentat terroriste (Montréal 360) des 10 dernières années, sur le territoire montréalais;
- amélioration de la sécurité routière – programme *100 % vigilant* : il est à souligner que cette campagne a remporté le Prix national de la sécurité routière de l'Association canadienne des chefs de police. Notons également une diminution de 4 % du nombre total de cyclistes victimes de la route, par rapport à 2014;

- obtention du Grand Prix santé et sécurité du travail – catégorie « Innovation » pour la création d'un prototype de cloison de protection ajustable, permettant au conducteur d'un véhicule de patrouille de reculer adéquatement son banc;
- équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance - équipe de soutien aux urgences psychosociales - réponse en intervention de crise (EMRII/ESUP/RIC);
- lauréat de la onzième édition des prix Mérite Ovation municipale, dans la catégorie « Votre coup de cœur » et dans la catégorie « Sécurité publique », pour le projet *Réponse en intervention de crise* (RIC).

Principales variations

Rémunération

- Économie de 1,8 M\$ sur la masse salariale policière, occasionnée, entre autres, par des départs de policiers supérieurs à ceux anticipés et des nominations prévues, mais non réalisées.
- Dépassement de 8,5 M\$ pour la présence policière sur les chantiers de construction de la Ville de Montréal.
- Dépassement en heures supplémentaires relié à des opérations policières courantes, de l'ordre de 6,5 M\$.
- Économie nette de 11,5 M\$ sur les contributions de l'employeur, soit une économie de 15,3 M\$ reliée au régime de retraite et un dépassement de 3,8 M\$ pour des contributions d'autre nature.
- Coûts supplémentaires de 1,4 M\$ de la masse salariale civile découlant des activités reliées à la réglementation du stationnement.

Autres objets de dépenses

- Économie de 1,1 M\$ découlant de la baisse du prix du carburant ainsi que de la mise en fonction de véhicules ayant un meilleur rendement énergétique.
- Impact favorable de 0,9 M\$ de la première année de comptabilisation des dépôts de matériel.
- Recouvrement de dépenses de 0,4 M\$ auprès du Bureau de l'inspecteur général pour le travail des policiers affectés à cette unité.
- Transfert d'un montant de 0,4 M\$ des services techniques et autres à la rémunération et aux cotisations de l'employeur, afin d'octroyer le budget requis pour donner suite à la prise en charge de l'activité de réglementation par tous les arrondissements.
- Dépassement de coûts de 0,5 M\$ en frais de déontologie policière et frais juridiques pour la défense de policiers, dans les services professionnels.
- Dépense de 0,7 M\$ pour les armes de service fournies aux policiers, imputée au budget de fonctionnement à titre d'écart défavorable.

Ressources humaines

Le Service des ressources humaines exerce un leadership corporatif afin de soutenir l'administration municipale dans l'ensemble de sa gestion des ressources humaines et de son développement organisationnel. Il a aussi comme mission de produire une paie intègre et juste tout en respectant les délais. Pour ce faire, il offre des services-conseils et des solutions à haute valeur ajoutée qui permettent une gestion saine et équitable des ressources humaines ainsi qu'une expérience client distinctive. Le Service des ressources humaines contribue de manière importante à ce que les unités d'affaires disposent d'employés compétents et engagés, dans la perspective d'un service aux citoyens qui vise l'excellence.

Tableau 60
Ressources humaines

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart 2015	Budget modifié
	2013	2014	2015	2015	\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	41 539	41 062	38 519	39 532	1 013	39 840
Transport et communications	576	571	696	605	(91)	776
Services professionnels	2 686	3 264	3 563	3 583	20	4 440
Services techniques et autres	2 641	1 940	1 779	1 852	73	1 949
Location, entretien et réparation	1 261	2 493	2 715	2 383	(332)	2 394
Biens durables et non durables	16	201	230	358	128	285
Contributions à des organismes	2	-	-	-	-	-
Autres objets de dépenses	12	1	-	-	-	-
	48 733	49 532	47 502	48 313	811	49 684

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- traitement de 2 300 demandes de service en recrutement (augmentation de 28 % par rapport à 2014), malgré une réduction de l'effectif de 17 postes en 2 ans;
- réduction de 44 % du nombre d'employés en disponibilité en favorisant un changement de culture et en accompagnant étroitement les gestionnaires et les employés;
- poursuite, tout au cours de l'année, des négociations en vue du renouvellement des conventions collectives avec les fonctionnaires (cols blancs), les professionnels généraux, les scientifiques, les architectes et les policiers, avec certaines avancées chez les fonctionnaires et les architectes;
- tenue de négociations avec l'ensemble des groupes d'employés (sept tables distinctes) concernant la restructuration des régimes de retraite en fonction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15);
- préparation de l'appel d'offres en vue de mettre en place une nouvelle solution technologique qui soutiendra de façon plus efficiente le nouveau modèle d'affaires RH et Paie;
- optimisation des processus à la Paie et suppression de 9 postes;

- mise en œuvre de deux projets porteurs :
 - coordination du chantier d'assignation temporaire, afin d'atteindre un ratio de 50 % d'ici le 31 décembre 2019, chez les cols bleus, les cols blancs, les policiers et les pompiers;
 - révision de la déclaration d'accident et du processus d'enquête et d'analyse d'accident;
- offre de 275 jours de formation à plus de 600 gestionnaires;
- inscription de 1 200 gestionnaires et intervenants en ressources humaines à la formation sur les meilleures pratiques de gestion de la présence au travail.

Principales variations

La différence de 1,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié est principalement attribuable aux budgets supplémentaires reçus du budget de dépenses contingentes d'administration imprévues pour différents projets, notamment ceux-ci :

- conclusion d'un contrat d'actuares avec Mercer relatif au régime de retraite des policiers, pour 0,5 M\$;
- ajout de 0,2 M\$ au contrat passé avec l'École nationale d'administration publique (ENAP) pour l'évaluation des cadres;
- ajout d'un poste de direction à la nouvelle Direction partenaires d'affaires RH;
- ajout de deux nouveaux conseillers pour le déploiement du Bureau de l'amélioration de l'expérience client, pour un impact de 0,3 M\$ sur le budget du service.

Globalement, le Service des ressources humaines dégage un surplus de 0,8 M\$ par rapport au budget original attribuable aux éléments suivants :

Rémunération

- écart favorable de 1,0 M\$ principalement attribuable à plusieurs postes vacants qui n'ont pas été pourvus au courant de l'année, à la suite d'un repositionnement de différents postes ou tâches au sein du service;

Transport et communications

- écart défavorable de 0,1 M\$ attribuable aux frais de téléphonie et aux frais d'Internet ayant augmenté de plus de 30 % depuis l'intégration de la fonction « ressources humaines »;

Location, entretien et réparation

- écart défavorable de 0,3 M\$, attribuable à une augmentation du loyer du service pour l'année 2015, à la suite de la réorganisation de la fonction « ressources humaines »;

Biens durables et non durables

- écart favorable de 0,1 M\$ attribuable à une surévaluation, par rapport aux données historiques, du budget permettant le financement du déficit des dépenses en transport et communications.

Secrétariat de liaison

Le Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal (SLAM) est entré en vigueur le 1er janvier 2009 à la suite de l'adoption, par le gouvernement du Québec, du projet de loi 22 modifiant le décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005), en juin 2008. Le SLAM relève directement des membres du conseil d'agglomération (CG).

La mission du Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal est de répondre à toute demande d'information formulée par un membre du conseil d'agglomération sur tout aspect de l'administration de la municipalité centrale qui intéresse l'agglomération. Pour ce faire, le SLAM soumet une demande à la municipalité centrale en s'adressant à la personne désignée par le directeur général, le tout suivant les dispositions du décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005).

Tableau 61
Secrétariat de liaison
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	228	230	247	501	254	501
Transport et communications	5	4	3	14	11	14
Services techniques et autres	2	4	2	15	13	15
Location, entretien et réparation	8	7	7	11	4	11
Biens durables et non durables	8	2	9	126	117	126
	251	247	268	667	399	667

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- traitement de 76 demandes des maires des villes liées et de plus de 2 000 demandes du cabinet du maire;
- coordination de 6 demandes de présentation, sur :
 - la modification apportée au Plan de transport 2008 quant à la mise à jour du réseau cyclable actuel et projeté de l'île de Montréal;
 - les modifications apportées à la Conférence régionale des élus (CRÉ) par le projet de loi 28;
 - les avis de motion concernant les articles 41.03, 41.12, 41.13, 41.14, 41.15 et 41.16 de l'ordre du jour de la séance du conseil d'agglomération du 30 avril 2015 et leur adoption;
 - la mise en œuvre du programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des gares;
 - la mise en œuvre du nouveau programme *Réussir@Montréal-Commerce*;
 - la mise en œuvre du nouveau programme *Réussir@Montréal-Artère*.

Principales variations

Écart favorable de 0,4 M\$ principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération

- écart favorable de 0,3 M\$, principalement attribuable au fait que des postes de directeur et d'analyste de dossier n'ont pas été pourvus et à la non-utilisation d'une banque d'heures d'agent de recherche au courant de l'année.

Biens durables et non durables

- écart favorable de 0,1 M\$ provenant principalement d'économies réalisées sur les fournitures de bureau et les équipements informatiques.

Sécurité incendie

Le Service de sécurité incendie de Montréal s'emploie à rendre l'agglomération de Montréal plus sécuritaire en protégeant les vies, les biens et l'environnement.

L'atteinte de cette mission se réalise en intervenant lors de tous types d'urgence, notamment les urgences médicales, les incendies et les mesures d'urgence, et en poursuivant les actions de prévention, d'éducation et de sécurité civile.

Tableau 62
Sécurité incendie

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	306 640	314 112	318 014	325 538	7 524	325 539
Transport et communications	2 046	2 021	2 098	1 965	(133)	2 219
Services professionnels	2 152	2 335	2 787	2 999	212	3 284
Services techniques et autres	2 709	2 964	3 453	3 301	(152)	3 937
Location, entretien et réparation	14 606	12 559	12 713	12 987	274	12 345
Biens durables et non durables	11 986	9 416	12 044	11 557	(487)	12 582
Contributions à des organismes	25	50	139	-	(139)	140
Autres objets de dépenses	146	112	124	2 200	2 076	463
	340 310	343 569	351 372	360 547	9 175	360 509

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- 18 671 inspections effectuées par les agents de prévention (résidentielles, industrielles et commerciales);
- visite de 99 984 logis pour s'assurer de la présence et du bon fonctionnement d'avertisseurs de fumée, dont 33 617 avertisseurs de fumée ont été vérifiés par la brigade d'avertisseurs de fumée, composée de 44 étudiants, du 10 juin au 15 septembre 2015;
- sensibilisation de plus de 115 000 personnes au moyen de la campagne du Mois de la prévention des incendies et de la sécurité civile de Montréal, du 14 septembre au 11 octobre 2015;
- participation des pompiers éducateurs à plus de 900 activités sur l'île de Montréal, ce qui a permis d'informer plus de 220 000 citoyens des comportements sécuritaires à adopter en cas d'incendie et de réduire les risques;
- automatisation de la mise à jour de l'état des bornes-fontaines en temps réel dans le système de répartition assistée par ordinateur grâce à une interface liée au Service de l'eau;
- optimisation de la transmission des communications et de la formation en ligne par l'installation de la fibre optique dans plus de 51 casernes;
- suivi serré concernant l'enquête et les mesures correctives pour 100 % des accidents de travail;
- mise en place d'une procédure d'entretien des habits de combat basée sur la norme NFPA 1851, pour plus de 10 200 pièces de vêtements;

- poursuite du projet d'installation et d'entretien des systèmes de captation des gaz à la source dans les 67 casernes;
- maintien des compétences de l'ensemble des 2 430 pompiers liées à des techniques d'intervention et des compétences des 1 700 conducteurs;
- 908 mises à jour des plans d'intervention des bâtiments datant de plus de 5 ans;
- mise en place graduelle du plan maître des casernes 13, 27 et 47 pour qu'elles offrent le même service d'équipe spécialisée.

Principales variations

Rémunération

- Économie liée aux postes vacants, pour 8,6 M\$.
- Écart budgétaire défavorable lié aux heures supplémentaires de 4,9 M\$, en raison principalement de postes vacants.
- Économie liée au taux de cotisation de l'employeur, majoritairement relié au régime de retraite des pompiers et de l'état-major, pour 3,3 M\$.
- Économie liée aux écarts salariaux, congés sans solde et autres, pour 0,7 M\$.

Autres dépenses

- Dépassement budgétaire dû au remplacement des habits, des gants, des bottes de combat et des lampes de sécurité, pour 1,4 M\$.
- Écart budgétaire favorable dans la mise en place d'un programme de subventions destiné à améliorer la sécurité incendie dans les résidences privées pour personnes âgées, pour 2,0 M\$.
- Dépassement budgétaire des frais d'entretien de la flotte, pour 1,1 M\$.
- Économie sur des dépenses diverses (formation, essence, location), pour 2,2 M\$.

Technologies de l'information

Le Service des technologies de l'information (STI) assure le maintien des services technologiques clés de la Ville et en soutient la modernisation.

Il appuie aussi les unités de la Ville dans leurs mandats liés à la ville intelligente et numérique, aux autres initiatives citoyennes ainsi qu'aux projets de transformation organisationnelle.

Tableau 63
Technologies de l'information
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart 2015	Budget modifié
	2013	2014	2015	2015	\$	2015
Rémunération et cotisations de l'employeur	49 090	47 712	45 790	47 259	1 469	47 260
Transport et communications	4 030	3 534	2 765	3 636	871	3 452
Services professionnels	264	267	704	593	(111)	784
Services techniques et autres	788	456	1 640	946	(694)	1 706
Location, entretien et réparation	14 951	15 667	15 802	17 221	1 419	16 698
Biens durables et non durables	1 651	1 327	962	1 079	117	1 161
Contributions à des organismes	2	64	25	-	(25)	25
Autres objets de dépenses	88	(56)	(175)	-	175	(352)
	70 864	68 971	67 513	70 734	3 221	70 734

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2015 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle :
 - lancement d'une campagne de recrutement d'employés en TI;
 - mise en place d'une communauté d'agents de changement des TI;
- établissement de nouveaux positionnements en matière de :
 - livraison des services numériques;
 - intelligence d'affaires;
 - sourcing TI;
 - gestion des infrastructures et des plateformes;
 - infonuagique;
 - gestion des portefeuilles;
- définition d'un nouveau modèle de bureau de projets qui permettra de se positionner comme un leader en matière de gestion de projets, de programmes et de budgets d'initiatives TI;
- mise en place d'un pilote pour explorer un processus de livraison fondé sur les méthodes agiles;
- développement d'un nouveau modèle d'entente-cadre de services professionnels, établi en standardisant et élargissant la variété des profils en fonction des normes internationales répondant aux besoins d'une ville numérique;

- rédaction du devis technique, lancement de l'appel d'offres public et octroi du contrat pour la téléphonie filaire, permettant une réduction de 45 % des coûts opérationnels;
- consolidation des centres d'appels de la Ville sur une plateforme unique facilitant la migration vers une nouvelle plateforme, en 2016;
- établissement d'un nouveau modèle pour la transmission de données (télécommunications) et lancement des appels d'offres;
- dans le cadre du programme *Ville intelligente et numérique* :
 - acquisition et déploiement de la plateforme de collaboration « Je fais Montréal »;
 - mise en place d'un nouveau modèle de télécommunications pour lequel la Ville devient propriétaire de son réseau, ouvre le marché pour la location de circuits et l'internet, et se dote d'un cadre financier clair et rigoureux pour assurer une reddition de comptes continue auprès de ses instances;
 - déploiement de la deuxième phase du projet *Système intelligent de transport de la neige* (SIT-Neige);
 - couverture sans fil étendue, donnant des accès publics sans fil et gratuits « MtlWiFi » dans les environs du Palais des congrès et dans le Vieux-Montréal.

Principales variations

Écart favorable de 3,2 M\$ principalement attribuable aux éléments suivants :

Masse salariale

- écart favorable de 1,5 M\$ provenant, entre autres, de postes laissés vacants dans le cadre de la réorganisation du service;

Location, entretien et réparation

- écart favorable de 1,4 M\$ provenant, entre autres, de l'optimisation de contrats d'entretien informatique.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2015

Analyse des autres
postes budgétaires
et du financement



ANALYSE DES AUTRES POSTES BUDGÉTAIRES ET DU FINANCEMENT

Les charges associées aux autres postes budgétaires totalisent 1,2 G\$, en baisse de 91,0 M\$ par rapport au budget original. Cette rubrique regroupe un ensemble de charges de même nature qui ne sont rattachées ni aux arrondissements ni aux services centraux. Elle est constituée des dépenses communes (charges relatives aux régimes de retraite, charges requises pour répondre aux exigences légales, etc.), les dépenses financières (charges centralisées associées essentiellement au frais de financement des dépenses en immobilisations) et des dépenses de contributions (charges afférentes au financement d'activités réalisées par des agences et organismes gouvernementaux régionaux et locaux).

Tableau 64
Autres postes budgétaires
(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
	2013	2014	2015			
Dépenses communes	435 566	291 743	340 605	409 270	68 665	383 529
Dépenses financières	310 065	323 766	325 169	340 264	15 095	340 264
Dépenses de contribution	536 369	520 872	574 785	582 056	7 271	579 663
	1 282 000	1 136 381	1 240 559	1 331 590	91 031	1 303 456

Dépenses communes

Tableau 65

Dépenses communes

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
	2013	2014	2015			
Pertes possibles dans la perception	22 501	24 651	19 919	17 129	(2 790)	17 128
Dépenses contingentes	13 285	4 217	15 918	48 539	32 621	17 886
Dépenses communes relatives à la rémunération et autres	399 780	262 874	304 768	343 602	38 834	348 515
	435 566	291 742	340 605	409 270	68 665	383 529

Les charges associées aux dépenses communes se chiffrent à 340,6 M\$, en baisse de 68,6 M\$ par rapport au budget original, ce qui s'explique par les éléments suivants :

- un déficit budgétaire de 2,8 M\$ sur les mauvaises créances liées à la perception des revenus d'amendes et de pénalités;
- un écart favorable de 32,6 M\$ lié aux dépenses contingentes et dû essentiellement à des transferts de crédits aux unités d'affaires, effectués en cours d'exercice, à la suite de décisions prises par l'administration municipale de prioriser et réaliser des projets ponctuels;
- un écart favorable de 38,8 M\$ constaté au niveau des « Dépenses communes relatives à la rémunération et autres » s'explique principalement par les éléments suivants:
 - une économie additionnelle de 32,8 M\$ à celle escomptée lors de la confection budgétaire (49 M\$) relativement aux impacts de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) ;
 - une économie de 5,6 M\$ liée aux provisions corporatives de rémunération non-utilisées;
 - une économie de 3,3 M\$ sur les budgets corporatifs en matière de santé et de sécurité au travail;
 - un déficit budgétaire de 2,6 M\$ relativement au passif environnemental des terrains contaminés.

Dépenses financières

Frais de financement corporatifs

Tableau 66

Frais de financement corporatifs

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Intérêts et autres frais	309 916	323 240	324 532	338 849	14 318	338 849
Autres frais de financement	149	526	637	1 415	777	1 415
	310 065	323 766	325 169	340 264	15 095	340 264

Les charges corporatives des frais de financement affichent un excédent de 15,1 M\$ par rapport au budget. Cette économie s'explique principalement par un financement négocié à des taux d'intérêt moindres que ceux prévus initialement lors de la confection budgétaire.

Dépenses de contributions corporatives

Tableau 67

Dépenses de contributions corporatives

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Communauté métropolitaine de Montréal	29 470	29 483	29 399	29 999	600	29 999
Société de transport de Montréal						
Fonctionnement	403 431	384 100	418 500	409 100	(9 400)	409 100
SOFIL	8 791	3 427	4 917	13 200	8 283	13 200
Agence métropolitaine de transport	49 674	50 636	63 295	63 600	305	63 600
Sociétés paramunicipales	8 706	8 706	10 042	9 953	(89)	10 343
Société d'initiative et de développement commercial	10 713	11 102	11 774	11 620	(154)	11 620
Conseil des arts	12 450	12 950	13 450	13 410	(40)	13 450
Bureau du taxi de Montréal	-	3 430	2 877	3 431	554	3 431
Autres organismes	13 134	17 038	20 531	27 743	7 212	24 920
	536 369	520 872	574 785	582 056	7 271	579 663

Les dépenses de contributions corporatives sont de 574,8 M\$, une baisse de 7,3 M\$ par rapport au budget original qui s'explique principalement par les éléments suivants :

- un excédent de 7,2 M\$, relié principalement à la contribution de Bixi-Montréal, imputée au Service des infrastructures, de la voirie et des transports;
- un excédent de 0,5 M\$ attribuable au remboursement de contribution par le Bureau du taxi et associé au statut de municipalité du régime fiscal de la TVQ, consenti rétroactivement pour 2014;
- des contributions réelles moindres, de l'ordre de 0,9 M\$, à la Communauté métropolitaine de Montréal et à l'Agence métropolitaine de transport, conformément aux modalités de financement propres à chacun de ces organismes;

- une contribution additionnelle de 9,4 M\$ à la STM afin de lui permettre de combler la perte de revenus attribuable à l'exclusion de la dette de la CUM du déficit du métro dans le partage de la taxe régionale sur l'essence;
- un excédent de 8,3 M\$ dû au niveau de la contribution que la Ville est tenue de verser dans le cadre du programme de la SOFIL, compte tenu des investissements moindres réalisés par la STM.

Financement

Le financement, ou le remboursement de la dette à long terme, est afférent aux charges centralisées qui sont associées essentiellement au financement des dépenses en immobilisations.

Tableau 68

Financement

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
	2013	2014	2015	2015		
Financement	376 516	385 304	387 159	417 465	30 306	390 793

Les charges corporatives de financement affichent un excédent de 30,3 M\$ par rapport au budget. Cependant, l'essentiel de cet excédent a été utilisé (26,7 M\$) pour le paiement au comptant d'immobilisations plutôt qu'affecté au fonds d'amortissement.

Activités de
fonctionnement –
Analyse des résultats

2015

Analyses
complémentaires
liées aux dépenses



ANALYSES COMPLÉMENTAIRES LIÉES AUX DÉPENSES

Charges de fonctionnement par objets

Tableau 69

Charges de fonctionnement par objets

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Rémunération	1 621 208	1 616 682	1 650 401	1 636 978	(13 423)	1 650 814
Cotisations de l'employeur	818 754	747 069	719 589	768 555	48 966	771 318
Transport et communications	44 392	39 122	41 498	39 479	(2 019)	46 368
Services professionnels, techniques et autres	344 577	284 071	312 112	362 050	49 938	373 757
Location, entretien et réparation	157 581	146 753	154 384	188 308	33 924	178 392
Biens non durables	225 129	219 698	230 498	239 611	9 113	253 471
Biens durables	14 830	11 142	13 855	11 001	(2 854)	16 679
Frais de financement	366 500	376 589	377 064	392 163	15 099	392 163
Contributions à des organismes	650 025	631 585	698 336	681 844	(16 492)	704 854
Autres objets	187 816	69 548	105 372	145 126	39 754	114 173
	4 430 812	4 142 259	4 303 109	4 465 115	162 006	4 501 989

Rémunération et cotisations de l'employeur

La rémunération globale est le poste de dépenses le plus important. Elle comprend la rémunération ainsi que les cotisations de l'employeur, et ce, pour tous les employés et élus de la Ville. La rémunération englobe les salaires et les indemnités. Les cotisations de l'employeur incluent les avantages sociaux et les charges sociales.

En 2015, la rémunération globale a atteint 2,4 G\$, soit un écart favorable de 35,5 M\$ avec les prévisions budgétaires. Ces dépenses sont en hausse de 0,3 % par rapport à 2014.

Tableau 70

Rémunération et cotisations de l'employeur

(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Rémunération	1 621 208	1 616 682	1 650 401	1 636 978	(13 423)	1 650 814
Cotisations de l'employeur	818 754	747 069	719 589	768 555	48 966	771 318
Total	2 439 962	2 363 751	2 369 990	2 405 534	35 543	2 422 132

Tableau 71

Rémunération

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
	2013	2014	2015	2015		
Salaires et avantages rattachés à la rémunération	1 521 205	1 514 426	1 541 972	1 559 492	17 520	1 572 315
Temps supplémentaire	95 652	97 787	104 057	71 904	(32 153)	72 917
Allocations et autres avantages	4 351	4 469	4 372	5 582	1 210	5 582
	1 621 608	1 616 682	1 650 401	1 636 978	(13 423)	1 650 814

Salaires

La rémunération régulière s'élève à 1,5 G\$ en 2015, soit un écart favorable de 17,5 M\$ avec les prévisions budgétaires. Cette rémunération représente 93,4 % de l'ensemble de la rémunération. L'écart budgétaire s'explique principalement, par les éléments suivants :

- certains montants servant à payer de la rémunération, au réel, n'étaient pas budgétisés comme étant de la rémunération. Cette situation créait un écart systémique entre la rémunération budgétée et celle au réel, et est à l'origine, en 2015, d'un écart défavorable de 32,5 M\$. Cette situation a été régularisée lors du budget de 2016;
- postes vacants : un écart favorable de 27,4 M\$ en raison de postes laissés vacants;
- chapitres corporatifs : un écart favorable de 17,3 M\$ dans le chapitre corporatif, provenant de provisions salariales non utilisées ainsi que de corrections de rémunération relatives aux taux standards;
- budgétisation au titulaire : un écart favorable de 5,3 M\$ en raison d'une budgétisation faite en fonction du titulaire du poste, et non de l'occupant du poste (remplacements temporaires) qui, dans plusieurs cas, perçoit un salaire inférieur à celui du titulaire.

Temps supplémentaire

En 2015, la rémunération liée aux heures supplémentaires s'élève à 104,1 M\$, soit un écart défavorable de 32,2 M\$ avec les prévisions budgétaires. Une grande partie de l'excédent des dépenses liées à la rémunération supplémentaire est rattachée à la sécurité publique. Plus spécifiquement, l'écart budgétaire s'explique, notamment, par les éléments suivants :

- police :
 - présence policière sur les chantiers de construction : un écart défavorable de 8,5 M\$;
 - opérations policières régulières, incluant les activités autofinancées : un écart défavorable de 6,5 M\$;
- sécurité incendie : un écart défavorable de 4,9 M\$;
- arrondissements : un écart défavorable de 5,5 M\$.

Allocations et autres avantages

Les allocations et autres avantages s'élèvent à 4,4 M\$ en 2015, pour un écart favorable de 1,2 M\$ avec les prévisions budgétaires. L'écart budgétaire provient majoritairement d'une baisse des paiements d'allocations, de 2014 à 2015.

Cotisations de l'employeur

Les cotisations de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur aux charges sociales.

Les régimes de retraite de la Ville de Montréal sont à prestations déterminées. On entend par régime de retraite à prestations déterminées un régime dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les employés, soit le mode de calcul du montant de ces prestations. Ce calcul est basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant.

Un tel régime repose sur le principe de la capitalisation. Les cotisations déposées dans une caisse de retraite et les revenus de placement qui en découlent servent à financer le paiement des prestations prévues.

La charge des services courants représente la valeur des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon les hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

La charge des services passés est un montant déterminé par l'actuaire et établi afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

Les dépenses associées aux cotisations de l'employeur ont atteint 719,6 M\$ en 2015, soit un écart favorable de 49,0 M\$. Cet écart provient majoritairement des éléments suivants :

- régimes de retraite, services courants – un écart favorable de 28,2 M\$ en lien avec des économies engendrées par la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15). Des précisions à la suite de l'adoption de la loi, absentes lors des prévisions budgétaires, sont à l'origine de cet écart;
- charges sociales et autres avantages sociaux – un écart favorable de 21,9 M\$ lié à des provisions diverses d'avantages sociaux inutilisées. pour 10,7 M\$, ainsi qu'à l'économie de 8,2 M\$ de charges sociales associées aux postes vacants. Notons aussi, le renouvellement de la tarification des assurances collectives (négociation à la baisse).

Services professionnels et techniques

Tableau 72

Services professionnels, techniques et autres

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
	2013	2014	2015			
Honoraires professionnels	42 699	35 566	42 655	53 689	11 034	63 523
Services techniques	298 723	244 905	265 549	304 514	38 965	305 683
Autres	3 155	3 600	3 908	3 847	(61)	4 551
	344 577	284 071	312 112	362 050	49 938	373 757

Les charges en services professionnels et techniques s'élèvent à 312,1 M\$ et affichent un écart favorable de 49,9 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment :

- d'une part, par un surplus de 11,0 M\$ des charges en honoraires professionnels, entre autres :
 - au Service de l'eau (5,5 M\$), un surplus relié principalement à une diminution du nombre d'auscultations des égouts et des trottoirs (2,5 M\$) et à la capitalisation de dépenses associées à des projets majeurs d'immobilisations plus importantes que prévu (2,3 M\$);
 - dans les arrondissements (3,7 M\$), des surplus, notamment, de 1,2 M\$ dans Le Plateau-Mont-Royal, de 0,7 M\$ dans Le Sud-Ouest et de 0,6 M\$ dans Montréal-Nord, principalement dus à la constitution de réserves et au report de certains projets;
 - au Service de la mise en valeur du territoire (3,3 M\$), un surplus principalement attribuable à des besoins moindres que prévu en études et expertises externes pour les activités reliées à l'urbanisme;
- d'autre part, par une baisse de 39,0 M\$ des charges en services techniques, se répartissant, entre autres, ainsi :
 - 13,8 M\$, pour l'élimination de la neige dans l'ensemble des unités de la Ville ; baisse liée principalement à l'imputation du réel associé aux sites d'élimination de la neige dans les autres familles de dépenses (5,6 M\$) ainsi qu'à des précipitations moins élevées qu'anticipé (8,2 M\$);
 - 7,2 M\$, des économies réalisées dans la gestion des matières résiduelles de l'ensemble de la Ville;
 - 3,0 M\$ au Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal, en raison de virements vers d'autres objets de dépenses aux fins de la lutte contre l'agile du frêne;
 - 1,7 M\$ au Service de l'eau, notamment pour le contrat d'auscultation des collecteurs;
 - 2,6 M\$ au Service de l'Espace pour la vie, s'expliquant principalement par des transferts de crédits à d'autres objets de dépenses;
 - 2,2 M\$ à la Commission des services électriques, s'expliquant majoritairement par une diminution du nombre de travaux effectués qui sont intégrés dans les différents projets capitalisés.

Location, entretien et réparation

Tableau 73

Location, entretien et réparation

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart 2015	Budget modifié
	2013	2014	2015	2015	\$	2015
Location de bâtiments et de terrains	70 786	67 111	67 822	69 895	2 073	70 884
Location de véhicules et de matériel roulant	23 664	18 131	18 056	20 063	2 007	21 955
Autres locations	3 458	3 146	3 837	4 230	393	4 272
Entretien et réparation de bâtiments et de terrains	24 397	21 887	23 747	27 170	3 423	27 846
Entretien et réparation de véhicules et de matériel roulant	9 220	9 697	11 054	6 752	(4 302)	17 454
Entretien et réparation - autres	26 056	26 781	29 868	60 198	30 330	35 981
	157 581	146 753	154 384	188 308	33 924	178 392

Les charges de location, d'entretien et de réparation sont de 154,4 M\$, en baisse de 33,9 M\$ par rapport au budget original. Cet écart est attribuable aux éléments suivants :

- une diminution de 29,5 M\$ des charges d'entretien et de réparation, soit :
 - 21,8 M\$ au Service de l'eau, principalement en raison d'un virement de 19,8 M\$ aux arrondissements pour l'entretien des réseaux secondaires, virement qui est imputé dans d'autres objets de dépenses;
 - 1,4 M\$ au Service des technologies de l'information, pour différentes économies sur des contrats informatiques;
 - 1,2 M\$ dans les arrondissements, principalement en lien avec l'entretien des parcs, des piscines et autres activités récréatives (0,9 M\$);
- une diminution de 4,5 M\$ des charges de location, notamment :
 - un montant de 3,2 M\$ associé à l'ensemble des baux de la Ville, notamment pour la bibliothèque de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles qui est regroupée avec la maison du citoyen;
 - un montant de 1,5 M\$ associé à la location de véhicules pour l'enlèvement et l'élimination de la neige.

Biens non durables

Tableau 74

Biens non durables

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Fournitures de services publics	79 032	79 679	84 523	86 475	1 952	83 465
Autres bien non durables	146 097	140 019	145 975	153 136	7 161	170 006
	225 129	219 698	230 498	239 611	9 113	253 471

Les charges associées aux biens non durables sont de 230,5 M\$, en baisse de 9,1 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique par :

- une diminution des charges de 7,0 M\$ au Service de l'eau, essentiellement afférente aux frais d'électricité et de produits chimiques;
- une économie de 5,7 M\$ sur l'essence pour l'ensemble de la Ville, principalement attribuable à la baisse du prix à la pompe;
- en contrepartie, quelques écarts défavorables, notamment un écart de 3,9 M\$ au Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal pour l'achat d'arbres (2,4 M\$) et de dépenses additionnelles pour le service de navettes, la réalisation d'études et des contributions pour le Plan d'action canopée (1,4 M\$).

Frais de financement

Tableau 75

Frais de financement

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget
	2013	2014	2015	2015	2015	modifié
					\$	2015
Dettes à long terme	365 625	376 063	376 365	390 749	14 384	390 748
Autres frais de financement	875	526	699	1 414	715	1 415
	366 500	376 589	377 064	392 163	15 099	392 163

Les frais de financement affichent un excédent de 15,1 M\$ par rapport au budget. Cette économie s'explique principalement par le financement négocié à des taux d'intérêt moindres que ceux prévus initialement lors de la confection budgétaire.

Contributions à des organismes

Tableau 76
Principales contributions
(en milliers de dollars)

	Réal			Budget original	Écart 2015	Budget modifié
	2013	2014	2015	2015	\$	2015
Communauté métropolitaine de Montréal	29 470	29 483	29 399	29 999	600	29 999
Société de transport de Montréal						
Fonctionnement	403 431	384 100	418 500	409 100	(9 400)	409 100
SOFIL	8 791	3 427	4 917	13 200	8 283	13 200
Agence de métropolitaine de transport	49 674	50 636	63 295	63 600	305	63 600
Sociétés paramunicipales	8 706	8 706	8 901	8 706	(195)	9 096
Société d'initiative et de développement commercial	10 713	11 102	11 774	11 620	(154)	11 620
Conseil des arts	12 450	12 950	13 450	13 410	(40)	13 450
Bureau du taxi de Montréal	0	3 430	2 877	3 431	554	3 431
Autres organismes	126 791	127 751	145 223	128 778	(16 445)	151 358
	650 025	631 585	698 336	681 844	(16 492)	704 854

Les charges des contributions à des organismes totalisent 698,4 M\$, soit une hausse de 16,5 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique principalement par :

- un excédent de 7,2 M\$, relié principalement à la contribution de Bixi-Montréal, imputée au Service des infrastructures, voirie et transport;
- un excédent de 0,5 M\$ attribuable au remboursement de contribution par le Bureau du taxi et associé au statut de municipalité du régime fiscal de la TVQ, consenti rétroactivement pour 2014;
- des contributions réelles moindres, de l'ordre de 0,9 M\$, à la Communauté métropolitaine de Montréal et à l'Agence métropolitaine de transport, conformément aux modalités de financement propres à chacun de ces organismes;
- une contribution additionnelle de 9,4 M\$ à la STM afin de lui permettre de combler la perte de revenus attribuable à l'exclusion de la dette de la CUM du déficit du métro dans le partage de la taxe régionale sur l'essence;
- un excédent de 8,3 M\$ dû au niveau de la contribution que la Ville est tenue de verser dans le cadre du programme de la SOFIL, compte tenu des investissements moindres réalisés par la STM.
- un montant de 14,4 M\$ au Service de la culture pour, entre autres, les contributions versées à la Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière (8,8 M\$) et à Montréal en histoires pour le projet *Cité Mémoire* (4,2 M\$);
- un montant de 2,7 M\$ pour l'ensemble des arrondissements qui ont versé des sommes plus importantes que prévu au courant de l'année.

Autres objets

Tableau 77

Autres objets

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart 2015	Budget modifié
	2013	2014	2015	2015	\$	2015
Dépenses contingentes - autres que les arrondissements	11 195	2 454	14 165	50 473	36 308	14 603
Dépenses contingentes - arrondissements	107	1 035	800	1 466	666	1 676
Créances douteuses ou irrécouvrables	22 546	24 655	21 737	17 159	(4 578)	17 144
Autres objets - autres que dépenses contingentes	153 940	41 404	68 670	76 028	7 358	80 750
Ajustements budgétaires	28	-	-	-	-	-
	187 816	69 548	105 372	145 126	39 754	114 173

Les charges des autres objets totalisent 105,4 M\$, en baisse de 39,7 M\$ par rapport au budget original. Cet écart est attribuable principalement aux diminutions de charges suivantes :

- 37,0 M\$ en dépenses contingentes, principalement en raison d'un transfert de budget à d'autres familles de dépenses en cours d'année;
- 15,1 M\$ au budget du Service de la mise en valeur du territoire, y compris le non-renouvellement du *Programme rénovation Québec* (10,9 M\$);
- 2,0 M\$ au budget du Service des incendies, en attente des demandes de subventions des résidences de personnes âgées, à la suite de l'implantation d'un nouveau programme, en mai 2015;
- 1,7 M\$ au budget de la Commission des services électriques, en raison d'un retard dans les projets d'enlèvement de poteaux.

Cette baisse est en partie contrebalancée par :

- la création de la réserve du passif environnemental pour la décontamination de sites qui, avec les intérêts, se chiffre à de 13,5 M\$ (montant non prévu au budget);
- une hausse de 4,6 M\$ des créances douteuses ou irrécouvrables, principalement liée aux contraventions.

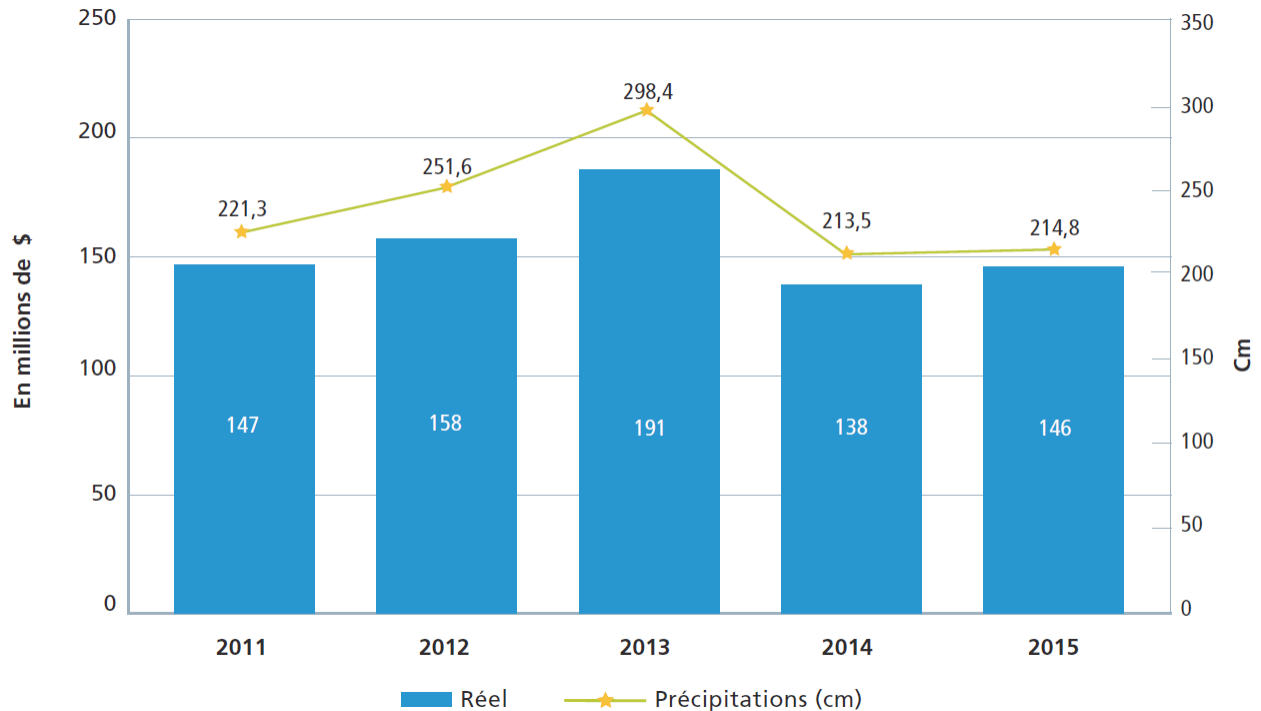
Analyse de certaines activités

Enlèvement de la neige

Graphique 3

Coût de l'enlèvement de la neige en fonction des précipitations

(en millions de dollars)



Les dépenses associées à l'enlèvement de la neige totalisent 145,7 M\$, en hausse de 7,4 M\$ (5,4 %) par rapport à l'année précédente, principalement en raison de l'augmentation des coûts de collecte et de transport de la neige. L'accroissement des coûts est lié aux deux jours de chargement supplémentaires requis, à l'indexation des contrats et à une légère augmentation de la quantité de neige tombée.

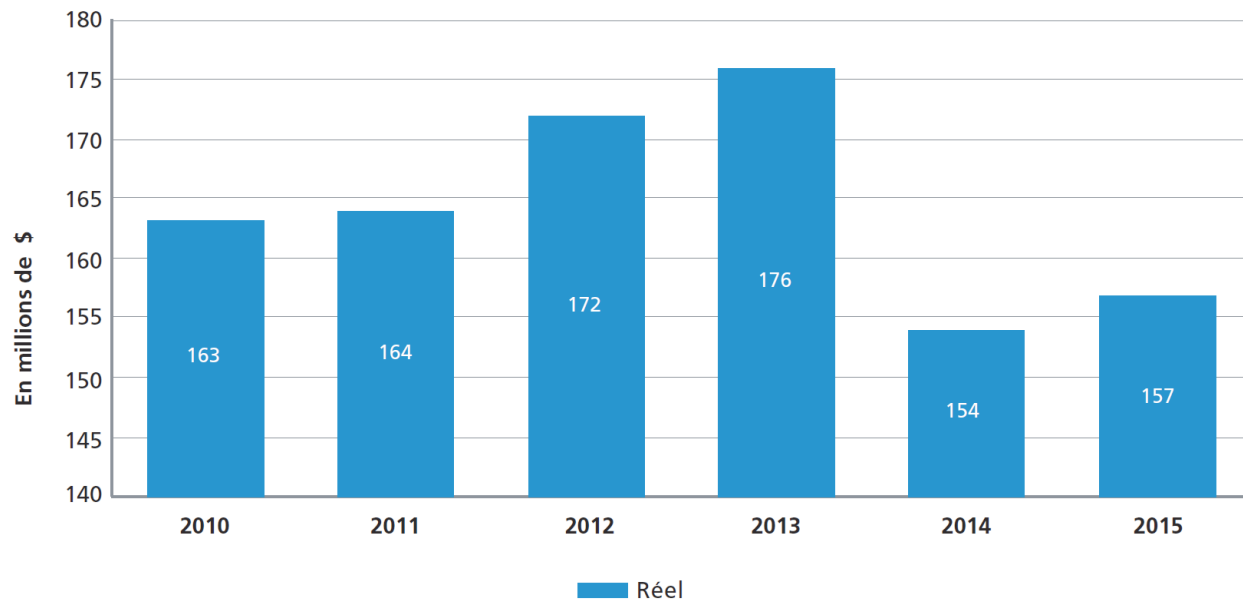
Toutes choses étant égales par ailleurs, le coût par centimètre de neige a été, respectivement, de 0,640 M\$ pour 2013, de 0,646 M\$ pour 2014 et de 0,680 M\$ pour 2015.

Gestion des matières résiduelles

Graphique 4

Coût de la gestion des matières résiduelles

(en millions de dollars)



Les charges consolidées de matières résiduelles de la Ville s'élèvent à 156,8 M\$ en 2015. Il s'agit d'une hausse de 2,5 M\$ (1,6 %) par rapport au réel de 2014. Cette hausse est principalement due à l'achat des outils de collecte du plan de déploiement de la collecte des matières organiques, pour 2,1 M\$.

Affectations et paiements au comptant

Tableau 78

Affectations

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original 2015	Écart 2015 \$	Budget modifié 2015
	2013	2014	2015			
Activités financières d'immobilisations	(49 222)	(21 703)	(25 329)	0	(25 329)	(23 876)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	64 795	36 652	41 689	20 141	21 548	41 777
Réserves financières et fonds réservés	(76 170)	(72 191)	(104 115)	(94 645)	(9 470)	(99 381)
Montant à pourvoir dans le futur	2 435	(16 870)	(1 048)	90 705	(91 753)	81 906
	(58 162)	(74 112)	(88 803)	16 201	105 004	426

Activités financières d'immobilisations

Les affectations reliées aux activités financières d'immobilisations représentent les sommes prises à même le budget de fonctionnement afin de payer l'achat d'immobilisations, normalement financées par règlement d'emprunt. Ces dépenses peuvent être faites pour des achats de biens ou reliées à de la main-d'œuvre capitalisable.

Réserves financières et fonds réservés

Ces sommes représentent le solde des montants taxés en 2015 à des fins précises dans le budget de fonctionnement et qu'il faut affecter aux réserves créées à cette fin. Le montant de 104,1 M\$ est constitué principalement des sommes suivantes :

- réserve financière de l'eau : 40,5 M\$;
- réserve financière des immobilisations : 67,8 M\$;
- réserve financière de la voirie : 8,5 M\$;
- réserve financière des parcs et terrains de jeux : (12,7 M\$).

La diminution en 2015 de la réserve financière pour parcs et terrains de jeux résulte du fait que ces montants seront dorénavant présentés à titre de revenus reportés, au lieu d'être inclus comme réserve financière.

Montants à pourvoir dans le futur

Cette section traite des mesures mises en place par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire afin de permettre aux villes et municipalités de différer dans le temps la taxation de certains éléments, tels que les impacts de la mise en place d'une nouvelle norme comptable, d'éléments exceptionnels, etc.

Lors de la confection du budget, la Ville de Montréal désirait se prévaloir de ces mesures à hauteur de 90,7 M\$. Ce montant était constitué principalement des éléments suivants :

- une mesure d'allègement nette de 48,1 M\$ pour les régimes de retraite, soit un montant de 62,0 M\$ relié à la crise financière de 2008 et contrebalancé par une réduction de 13,9 M\$ des mesures d'allègement des années antérieures;

- une mesure d'allègement de 33,4 M\$ pour les impacts de l'application, à partir de 2014, du régime général de la TVQ au lieu d'un versement sous forme de transfert inconditionnel;
- un financement à long terme de la contribution de 13,2 M\$ pour la portion de la Ville, dans le cadre du programme SOFIL-STM, soit 15 % des charges d'investissement admissibles réalisées par la STM.

En raison des résultats financiers favorables de 2015, l'administration municipale a décidé de ne pas se prévaloir de certaines mesures d'allègement, pour 95,4 M\$, soit 62,0 M\$ (impact de la crise financière de 2008 sur les régimes de retraite) et 33,4 M\$ (régime général de la TVQ), évitant ainsi l'augmentation future du fardeau fiscal des contribuables.

Surplus accumulés et réserves

Tableau 79

Sommaire des surplus accumulés et des réserves

(en millions de dollars)

	Conseil municipal			Conseil d'agglomération	Total 2015	Total 2014
	Ville	Arrondissements	Total			
Surplus non affectés	92,0	59,1	151,1	58,7	209,8	150,7
Surplus affectés	95,5	166,0	261,5	0,7	262,2	193,0
Solde au 31 décembre 2015¹	187,5	225,1	412,6	59,4	472,0	343,7
Réserves						
Eau	47,1	-	47,1	122,9	170,0	223,1
Voirie	45,2	-	45,2	5,5	50,7	41,5
Immobilisations	0,1	-	0,1	-	0,1	28,0
Autres	-	14,1	14,1	0,0	14,1	27,1
	92,4	14,1	106,5	128,4	234,9	319,7
	279,9	239,2	519,1	187,8	706,9	663,4

¹ Après affectation des surplus de gestion de 2015 aux arrondissements et affectation à l'équilibre budgétaire de 2016.

Les surplus accumulés de la Ville représentent les sommes dont la Ville dispose, en plus de son budget annuel, pour effectuer certains projets spécifiques. Ils sont composés des surplus accumulés non affectés et des surplus accumulés affectés.

Surplus accumulés non affectés

Ces surplus accumulés représentent les sommes pour lesquelles aucune affectation n'a encore été faite, représentant ainsi les surplus libres de la Ville. Ces montants sont présentés avant toute affectation des surplus de 2015 aux arrondissements ou toute autre affectation à différents projets ou réserves.

Surplus accumulés affectés (réserves de fonds)

Ces surplus accumulés représentent l'ensemble des sommes affectées par la Ville ou les arrondissements à divers projets, ainsi que les sommes disponibles pour les surplus des arrondissements.

Activités
d'immobilisations –
Faits saillants

2015



ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS – FAITS SAILLANTS

Le sommaire des résultats contenus dans le tableau suivant présente les activités d'immobilisations de la Ville de Montréal. Ces activités couvrent les investissements réalisés sur le territoire de Montréal. Le tableau suivant illustre aussi les revenus, le financement à long terme des activités d'immobilisations et les affectations utilisées pour le paiement des immobilisations.

Tableau 80

Excédent (déficit) non consolidé des activités d'immobilisations à des fins fiscales

(en milliers de dollars)

	Réal		
	2013	2014	2015
Revenus			
Transferts	103 508	221 985	195 018
Autres revenus			
Contributions des promoteurs	27 727	8 245	6 742
Autres	6 890	3 128	4 857
	138 125	233 358	206 617
Dépenses d'immobilisations			
Infrastructures	441 254	574 545	645 217
Bâtiments et améliorations locatives	147 814	159 514	184 036
Véhicules	36 661	25 267	31 888
Ameublement et équipement de bureau	61 395	53 417	47 850
Machinerie, outillage et équipement	22 771	24 972	15 234
Terrains	18 996	5 738	7 732
Autres	1 922	(1 102)	(606)
	730 813	842 351	931 351
Déficit de l'exercice	(592 688)	(608 993)	(724 734)
Financement			
Financement à long terme des activités d'immobilisations	405 911	605 939	609 785
Affectations			
Activités de fonctionnement	49 222	21 703	25 329
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement affecté	18 584	21 073	14 434
Réserves financières et fonds réservés	47 260	54 519	190 212
Utilisation du fonds d'amortissement	190 505	48 500	-
	305 571	145 795	229 975
Excédent (déficit) des activités d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice	118 794	142 741	115 026

Dans les pages suivantes, vous trouverez les faits saillants liés aux investissements effectués par les arrondissements et par les services centraux.

ARRONDISSEMENTS

Les arrondissements, au moyen des budgets qui leur sont réservés dans le cadre du PTI 2015-2017, investissent dans les éléments de l'actif touchant les services de proximité pour les citoyens. Pour 2015, un montant de 191,2 M\$ a été consacré à diverses activités d'immobilisations.

Ahuntsic-Cartierville : 8,3 M\$

- Travaux de réfection routière pour 3,4 M\$.
- Début des travaux majeurs pour la réfection de la piscine du complexe Sophie-Barat, à hauteur de 4,8 M\$.
- Aménagement d'une place publique à l'intersection de la rue Chabanel et de l'avenue de l'Esplanade, pour 1,1 M\$.

Anjou : 7,6 M\$

- Affectation d'un montant de 5,5 M\$ au programme de protection des bâtiments, notamment pour des travaux de mise aux normes et des équipements de l'aréna Chaumont et pour le début de la réfection de l'édifice Goncourt, qui abrite, entre autres, la bibliothèque Jean-Corbeil.
- Renouvellement de la flotte de véhicules et autres éléments du matériel roulant, pour 0,8 M\$.

Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce : 15,0 M\$

- Construction d'une bibliothèque, pour 5,7 M\$.
- Programme de réfection d'enveloppes de bâtiments, pour 3,2 M\$.
- Programme de réfection routière, pour 2,2 M\$.
- Aménagement de parcs anciens, pour 1,6 M\$.
- Remplacement de véhicules, pour 1,3 M\$.

L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève : 1,2 M\$

- Réaménagement des parcs Joseph-Avila-Proulx et Eugène-Dostie.
- Réalisation de travaux d'éclairage sur le boulevard Gouin.
- Réalisation de travaux de pavage sur la montée Wilson, les rues Cherrier, Poudrette, Léon-Brisebois et Sainte-Marie, le chemin du Bord-du-Lac et la montée de l'Église.
- Achat et remplacement de deux serveurs informatiques.
- Achat d'un nouveau camion pour les travaux publics.

Lachine : 6,9 M\$

- Réaménagement des parcs et installations ainsi que plusieurs interventions sur des espaces verts, pour un montant de 1,3 M\$.
- Fin des travaux de rénovation et d'agrandissement de la bibliothèque Saul-Bellow, pour 3,4 M\$.
- Réalisation de travaux sur des infrastructures routières, notamment la 48^e Rue et la rue Sir-George-Simpson, pour 1,2 M\$.

LaSalle : 3,7 M\$

- Programme de réfection routière, pour 0,7 M\$.
- Programme de réfection de parcs, pour 1,1 M\$, incluant une nouvelle aire de jeux pour enfants, l'aménagement de sentiers et une plantation d'arbres, au parc Jeannotte.
- Programme de réfection de bâtiments, pour 1,3 M\$, notamment le Centre sportif Dollard-St-Laurent.

Mercier–Hochelaga-Maisonneuve: 10,8 M\$

- Réaménagement des anciens parcs, pour 3,9 M\$.
- Programme de protection des bâtiments, pour 3,9 M\$, notamment les chalets des parcs Lalancette et Rougemont, l'aréna Clément-Jetté et le Centre Pierre-Charbonneau.

Montréal-Nord : 5,8 M\$

- Réaménagement de différents parcs, notamment le parc Saint-Laurent (terrain de soccer synthétique), le parc Monty, le parc Primeau et le parc Chabot, pour 1,3 M\$.
- Achat d'un terrain pour le futur site de la bibliothèque interarrondissements (Montréal-Nord et Ahuntsic-Cartierville), pour 1,2 M\$.
- Réfection routière, pour 1,6 M\$.
- Autres aménagements du domaine public, pour 1,3 M\$.

Outremont : 3,1 M\$

- Programme de réfection routière, pour 1,2 M\$.
- Programme de protection des bâtiments administratifs, pour 0,9 M\$.
- Programme de remplacement de véhicules, pour 0,5 M\$.

Pierrefonds-Roxboro : 6,9 M\$

- Réaménagement des parcs anciens, pour un montant de près de 3,0 M\$.
- Réfection routière, pour 1,7 M\$.
- Bâtiments administratifs, culturels et communautaires, pour un montant de 1,7 M\$.

Plateau-Mont-Royal : 4,7 M\$

- Investissement de 1,5 M\$ dans le matériel roulant.
- Investissement de 3,2 M\$ dans différents programmes, notamment la réfection routière et le réaménagement d'infrastructures, pour 2,1 M\$, et le réaménagement de parcs, pour 0,9 M\$.

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles : 33,4 M\$

- Maison du citoyen des Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour un montant de 10,7 M\$.
- Programme de réfection des centres de loisirs et communautaires, pour 9,8 M\$.
- Programme de travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels et mise en valeur du Vieux Pointe-aux-Trembles, pour 7,0 M\$.
- Programme de réaménagement de rues et de réfection routière, pour 3,4 M\$.

Rosemont–La Petite-Patrie : 7,4 M\$

- Programme de réfection routière, pour 2,2 M\$.
- Programme de remplacement de véhicules, pour 1,7 M\$.
- Aménagement de nouveaux parcs locaux, pour 1,2 M\$.

Saint-Laurent : 27,3 M\$

- Construction d'un complexe sportif, au coût de 16,1 M\$.
- Réfection routière et développement résidentiel de Bois-Franc, pour 3,5 M\$.
- Réaménagement de parcs anciens, pour 1,5 M\$.
- Remplacement de véhicules, pour 1,5 M\$.

Saint-Léonard : 13,1 M\$

- Affectation de près de 67 % des dépenses d'immobilisations à la rénovation des arénas, des piscines et des pavillons, soit 8,8 M\$.
- Investissement de 2,0 M\$ dans le réseau routier, en plus d'un investissement de la Ville-centre de 4,1 M\$ pour le réseau local et artériel.
- Investissement de 0,7 M\$ dans la réfection du stade Hébert.

Sud-Ouest : 14,4 M\$

- Protection de bâtiments administratifs, pour 5,5 M\$, et de bâtiments sportifs, pour 1,6 M\$.
- Programme de réaménagement de parcs anciens, pour 3,2 M\$.
- Programme de réfection routière, pour 2,8 M\$.

Verdun : 7,7 M\$

- Programme de réfection routière, pour 2,3 M\$.
- Programme de remplacement de véhicules, pour 1,1 M\$.
- Divers autres projets et programmes, pour 4,3 M\$, notamment pour l'Édifice Guy Gagnon, les aires de jeux, le natatorium, l'auditorium et la mise en valeur des berges.

Ville-Marie : 8,8 M\$

- Projet *square Cabot*, pour 2,6 M\$, et Quartier chinois, pour 0,9 M\$.
- Aménagement des parcs, réfection routière, remplacement de véhicules et protection de bâtiments, à hauteur de 5,3 M\$.

Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension : 5,1 M\$

- Programme de protection de bâtiments, pour 1,6 M\$, notamment l'aréna Saint-Michel, la maison du citoyen, la piscine Patro Le Prévost (réfection).
- Programme de réaménagement de parcs, pour 1,5 M\$.
- Programme de réfection routière, pour 1,5 M\$.

SERVICES CENTRAUX

Les services centraux appuient les arrondissements dans la réalisation de différents projets et programmes comme les programmes de mise aux normes des arénas et des équipements aquatiques, le programme de réfection des rues locales, le programme de rénovation et d'agrandissement des bibliothèques, et de nombreux autres. De plus, les unités d'affaires mettent de l'avant des projets et programmes qui sont destinés à la collectivité montréalaise ou qui nécessitent une expertise particulière. En 2015, un montant de 740,1 M\$ a été consacré à différentes activités d'immobilisations.

Culture

Les investissements en culture atteignent un peu plus de 2,1 M\$.

- Installation et restauration d'œuvres d'art, dans le cadre de projets d'immobilisations dont les plus importants portent sur la restauration de deux œuvres d'art public : *Les sons de la musique* et *Le roi singe*, sur le monument à Giovanni Caboto et sur l'acquisition de trois œuvres d'art : parc du complexe environnemental de Saint-Michel, parc des Rapides et œuvre d'art d'Éric Cardinal.

En plus de ces investissements, le Service de la culture a contribué pour :

- un montant de 8,4 M\$, pour le début du projet *Pointe-à-Callière* qui vise à entreprendre la seconde partie de la phase 2 du projet de la Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal. Ce chantier consiste à aménager dans l'ancien collecteur William, et sous la rue D'Youville, un lien de 120 mètres menant de l'Éperon au fort Ville-Marie. Le projet prévoit la préservation et la mise en valeur de la section est de la canalisation de l'ancienne rivière, qui logeait au nord du fort Ville-Marie et qui devint le premier collecteur d'eaux usées de Montréal, le collecteur William;
- un montant de 7,0 M\$, pour la poursuite du programme RAC (rénovation, agrandissement et construction de bibliothèques).

Diversité sociale et sports

Les investissements pour les installations sportives s'élèvent à 21,6 M\$.

- Ouverture du Stade de soccer de Montréal, poursuite des travaux de construction pour 13,0 M\$ en 2015.
- Mise à niveau du terrain synthétique de soccer, des terrains de tennis, de la piste d'athlétisme et des terrains de baseball et de balle molle du complexe sportif Claude-Robillard en vue de l'accueil des Jeux du Québec de 2016, quelques investissements dans le programme de mise aux normes des arénas et travaux d'aménagement extérieur au TAZ, pour un total de 8,6 M\$.

Divers programmes d'investissement mis en place par le Service de la diversité sociale donnent lieu à des projets en arrondissement :

- programme de mise aux normes des arénas : 3 arénas rouverts à la suite des travaux, 3 en chantier, 4 à l'étape des plans et devis et 5 glaces à l'étape de la planification du projet, pour 21,3 M\$;
- programme de mise aux normes des équipements : investissements de 1,9 M\$ pour 16 projets dans 11 arrondissements;

- programme des équipements sportifs à vocation supra-locale : investissements de 2,0 M\$ pour 9 projets dans 7 arrondissements;
- programme de réfection des terrains de balle : investissements de 0,4 M\$ pour 2 projets démarrés dans 2 arrondissements. Au total, des projets touchant 11 terrains ont été lancés en 2015;
- programme *Municipalité amie des aînés* (MADA) : 8 projets démarrés dans 3 arrondissements, pour un investissement de 0,1 M\$.

Eau

L'ensemble des investissements pour la gestion de l'eau s'élève à plus de 249,1 M\$ dont les principaux éléments se répartissent sous les rubriques suivantes.

Protection de la sécurité et de la santé publique et respect du cadre réglementaire

- Investissements de 6,0 M\$ pour la mise aux normes des usines d'eau potable Atwater et Charles-J.-Des Baillets pour le démarrage de nouveaux procédés tels que la coagulation sur filtres et la désinfection à l'hypochlorite de sodium, à l'ozone ou aux ultraviolets (UV).
- Investissements de 3,3 M\$ pour le bouclage des conduites primaires d'eau potable.
- Investissements de 20,9 M\$ pour la remise en service du réservoir d'eau potable Rosemont, soit 1,7 M\$ pour le réservoir et 19,2 M\$ pour la construction de la conduite en tunnel.

Protection de l'environnement et respect du cadre réglementaire

- Investissements de 3,9 M\$ pour le projet de désinfection des eaux usées à l'ozone. Les plans et devis sont en cours de réalisation et un contrat d'achat d'équipements a été octroyé.
- Investissements de 7,8 M\$ pour la construction d'ouvrages de rétention afin de réduire les surverses d'eaux usées, incluant 4,9 M\$ pour le bassin Marc-Aurèle-Fortin et 1,6 M\$ pour le bassin L'Acadie.

Rattrapage du déficit d'entretien pour maintenir les infrastructures en bon état et assurer un service fiable d'eau potable et d'eaux usées

Pour la réhabilitation et la reconstruction des conduites d'eau potable et d'eaux usées :

- Investissements de 133,1 M\$ pour le renouvellement du réseau secondaire soit 49 km d'aqueduc et 55 km d'égout. La technique d'intervention sans tranchée a été utilisée pour 63 % des conduites.
- Investissements de 22,5 M\$ dans le réseau primaire d'aqueduc, pour 2,3 km.
- Investissements de 6,9 M\$ pour les intercepteurs et collecteurs d'eaux usées.

Pour le maintien de l'actif des usines

- Investissements de 23,0 M\$ pour les usines d'eau potable et les réservoirs.
- Investissements de 5,8 M\$ pour la station d'épuration Jean-R. Marcotte.

Amélioration et optimisation de la consommation et de la distribution d'eau potable

- 3 secteurs de régulation de pression terminés, comprenant 10 sites de régulation et 6 chambres de mesure de pression.
- Investissements de 3,7 M\$ pour la mesure de la consommation d'eau.

Environnement

Les dépenses d'immobilisations du Service de l'environnement s'élèvent à 5,6 M\$. Ces investissements ont été effectués, entre autres, dans la construction de l'écocentre de l'arrondissement de Saint-Laurent, le centre de biométhanisation Ouest-de-l'Île et le centre de tri des matières recyclables, qui inclut l'achat d'un des terrains du centre de tri prévu à Lachine.

Espace pour la vie

Les investissements pour le Biodôme, l'insectarium, le Jardin botanique et le Planétarium atteignent un montant de 8,2 M\$.

- Projet de migration du Biodôme (Legs du 375^e), pour un montant de 1,9 M\$.
- Programme de maintien du Jardin botanique, pour un montant de 4,8 M\$.
- Répartition d'un montant de 1,5 M\$ entre le projet de construction du nouveau planétarium, le projet de la Grande Place et différents programmes de maintien de l'actif.

Gestion et planification immobilière

Les dépenses d'immobilisations s'élèvent à 59,0 M\$. Les investissements touchent notamment la réfection de l'enveloppe du bain Saint-Michel, la réalisation de 5 projets et le lancement de 14 projets en accessibilité universelle, le lancement du chantier de la cour de services Ville-Marie, la réfection majeure du pavillon Lafontaine, le transfert et le réaménagement de l'atelier de menuiserie (Matériel roulant et ateliers) et le lancement de l'opération de captation des gaz dans les casernes.

Grands parcs, verdissement et mont Royal

Les investissements du Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal s'élèvent à 40,8 M\$.

- Réaménagement du réseau des grands parcs, programme d'acquisition des milieux naturels et mise en valeur des milieux naturels, pour un total de 21,6 M\$.
- Programme de réaménagement du parc du Mont-Royal, pour 9,3 M\$.
- Aménagement du complexe environnemental de Saint-Michel (Legs du 375^e), pour 5,9 M\$.
- Promenade urbaine (Legs du 375^e), pour 3,4 M\$.
- Escales Découvertes (Legs du 375^e), pour 0,5 M\$.

Infrastructures, voirie et transports

Le Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) a enregistré des investissements en immobilisations de l'ordre de 206,9 M\$. Certains projets ont été réalisés à des coûts inférieurs au budget, en raison d'un marché favorable à la Ville.

- Programmes de réfection de la voirie et de ses éléments d'actif, pour 141,3 M\$, comprenant la réfection de 123 km de routes, l'installation ou la réhabilitation de 500 unités d'éclairage, l'installation ou la mise aux normes de feux de circulation à 413 intersections et la réhabilitation de cinq structures routières.
- Programmes d'aménagement et de sécurisation de transports actifs et collectifs, totalisant des investissements de 24,9 M\$ à 89 intersections et sur 9 km de rues, 51 km de pistes cyclables et 20 km de mesures préférentielles pour autobus.
- Investissements dans les grands projets, pour 40,8 M\$, notamment le Projet Bonaventure, des aménagements du domaine public au pôle Frontenac, le réaménagement du carrefour Pie-IX–Sherbrooke, l'amélioration de l'accès aux gares du train de l'Est et divers autres projets.
- Réalisation de travaux, pour 132,3 M\$, avec les autres services municipaux, soit 104,3 M\$ pour le Service de l'eau, 13,6 M\$ pour le Service de la mise en valeur du territoire, 2,8 M\$ pour les Parcs et plus de 11,6 M\$ pour les autres organismes municipaux, arrondissements et villes liées.

Matériel roulants et ateliers

Le Service du matériel roulant et des ateliers a poursuivi la gestion du parc de véhicules et de services spécialisés au moyen de ses divers programmes de remplacement de véhicules et d'équipements mécaniques, pour un montant de 20,5 M\$.

Mise en valeur du territoire

Les dépenses d'immobilisations du Service de la mise en valeur du territoire s'élèvent à 41,4 M\$.

- Pour la Direction de l'habitation, près de 50 % du PTI a été investi principalement sur le site des Bassins du Nouveau Havre et dans le programme Développement résidentiel. Les dépenses d'investissement pour cette direction s'élèvent 6,5 M\$.
- Pour la Direction de l'urbanisme, des investissements de l'ordre de 34,9 M\$ ont été réalisés. Les principaux investissements se répartissent entre les projets urbains du site Outremont, de Griffintown, Le Triangle et, en matière de patrimoine, dans les projets de la place du Canada, de la cité administrative et de la rue Saint-Paul.

Technologies de l'information

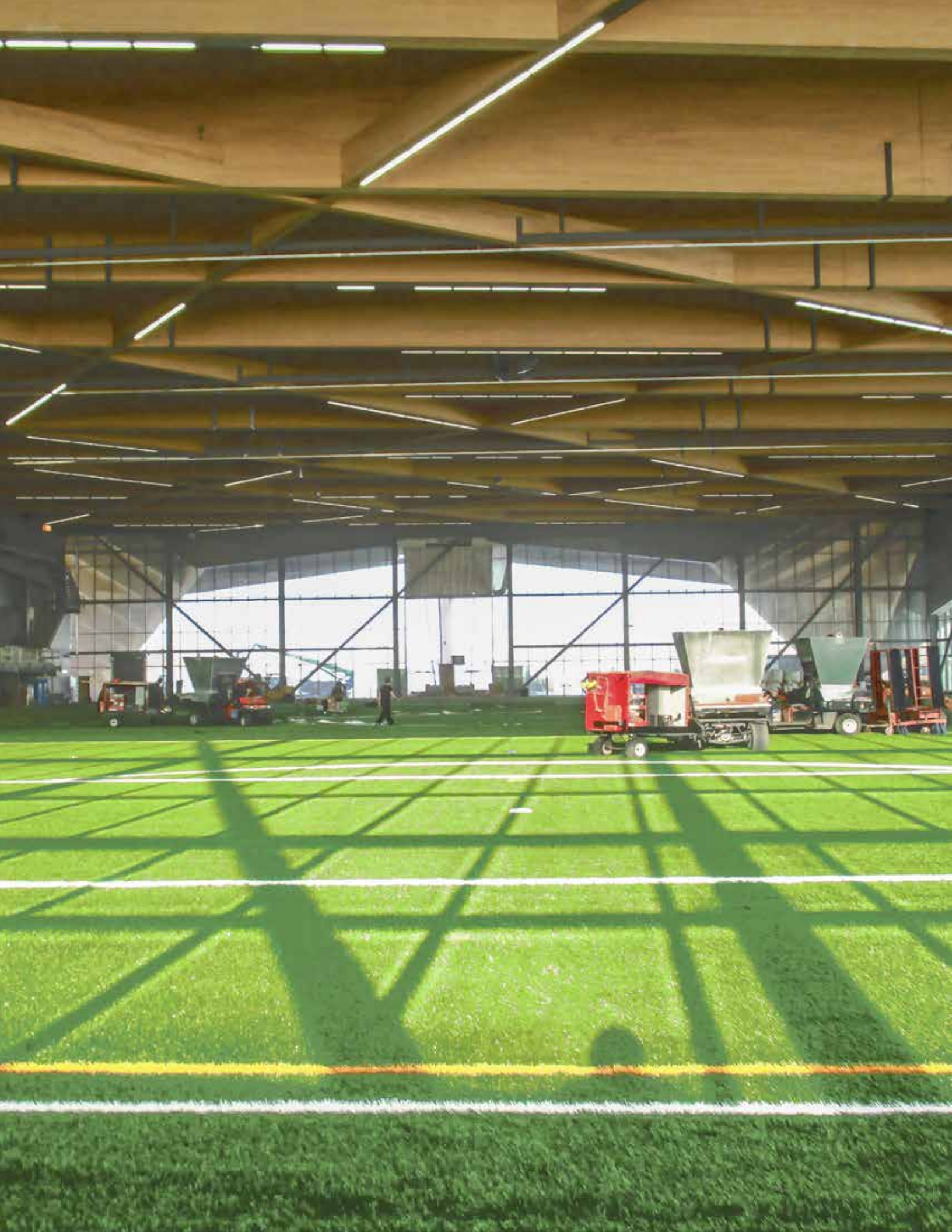
Les dépenses d'immobilisations s'élèvent à un montant de 43,0 M\$. Ces dépenses concernent notamment cinq grandes catégories.

- Programme Bureau de demain correspondant à la mise en place d'un portefeuille de projets, incluant la bureautique, la gestion des identités ainsi que la gestion électronique de documents.

- Conversion de quatre millions de documents à la radio-identification (RFID) et installation des portiques antivol.
- Analyse de faisabilité et début de la phase détaillée pour le projet Système de gestion des actifs municipaux.
- Réorientation du projet Système de gestion des ressources humaines avec le nouvel alignement du programme Transfo RH, lancé par le Service des ressources humaines.
- Fin du déploiement des modules M-Iris (Montréal-Inscription et recherche de l'information sur la sécurité), principal système des activités policières exploité par le Service de police de la Ville de Montréal.

Activités
d'immobilisations
et dette –
Analyse des résultats

2015



ÉTAT DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS

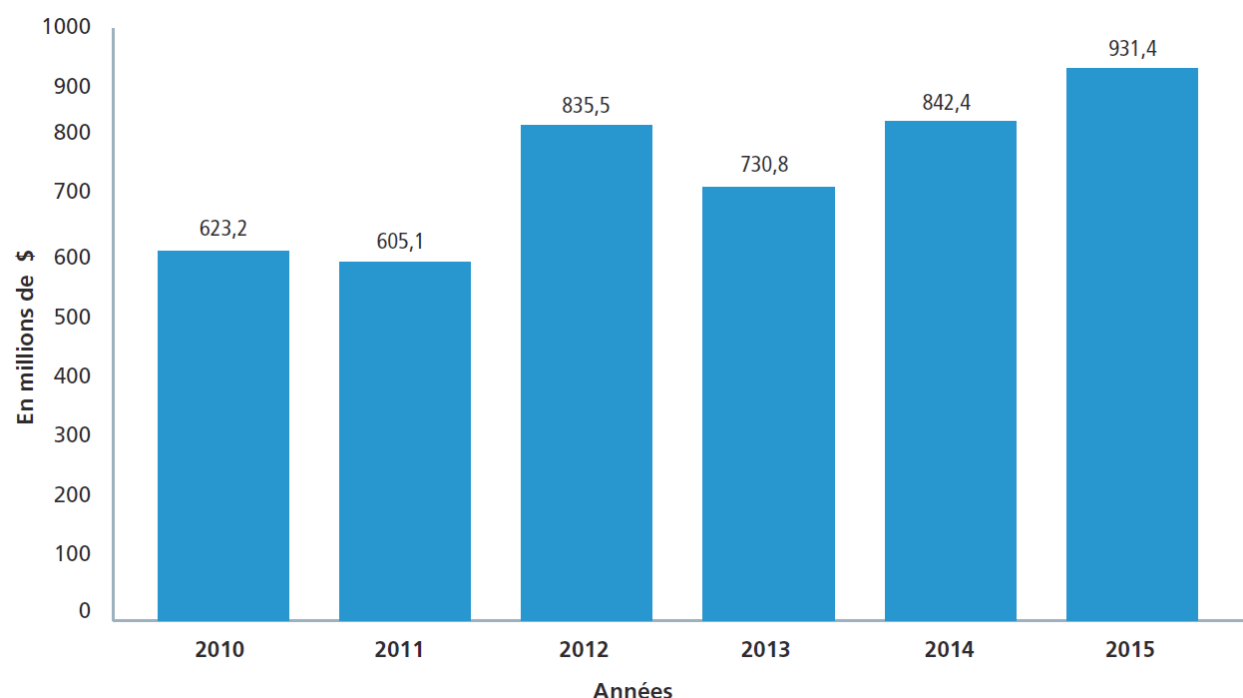
Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) regroupe un ensemble de projets et de programmes d'investissement que la Ville de Montréal compte réaliser ou entreprendre sur son territoire, au cours des trois prochaines années, pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie des citoyens. La valeur de remplacement des éléments de l'actif de la Ville est estimée à environ 66 G\$.

Les infrastructures de la Ville ont besoin d'entretien et de réfection réguliers afin de parer aux hausses des coûts de fonctionnement et, aussi, d'éviter les coûts substantiels de réfection ou de remplacement complet, à la limite de la durée de vie d'un élément d'actif. Ainsi, les activités d'immobilisations s'imbriquent à plusieurs égards dans le budget de fonctionnement de la Ville pour maximiser l'utilisation de l'actif.

Graphique 5

Réalisations annuelles des activités d'immobilisations à des fins fiscales, de 2010 à 2015

(en millions de dollars)



En 2015, les sommes investies sur l'ensemble du territoire montréalais représentent 931,4 M\$, soit une hausse de 10,6 % par rapport à 2014. Cette progression de la réalisation des investissements en 2015 s'inscrit dans les grandes orientations du Programme montréalais d'immobilisations (PMI) pour la période de 2015-2024, déposé au courant de l'année 2014. La progression des réalisations de 2014 à 2015 provient principalement de la croissance des investissements dans les infrastructures routières (+ 24 %), les bâtiments (+ 15 %) et les parcs, espaces verts et terrains de jeux (+ 17 %). En complément, le graphique 7 illustre l'ensemble des variations, de 2014 à 2015, des investissements par catégories de l'actif.

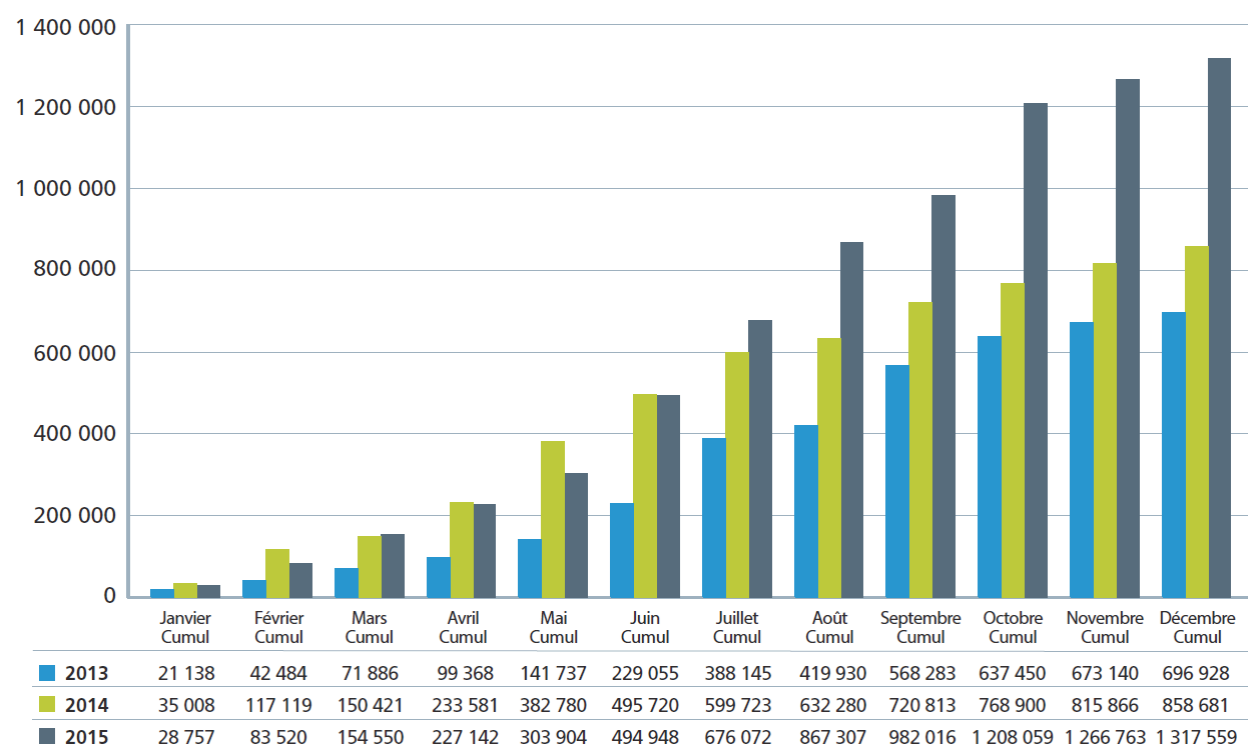
Depuis 2014, une nette progression de la réalisation des investissements est observable, tel que l'illustre le graphique 5. Suivant cette tendance, la croissance de la réalisation des investissements pour les

années 2016 et 2017 sera encore plus soutenue. Le graphique 6 illustre les engagements annuels cumulés, des années 2013 à 2015. La grande progression des engagements annuels cumulatifs de la Ville à compter d'août 2015, en comparaison avec les années précédentes, démontre que de nombreux contrats ont été octroyés durant cette période par les différents services centraux et arrondissements et qu'ils sont en voie d'être réalisés au cours des prochains mois. Ainsi, cette augmentation importante des engagements annuels se matérialisera indéniablement en une réalisation des investissements plus marquée pour les années 2016 et 2017. Ce sera une suite logique du virage entrepris par la Ville en 2015 pour bonifier le programme triennal d'immobilisations et assurer, en priorité, la pérennité des infrastructures.

Graphique 6

Engagements cumulatifs annuels – Ville de Montréal, de 2013 à 2015

(en milliers de dollars)



ANALYSE DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIES D'ACTIFS

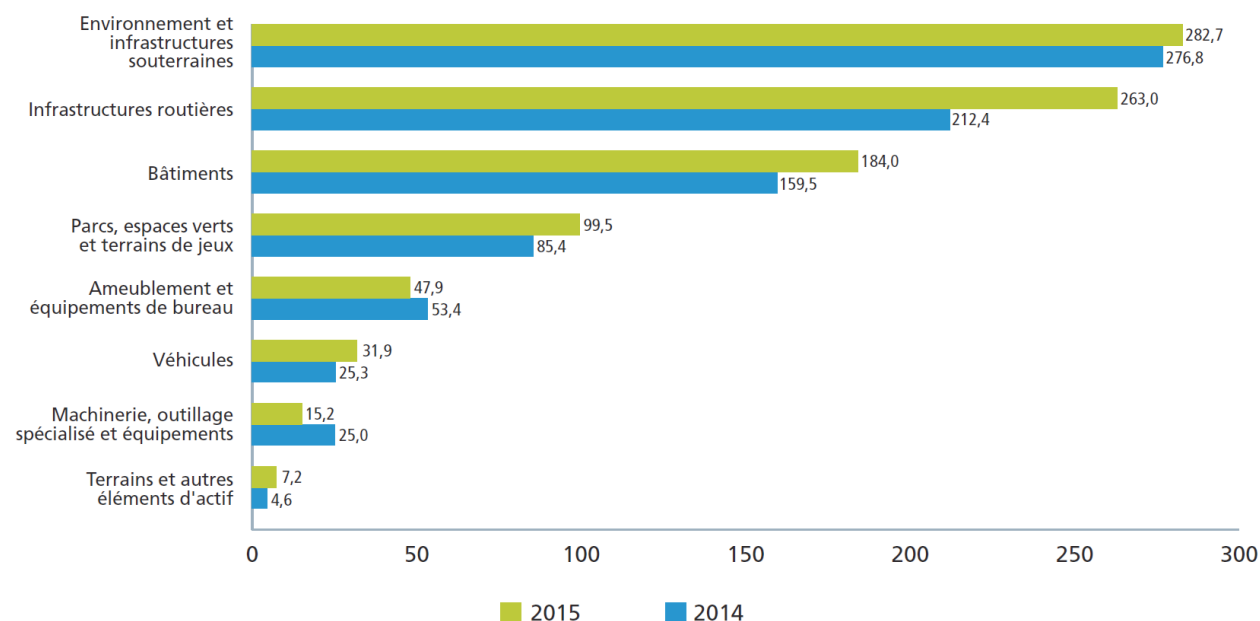
La Ville de Montréal a injecté, en 2015, 931,4 M\$ pour le maintien, la réhabilitation et le développement d'éléments de l'actif sur l'ensemble du territoire de Montréal. À ces investissements totaux, les services centraux de la Ville ont participé à hauteur de 740,1 M\$ et les arrondissements, de 191,2 M\$.

Cette section présente par grandes catégories d'actifs les principaux projets et programmes pour lesquels les sommes ont été investies.

Graphique 7

Réalisations de 2015 et 2014, par catégories d'actifs

(en millions de dollars)



Environnement et infrastructures souterraines

La gestion de l'eau est une priorité pour la Ville de Montréal, et de nombreux projets sont déployés sur l'ensemble du territoire pour maintenir et développer les éléments de l'actif relatifs à l'eau potable et à l'épuration des eaux usées. Au total, un montant de 282,7 M\$ a été affecté en 2015 à cette catégorie d'actif.

À ce titre, en 2015, un montant de 133,0 M\$ a été investi dans le renouvellement des réseaux d'aqueduc et d'égouts secondaires. Un montant de 27,1 M\$ a été consacré à la réalisation des travaux de modernisation et de mise aux normes des usines de production d'eau potable, principalement les usines Atwater et Charles-J.-Des Baillets. De plus, des investissements de 25,9 M\$ ont servi à la réhabilitation et à la reconstruction des conduites primaires d'aqueduc ainsi qu'au bouclage de conduites primaires (ajout de redondance) dans l'est de l'île. Un montant de 20,9 M\$ a été alloué à la remise en service du réservoir Rosemont, incluant la construction de la conduite en tunnel.

Concernant la gestion des eaux usées, un montant de 24,5 M\$ a été investi, dont 7,8 M\$ dans la construction d'ouvrages de rétention, 5,8 M\$, dans la station d'épuration, 5,1 M\$, dans les intercepteurs et 3,9 M\$, dans la désinfection à l'ozone.

La Commission des services électriques de Montréal a investi un montant de 22,9 M\$ dans le programme de construction et de modifications de conduits souterrains. Ce programme est autofinancé à 100 %, à même les redevances facturées aux usagers et utilisateurs, selon la portion de conduits qu'ils utilisent.

Infrastructures routières

Maintenir et améliorer l'état d'un réseau routier vieillissant, comprenant plus de 5 000 km de chaussée, constitue un défi majeur et demeure chaque année une grande priorité pour la Ville. En 2015, une somme de 263,0 M\$ a été investie dans les infrastructures routières.

Ainsi, pour les investissements des services centraux, 49,8 M\$ ont été injectés dans la réfection des artères, 41,7 M\$, dans la réfection du réseau des rues locales et collectrices locales et 23,0 M\$, dans le programme de planage-revêtement, qui consiste à prolonger la durée de vie des chaussées en attente de réhabilitation majeure. De plus, 13,2 M\$ ont été investis dans les feux de circulation et de la gestion du trafic et 5,6 M\$, dans la réfection des structures routières. Pour favoriser l'utilisation sécuritaire du vélo tout en favorisant le développement durable, un montant de 9,3 M\$ a été consacré au développement du réseau cyclable.

L'avancement de grands projets d'aménagement urbain et de transports a nécessité des investissements en infrastructures, soit de 23,8 M\$ dans le réaménagement de l'autoroute Bonaventure, de 11,3 M\$ dans la réalisation du projet *Campus Outremont*, de 5,7 M\$ dans les projets visant la revitalisation du secteur de Griffintown, de 4,1 M\$ dans l'aménagement du domaine public du pôle Frontenac et de 3,8 M\$ dans la requalification urbaine du secteur Namur–Jean-Talon Ouest.

Enfin, un montant de 32,6 M\$ a été investi par les 19 arrondissements dans différents programmes de réfection routière afin de maximiser la durée de vie et le confort du réseau local.

Bâtiments

L'actif municipal en bâtiments a aussi fait l'objet, à juste titre, d'investissements importants en 2015, tant pour la construction de nouvelles installations que pour la protection et le maintien des immeubles de la Ville. Ainsi, un montant de 184,0 M\$ a été dépensé en 2015 partout sur le territoire.

En ce qui concerne la construction de nouvelles installations accessibles aux citoyens, l'Arrondissement de Saint-Laurent a consacré 16,1 M\$ à la construction d'un complexe sportif qui devrait être inauguré en 2016. Un montant de plus de 13,0 M\$ a été investi pour terminer la construction du Stade de soccer de Montréal, qui a ouvert ses portes au public en avril 2015. De plus, l'Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles a injecté 10,7 M\$ dans une nouvelle maison du citoyen, qui a été inaugurée en 2015. Enfin, l'Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce a investi 5,7 M\$ en 2015 pour la construction d'un nouveau centre culturel et de la bibliothèque Benny, celle-ci ayant ouvert ses portes au début de l'année 2016.

Pour ce qui est de la protection de l'actif, un montant de 14,6 M\$ a été investi dans le projet de mise à niveau des cours de services des arrondissements, dans un but de conformité réglementaire, de réduction du nombre de points de service et de rationalisation des équipements. Des montants de 8,0 M\$ et 6,5 M\$ ont été injectés respectivement dans le programme de protection des bâtiments industriels et dans le programme de rénovation des bâtiments du Service de sécurité incendie de la Ville de Montréal.

Aussi, un montant de 4,8 M\$ a été consacré au programme de maintien de l'actif du Jardin botanique et 4,4 M\$, à l'amélioration de l'accessibilité universelle des bâtiments de la Ville.

De plus, 55,4 M\$ ont été consacrés par les arrondissements à différents programmes de réfection, de protection et d'amélioration des installations et des bâtiments.

Parcs, espaces verts et terrains de jeux

Pour les éléments de l'actif touchant les parcs, espaces verts et terrains de jeux, un total de 99,5 M\$ a été investi en 2015.

Ainsi, 9,9 M\$ ont été consacrés à la protection des éléments de l'actif immobilisé, au parc Jean-Drapeau, 9,8 M\$, au réaménagement et à la mise aux normes des grands parcs, qui couvrent plus de 2 200 hectares sur le territoire de l'agglomération, et 9,3 M\$, au programme de réaménagement du mont Royal, pour permettre sa protection et sa mise en valeur et bonifier son accessibilité. Aussi, un montant de 5,9 M\$ a été consacré à l'aménagement du complexe environnemental de Saint-Michel afin d'en ouvrir une partie à la population en 2017 et, à terme, en faire un projet emblématique de réhabilitation environnementale pour Montréal.

Pour leur part, les 19 arrondissements ont investi un montant de 31,5 M\$ dans des programmes de réfection et d'aménagement de parcs et d'aires de jeux.

Autres catégories d'actifs

D'autres investissements notables ont été réalisés en 2015 dans diverses catégories de l'actif. Ainsi, un montant de 8,0 M\$ a été consacré au système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal (SERAM).

De plus, 9,5 M\$ ont servi à acquérir des véhicules pour la Ville et 8,7 M\$, à acheter des véhicules de sécurité publique; 4,5 M\$ ont été investis dans la gestion de l'évolution bureautique, 2,2 M\$, dans la mise en place d'un système intelligent de transport neige et 1,3 M\$, dans la poursuite de l'implantation de la technologie RFID dans les bibliothèques.

Pour leur part, les 19 arrondissements ont investi un montant de 17,4 M\$ dans des programmes de remplacement et d'achat de véhicules et d'équipements.

LIEN AVEC LE PROGRAMME MONTRÉALAIS D'IMMOBILISATION (PMI)

Au courant de l'année 2014, la Ville a établi le Programme montréalais d'immobilisations pour la période 2015-2024.

Cette nouvelle approche de planification sur 10 ans s'accompagne d'un réalignement majeur du PTI selon deux axes principaux, soit :

- augmenter les montants du PTI – la planification sur 10 ans permet d'affirmer la volonté de la Ville d'augmenter les montants annuels du PTI de 1,3 G\$ en 2014 à 2,1 G\$ en 2024;
- accroître le paiement comptant des immobilisations – l'augmentation du paiement comptant des immobilisations (PCI) de façon récurrente durant 10 ans est une mesure essentielle de ce réalignement.

De plus, la planification à long terme comprendra un ajustement en continu du plan d'emprunt, en fonction des besoins d'investissement réels pour les 10 années du Programme montréalais d'immobilisations.

IMPACT DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Les projets et programmes d'immobilisations inscrits au PTI influencent le budget de fonctionnement par leurs modes de financement. En effet, différentes sources de financement sont requises par la Ville, entre autres, des emprunts à long terme, afin qu'elle soit en mesure d'effectuer ses investissements. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement : c'est ce que l'on appelle le service de la dette.

Un autre mode de financement influence également le budget de fonctionnement, soit le paiement comptant d'immobilisations. Lorsqu'elle utilise cette stratégie, la Ville paie comptant des immobilisations à même le budget annuel de fonctionnement et finance ainsi l'acquisition d'immobilisations dont la période de financement est courte.

Enfin, les frais d'exploitation liés à certains investissements en immobilisations influencent également le budget de fonctionnement. En effet, les dépenses concernant l'exploitation et l'entretien des infrastructures sont comptabilisées au budget de fonctionnement. Ainsi, toute nouvelle construction ou tout développement d'un nouvel élément de l'actif de la Ville doit faire l'objet d'une analyse d'impact sur le budget de fonctionnement à court et long terme pour en mesurer les répercussions sur le cadre financier des prochaines années financières et établir les besoins de financement qui s'y rattachent.

ENCADREMENT FINANCIER ET STRATÉGIES DE FINANCEMENT

Encadrement financier

La Ville de Montréal a recours à l'emprunt pour financer la majeure partie de ses investissements. Cela implique que la Ville doit faire des choix parce qu'elle ne peut pas s'endetter outre mesure, bien qu'il n'y ait pas de limite légale à son pouvoir d'emprunt. La Ville a donc élaboré une stratégie financière qui tient compte notamment de son endettement. C'est dans cet esprit qu'elle a présenté, au budget de 2004, sa politique de gestion de la dette.

Rappelons que cette politique a pour but :

- de définir les objectifs de la gestion de la dette;
- de rendre plus systématique le processus de prise de décision;
- d'assurer la cohérence en introduisant discipline et continuité dans le processus de décision en matière d'endettement;
- de doter la Ville d'un encadrement permettant de maintenir, voire d'améliorer sa situation financière.

La politique de gestion de la dette fixe également certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières composent l'encadrement financier et sont résumées dans le tableau suivant.

Tableau 81
Encadrement financier

Balise	Définition	Objectif	Limite
<u>Dettes directe et indirecte nettes</u> Revenus annuels	Solde de la dette nette par rapport aux revenus annuels.	Limiter le niveau de la dette.	Limiter le niveau de la dette directe et indirecte nette à 100 % des revenus annuels.
<u>Coût annuel net de la dette</u> Dépenses de fonctionnement	Coût net de la dette par rapport à l'ensemble des charges, du financement et des affectations.	Limiter le coût net de la dette.	Limiter le coût annuel net de la dette à la charge des contribuables à 16 % des dépenses de fonctionnement.
Réserves de fonds (Surplus affectés)	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses réservées à des fins particulières.	Créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues.	Aucune.
Réserve financière pour le paiement accéléré de la dette		Prévoir, à même les frais financiers, une contribution volontaire devant servir à rembourser la dette.	5 M\$ + une hausse minimum de 10 % par année et affecter 50 % des économies d'intérêts pour rembourser la dette.
<u>Dette nette</u> Potentiel fiscal	Solde des emprunts contractés par la Ville et à la charge de celle-ci par rapport à la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.	Éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.	Aucune
Dette per capita	Niveau d'endettement net par habitant.	Déterminer le niveau de la dette par habitant.	Aucune

Stratégies de financement des investissements

En 2015, diverses sources de financement ont servi à financer les dépenses (954,6 M\$)¹ imputées aux différents règlements d'emprunt, tel que le présente le tableau suivant.

Tableau 82
Sources de financement
(en millions de dollars)

	2015	2014
Paielement comptant d'immobilisations		
Paielements au comptant	250,4	165,4
Subventions différées	163,8	-
Subventions comptant	108,5	141,5
	522,7	306,9
Dépenses 2015 à financer par emprunt	431,9	537,5
Dépenses totales imputées à l'activité d'immobilisations en 2015	954,6	844,4

Financement par emprunts

Une partie des investissements est à la charge de tiers et l'autre, à la charge des contribuables. Dans les deux cas, une portion doit être financée par emprunts. Par conséquent, une partie des emprunts sera à la charge de tiers, et l'autre, à la charge des contribuables.

Plusieurs facteurs doivent être considérés avant la réalisation des emprunts, notamment :

- la capacité de réalisation des investissements au cours des exercices financiers;
- la stratégie de report du financement à long terme des investissements, rendue possible grâce à l'excédent de l'encaisse;
- l'utilisation des sommes réservées, en vue de réduire le recours à l'emprunt, notamment les sommes provenant de la politique de gestion de la dette et celles affectées à la réserve d'immobilisations;
- depuis 2011, l'émission par la Ville des emprunts à long terme nécessaires au financement des investissements de la Société de transport de Montréal (STM). La STM en assume tous les frais;
- les emprunts échus au cours de l'exercice et pour lesquels des refinancements sont requis.

Vu l'ensemble de ces paramètres, la Ville a émis en 2015 un volume d'emprunts de 925 M\$. Ces emprunts ont été émis pour des termes de 5, 9, 10 et 19 ans, selon les besoins et opportunités des marchés financiers. La Ville a obtenu un taux d'intérêt moyen de 3,32 %. Ces emprunts ont été émis à des fins de refinancement (195,0 M\$), pour les besoins de la STM (139,3 M\$) et pour le financement à long terme des dépenses de la Ville (dépenses de fonctionnement : 1,4 M\$; investissements : 589,3 M\$).

¹ Ces dépenses comprennent celles liées aux immobilisations (931,4 M\$ en 2015 vs 842,4 M\$ en 2014) ainsi que les dépenses de fonctionnement et l'acquisition de propriétés à des fins de revente (23,2 M\$ en 2015 vs 2,0 M\$ en 2014).

Compte tenu des dépenses, des autres sources de financement et des emprunts émis en 2015, voici l'évolution du solde des dépenses à financer en fin d'exercice :

Tableau 83
Évolution du solde à financer

(en millions de dollars)

	2015
Solde des dépenses à financer par emprunt au 31 décembre 2014	258,8
Plus: dépenses 2015	954,6
Moins: autres sources de financement (voir tableau 82)	522,7
Montant à financer par emprunt	431,9
Moins: emprunts réalisés en 2015	590,7
Solde des dépenses à financer par emprunt au 31 décembre 2015	100,0

Après réalisation du programme d'emprunts, au 31 décembre 2015, la dette brute de la Ville, non consolidée, s'élevait à 8 G\$, alors que la dette nette atteignait 4,8 G\$. Les coûts bruts et nets de cette dette pour les exercices 2013 à 2015 sont présentés dans le tableau ci-après. En 2015, le coût brut s'élève à 886,3 M\$ et le coût net, à 633,0 M\$, comparativement à des budgets respectifs de 926,4 M\$ et 677,8 M\$.

Tableau 84
Évolution du coût réel de la dette, de 2013 à 2015

(en milliers de dollars)

	2013	Réel 2014	2015	Budget 2015	Écart \$	Budget modifié 2015
Coût brut de la dette						
Intérêts et autres frais	366 500	376 588	377 065	392 163	15 098	392 163
Remboursement de capital et contributions aux fonds d'amortissement	376 516	385 304	387 159	417 465	30 306	390 793
	743 016	761 892	764 224	809 628	45 404	782 956
Affectation au remboursement de la dette	32 360	33 145	33 693	33 301	(392)	33 301
Remboursement de capital par subventions	95 318	88 753	88 398	83 518	(4 880)	83 518
Coût brut de la dette	870 694	883 790	886 315	926 447	40 132	899 775
Moins:						
Revenus de placement des fonds d'amortissement	54 514	57 452	59 837	58 748	1 089	58 748
Prime à l'émission - Revenus reportés et d'intérêts	5 370	5 262	10 762	4 745	6 017	4 745
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec						
- pour la portion des intérêts	54 581	48 902	41 016	45 023	(4 007)	45 023
- pour la portion du capital	95 318	88 753	88 398	83 518	4 880	83 518
	209 783	200 369	200 013	192 034	7 979	192 034
Moins:						
Recouvrement de la Société de transport de Montréal	7 869	11 199	15 085	17 229	(2 144)	17 229
Recouvrement sous la forme de redevances du fonds des conduits souterrains	36 490	37 052	38 210	39 347	(1 137)	39 347
	44 359	48 251	53 295	56 576	(3 281)	56 576
Coût net de la dette à la charge des contribuables	616 552	635 170	633 007	677 837	44 830	651 165

Évolution de la dette directe

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette directe, brute et nette, et ce, depuis la réorganisation municipale de 2002.

La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par le gouvernement du Québec et d'autres tiers, ainsi que des sommes accumulées au fonds d'amortissement.

La dette nette est en hausse de 4,29 % par rapport à 2014. Elle a atteint 4 762,8 M\$ en 2015, soit une augmentation de 196,0 M\$.

Graphique 8

Évolution de la dette directe brute et nette, de 2002 à 2015

(en millions de dollars)



¹ Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec, de la STM et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées au fonds d'amortissement.

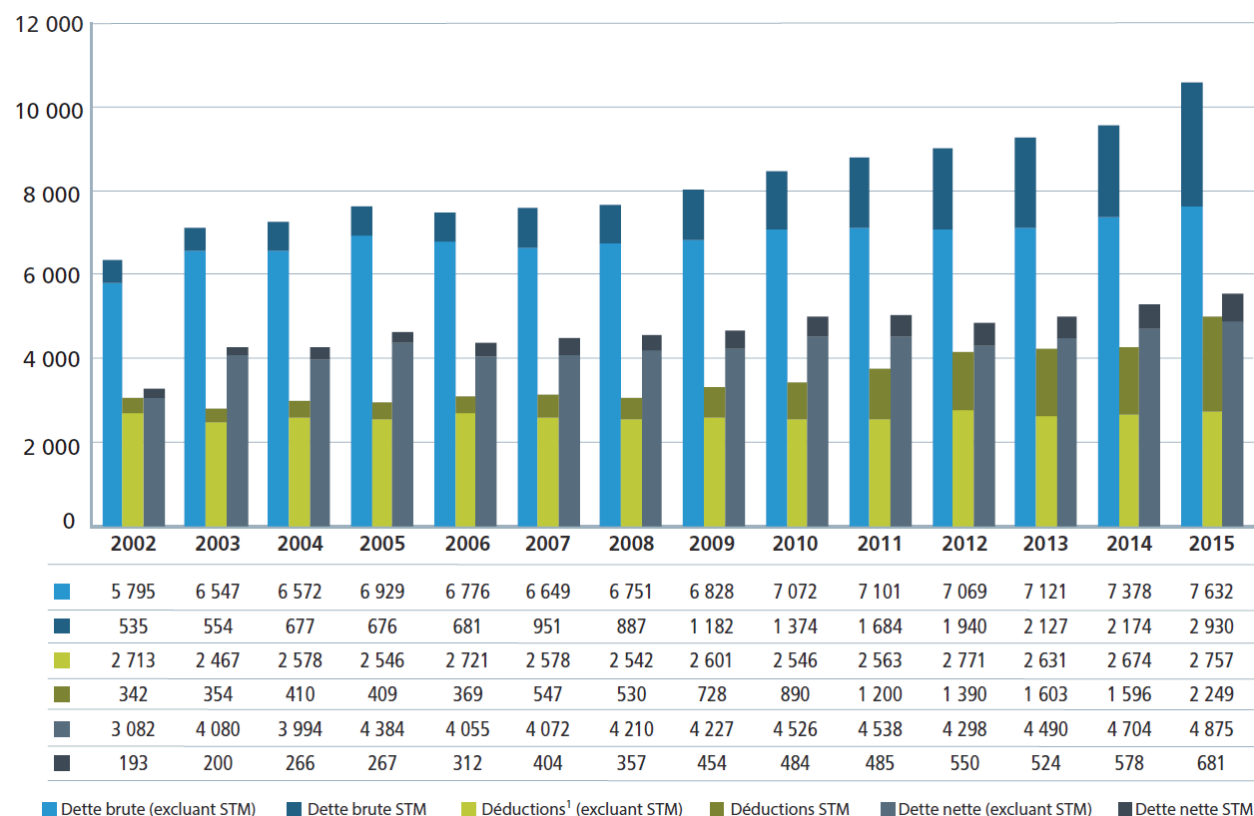
Évolution de la dette consolidée directe et indirecte

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette consolidée, brute et nette, de la Ville de Montréal, de 2002 à 2015. Celle-ci comprend la dette directe de la Ville et celle de certains organismes faisant partie du périmètre comptable de la Ville, soit la STM, la Société d'habitation et de développement de Montréal, Technoparc Montréal, Anjou 80, la Société de vélo en libre-service et la Société en commandite Stationnement de Montréal.

Graphique 9

Évolution de la dette consolidée brute et nette, de 2002 à 2015

(en millions de dollars)



¹ Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec, de la STM et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées au fonds d'amortissement.

Évolution des ratios énoncés dans la politique de gestion de la dette

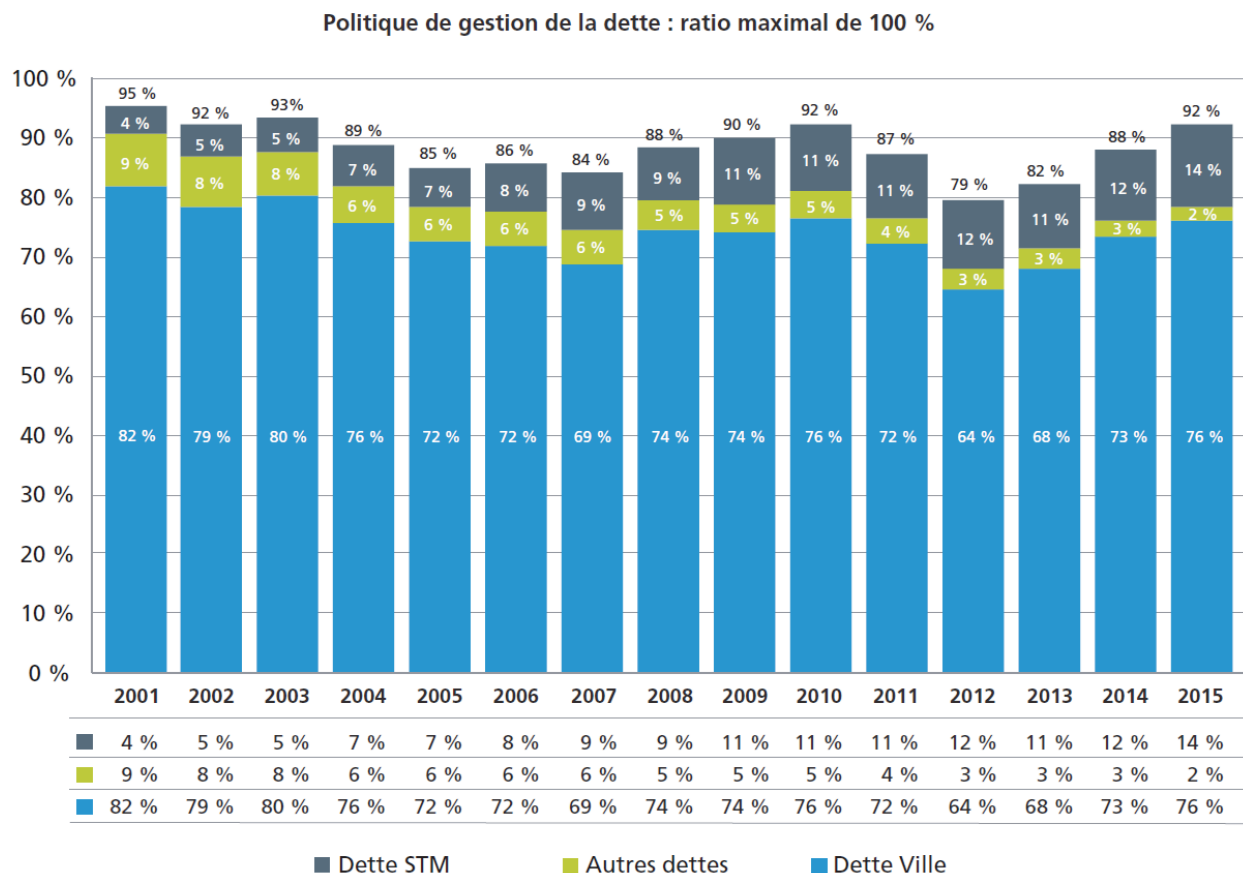
Ratio de la limite d'endettement

La politique de gestion de la dette, en vigueur depuis 2004, établit un certain nombre de paramètres afin de guider les actions de la Ville relativement à la gestion de sa dette. L'un de ces paramètres a pour but de limiter le niveau de la dette consolidée nette, en excluant la dette attribuable au refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum équivalant à 100 % des revenus du budget global de la Ville de Montréal. L'analyse des données permet de constater que, malgré la croissance de la dette nette de la STM et la diminution des échéances nettes de la dette, pour 2015, ce ratio est encore inférieur au ratio maximal de 100 %, soit à 92 %. Cela est attribuable en grande partie à des investissements moindres que prévu au cours des dernières années ainsi qu'à la hausse progressive des revenus de la Ville.

Graphique 10

Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage des revenus de la Ville, de 2001 à 2015

(données au 31 décembre de chacune des années)



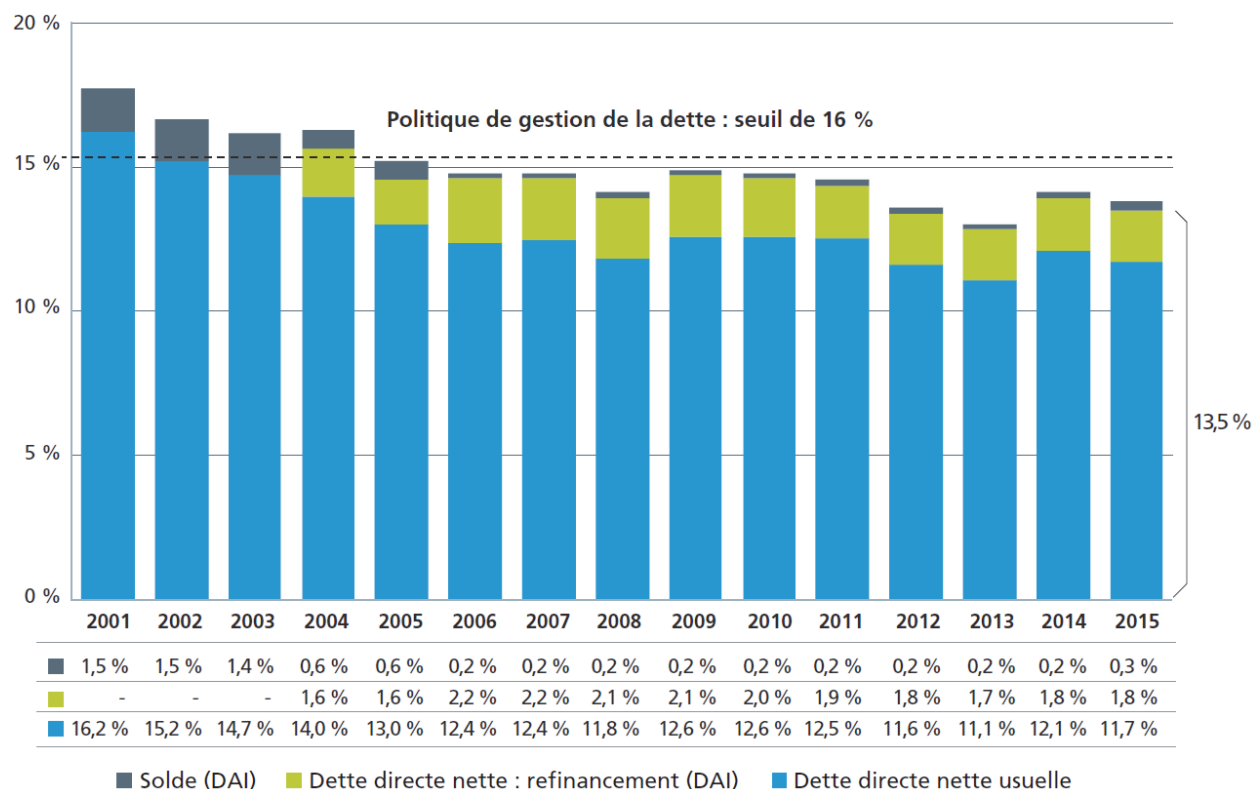
Ratio de la limite du coût de la dette

Le graphique suivant présente le coût net² de la dette par rapport à l'ensemble des dépenses³. La politique de gestion de la dette limite le coût net de la dette, excluant le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum de 16 % de l'ensemble des charges et du financement de la Ville.

En 2001, le coût net de la dette représentait 16,2 % de l'ensemble des charges, du financement et des affectations. En 2015, ce ratio n'atteindrait que 11,7 %.

Graphique 11

Coût net du service de la dette, en pourcentage des charges et du financement, de 2001 à 2015



² Ce coût net de la dette exclut le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale de cinq des six régimes de l'ancienne Ville de Montréal. Ce coût net s'élève à 83 M\$.

³ En excluant, à l'« État des activités de fonctionnement à des fins fiscales » du *Budget de la Ville de Montréal*, le poste « Excédent (déficit) de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés ».

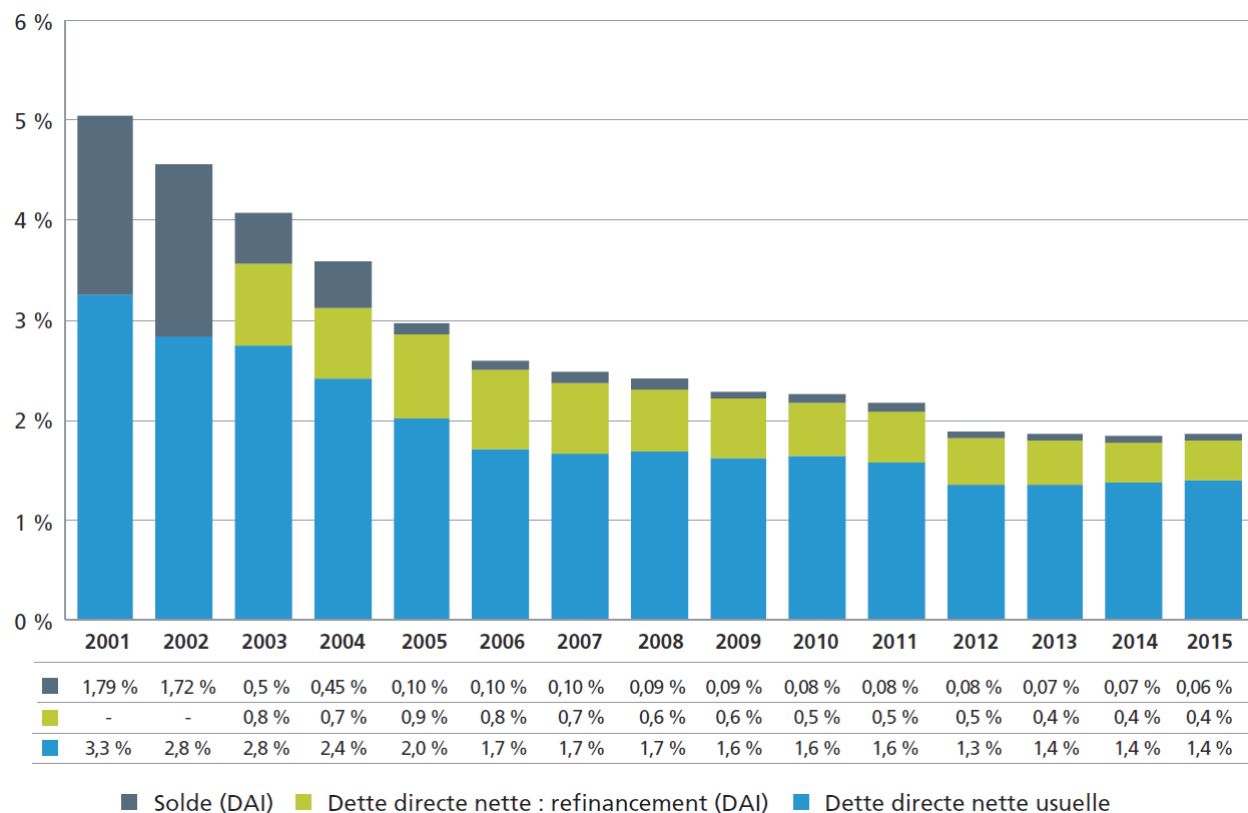
Ratio du poids de la dette par rapport à la richesse foncière

Le graphique suivant présente la dette directe nette en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée⁴. Le poids de la dette directe nette est passé de 3,3 % en 2001 à 1,4 % en 2015. En tenant compte du refinancement de la dette actuarielle initiale (D.A.I.) de certains régimes de retraite, ce ratio atteint 1,8 % en décembre 2015. Cette réduction est attribuable à quatre facteurs principaux :

- l'appréciation de la valeur des immeubles sur le territoire de Montréal;
- l'évolution de la dette directe nette, excluant le refinancement de la D.A.I.;
- la stratégie de refinancement de la D.A.I. de la Ville de Montréal;
- la variation de la valeur du déficit actuariel initial du régime de retraite des cols bleus de l'ancienne Ville de Montréal.

Graphique 12

Dette directe nette et dette actuarielle initiale, en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée, de 2001 à 2015



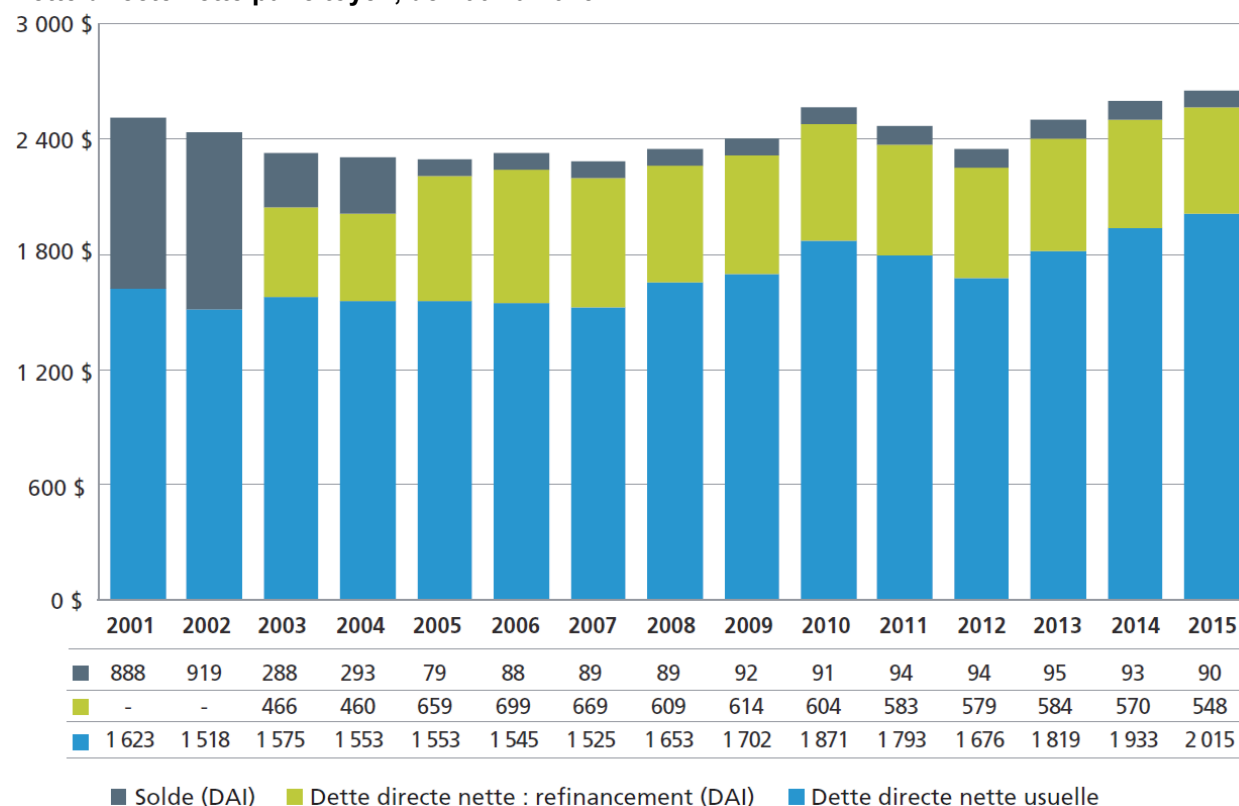
⁴ La valeur imposable équivalente uniformisée correspond à la valeur imposable plus la valeur ajustée des immeubles non imposables, assujettis à des paiements tenant lieu de taxes. La valeur imposable équivalente est redressée pour tenir compte de l'évolution du marché immobilier depuis le dépôt du rôle foncier, afin de refléter les valeurs plus récentes (uniformisées).

Ratio du poids de la dette par citoyen

Le prochain graphique indique que la dette directe nette par citoyen, en incluant le refinancement de la dette actuarielle initiale, a légèrement augmenté depuis 2001. Elle est passée de 2 511 \$ en 2001 à 2 653 \$ en 2015.

Graphique 13

Dette directe nette par citoyen, de 2001 à 2015



Contributions volontaires énoncées dans la politique de gestion de la dette

Au-delà de la fixation de plusieurs balises, la politique prévoit notamment l'ajout de contributions volontaires chaque année. Ainsi, depuis sa mise en place en 2004 et jusqu'à la fin de 2015, ces contributions auront permis de réduire l'endettement global de 345,0 M\$. Au 31 décembre 2015, ces sommes ont été utilisées de diverses façons, notamment pour un ajout de contributions au remboursement accéléré d'un emprunt (9,2 M\$), pour la réduction du recours à l'emprunt dans différents règlements d'emprunt (335,7 M\$)⁵, pour le paiement au comptant d'immobilisations ou encore en affectations de réserves.

La mise en œuvre de la politique de gestion de la dette aura donc permis d'améliorer le profil financier de la Ville et, ce faisant, de contribuer à bonifier sa cote de crédit⁶.

⁵ Une somme de 26,7 M\$ a été utilisée en 2015 pour réduire le recours à l'emprunt. Une contribution de 28,5 M\$ a aussi été effectuée en 2015. Ce montant servira à réduire les emprunts de refinancement de 2016.

⁶ Moody's, depuis 2006 : Aa2 ; Standard & Poor's, depuis 2015 : AA-.

Annexes

2015

Données historiques
(revenus et charges)

Partage des
compétences

Glossaire

Index des sigles,
des acronymes et
des autres abréviations



MARCHE BONSECOURS

DONNÉES HISTORIQUES (REVENUS ET CHARGES)

Tableau 85
Historique des revenus et des charges

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Revenus										
Transferts	434 641	336 231	293 236	333 227	342 899	367 109	381 638	358 328	251 800	256 024
Taxes	2 526 576	2 606 529	2 687 261	2 433 252	2 583 721	2 746 059	2 871 471	2 973 164	3 061 444	3 173 700
Services rendus et autres revenus	636 484	712 066	755 785	739 474	798 433	820 214	879 545	851 348	850 842	834 531
Revenus spécifiques transférés aux activités d'investissement	(71 013)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Quotes-parts	-	-	-	320 495	360 465	378 786	393 230	396 296	400 572	406 084
Compensations tenant lieu de taxes	246 309	242 893	226 028	204 616	266 572	227 816	241 638	238 412	250 957	254 545
	3 772 997	3 897 719	3 962 310	4 031 064	4 352 090	4 539 984	4 767 522	4 817 548	4 815 615	4 924 884
Charges de fonctionnement et autres activités financières										
Rémunération globale	1 689 799	1 710 941	1 815 395	1 692 575	1 652 651	2 299 338	2 436 572	2 439 962	2 363 751	2 369 990
Frais de financement	400 947	364 258	392 664	390 445	398 243	388 282	365 408	366 500	376 588	377 064
Contributions à des organismes	475 333	497 231	530 752	564 406	611 988	618 052	610 379	650 025	631 586	698 336
Biens et services	634 856	700 122	775 801	707 777	687 308	722 780	745 030	786 509	700 786	752 347
Autres objets de dépenses	89 575	118 556	61 517	88 612	118 986	85 895	39 110	187 816	69 548	105 372
	3 290 510	3 391 108	3 576 129	3 443 815	3 469 176	4 114 347	4 196 499	4 430 812	4 142 259	4 303 109
Remboursement de la dette à long terme	(400 497)	(326 170)	(319 647)	(348 478)	(358 325)	(376 004)	(379 014)	(376 516)	(385 304)	(387 159)
Affectations	72 582	(20 137)	33 865	(239 302)	(332 525)	29 597	(82 883)	(58 162)	(74 112)	(88 803)
Transfert aux activités d'investissement	(15 463)	(67 377)	(12 431)	-	-	-	-	-	-	-
Financement à long terme des activités de fonctionnement	1 260	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales	140 369	92 927	87 967	(531)	192 065	79 230	109 126	(47 942)	213 940	145 813

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION ET LOCALES

Compétences d'agglomération	Compétences locales
▪ L'évaluation foncière ▪ Les services de police et de sécurité incendie et civile ▪ Les services de premiers répondants, à l'exception de ceux de la Ville de Côte-Saint-Luc ▪ Le centre d'urgence 9-1-1 ▪ La mise en œuvre des schémas de couverture de risques en sécurité incendie et en sécurité civile ▪ La cour municipale ▪ Le logement social ▪ L'aide destinée aux sans-abri ▪ La prévention de la toxicomanie et de la prostitution, et la lutte contre celles-ci ▪ L'élimination et la valorisation des matières résiduelles ainsi que tout autre élément de leur gestion, si elles sont dangereuses ▪ L'élaboration et l'adoption du plan de gestion des matières résiduelles ▪ La gestion des cours d'eau municipaux ▪ Les équipements et les infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées, sauf les conduites locales ▪ Le transport collectif des personnes ▪ La détermination de normes minimales de gestion et la planification générale du réseau artériel ainsi que les travaux concernant certaines voies énumérées ▪ La promotion économique, y compris à des fins touristiques, hors du territoire d'une municipalité liée ▪ L'accueil touristique ▪ Les parcs industriels ▪ Le Conseil des arts de Montréal ▪ Les équipements, les infrastructures et les activités d'intérêt collectif nommés à l'annexe du <i>Décret concernant l'agglomération de Montréal</i> (n° 1229-2005 et modifications) ▪ La contribution au financement du déficit de l'Espace pour la vie ▪ Toute autre compétence anciennement accordée à la Communauté urbaine de Montréal, dans le cas où la Ville a succédé à celle-ci	▪ L'urbanisme ▪ La réglementation en matière de construction, de nuisance et de salubrité ▪ L'habitation ▪ La prévention en sécurité incendie et sécurité civile ▪ La collecte et le transport des matières résiduelles ▪ La gestion des rues locales et artérielles ▪ Les conduites qui, au sein des réseaux d'aqueduc et d'égouts, sont de nature locale ▪ Les équipements locaux de sports et de loisirs ▪ Les bibliothèques locales ▪ Les parcs locaux ▪ Le développement économique local, communautaire, culturel et social ▪ Le patrimoine ▪ La Commission des services électriques ▪ Les sociétés de développement commercial ▪ Les parcs industriels énumérés au règlement RCG 06-020 ▪ L'organisation des élections

GLOSSAIRE

Acquisitions d'immobilisations

Poste qui représente les sommes destinées aux charges d'immobilisations prévues au Programme triennal d'immobilisations.

Agglomération

L'agglomération de Montréal est le regroupement de l'ensemble des villes de l'île de Montréal. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été nommés dans la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (2004) comme relevant du regroupement des municipalités, plutôt que de chacune individuellement. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

Amortissement

(Comptabilité) Charge comptabilisée en résultat pour rendre compte du fait que les immobilisations ont une durée de vie limitée et pour répartir, d'une manière logique et systématique, le coût de ces biens sur les périodes au cours desquelles on s'attend à consommer leur potentiel de service. Il ne s'agit pas d'un déboursé réel.

(Finance) Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

Arrondissement

Division territoriale, administrative et politique. La Ville de Montréal est divisée, pour l'exercice de certaines compétences, en 19 arrondissements, considérés comme des unités d'affaires.

Budget

Le budget de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs et l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

Capital

Somme empruntée, par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

Charge des services courants

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour respecter les obligations du régime de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

Charge d'équilibre

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour respecter les obligations du régime de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit de la partie nécessaire au remboursement du déficit, le cas échéant.

Charte de la Ville de Montréal

Loi québécoise qui contient les dispositions ayant trait à la constitution, à l'organisation, aux compétences et aux pouvoirs de cette municipalité. C'est dans la Charte de la Ville de Montréal que se trouvent les règles régissant l'harmonisation de la fiscalité municipale.

Dépense contingente

Montant prévu au budget de l'exercice en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

Charges d'investissement – voir Immobilisations

Charges comprenant les éléments qui peuvent être achetés, construits, développés ou mis en valeur. De plus, ces éléments de l'actif doivent répondre aux critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la production de biens, la prestation de services ou le fonctionnement de l'administration municipale;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités de l'entité municipale.

Charges par objets

Système de classification des charges établi en fonction de la nature économique des biens et des services et défini dans le *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*. La classification regroupe les charges selon les objets qui suivent : rémunération; cotisations de l'employeur; transport et communications; services professionnels, techniques et autres; location, entretien et réparation; biens durables; biens non durables; frais de financement; contributions à d'autres organismes; autres objets.

Dette

Somme due à un ou plusieurs créanciers.

Dette brute

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal.

Dette nette

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal, déduction faite des sommes accumulées au fonds d'amortissement ainsi que de la portion remboursable par le gouvernement du Québec, d'autres tiers et organismes.

Dettes et surplus des anciennes villes

En conformité avec la loi, chacune des villes qui ont été regroupées en 2002 pour former la Ville de Montréal a conservé ses dettes et ses surplus. Les dettes qui ont été contractées avant la fusion demeurent à la charge exclusive des contribuables de ces anciennes villes et leur sont imposées annuellement sur leur avis d'imposition. Ces anciennes dettes vont diminuer petit à petit, au fil des ans, jusqu'à l'échéance en 2041.

Droits sur les mutations immobilières

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur à la suite d'une transaction immobilière.

Durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA)

L'amortissement des gains ou pertes, liés au régime de retraite, s'effectue en fonction de la DMERCA. Pour la Ville de Montréal, ce calcul est établi à 13 ans.

Efficacité

Mesure du degré d'accomplissement d'objectifs donnés.

Efficiences

Mesure de l'utilisation des ressources pour atteindre un objectif donné.

Émission

Ensemble de titres d'une catégorie donnée, émis par la Ville de Montréal. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

Équité fiscale

L'équité fiscale est l'un des buts fondamentaux de la réforme municipale qui a mené à la formation de la nouvelle ville de Montréal. Avant les fusions de 2002, le montant des taxes municipales n'était pas le même pour des propriétés de même valeur et dépendait du secteur (ancienne ville) où chaque immeuble était situé. En vertu de la loi, les taux de taxation devront être uniformes dans toute la ville, au plus tard en 2022. Pour ce faire, année après année, la Ville doit augmenter graduellement le fardeau fiscal dans certains secteurs et peut réduire celui des autres secteurs dans le but d'atteindre un fardeau fiscal moyen avant 2022.

Fardeau fiscal

Partie des revenus fiscaux d'un secteur donné qui, en vertu de la Charte de la Ville de Montréal, fait l'objet d'une limitation de son augmentation (maximum de 5 %) à des fins d'harmonisation fiscale.

Financement (mode de)

Véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisation (emprunt, subvention, paiement comptant, etc.).

Financement (durée du)

Période pendant laquelle un remboursement de capital sera effectué pour éteindre la dette contractée.

Immobilisations

Éléments corporels identifiables de l'actif qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, à des fins administratives ou pour la production de biens ou encore à servir à l'entretien, à la réparation, au développement, à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

Immobilisations (capitalisation)

Charge faite en vue de prolonger la vie utile d'une immobilisation, d'accroître sa capacité de production ou d'en réduire les frais d'exploitation, mais excluant les charges courantes d'entretien et de réparation.

Immobilisations (charge d')

Acquisition ou amélioration de biens corporels qui ne répondent pas aux critères de capitalisation mentionnés ci-dessus.

Infrastructures

Installations publiques telles que routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, infrastructures technologiques, etc.

Investissements

Dépenses effectuées par la Ville de Montréal en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera des avantages au cours d'un certain nombre d'exercices.

Maintien de la pérennité des infrastructures

Action de maintenir en bon état de fonctionnement de l'équipement, des installations, des locaux, etc. On entend par entretien courant l'ensemble des réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs, sur de l'équipement ou des installations afin que ceux-ci puissent les utiliser jusqu'à la fin de la période prévue. L'entretien préventif est constitué de l'ensemble des méthodes et des techniques mises en œuvre pour éviter un dommage ou une panne.

Mutation immobilière

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

Paiement au comptant d'immobilisations (PCI)

Véhicule utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement, les affectations de surplus, les réserves financières ou les sommes accumulées au fonds d'amortissement, à la suite des contributions effectuées en vertu de la politique de gestion de la dette. Dans ce dernier cas, les sommes utilisées privilégient le paiement au comptant d'actifs dont la période de financement est la plus courte.

Potentiel fiscal

Capacité, pour la Ville de Montréal, de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamiliaux, bifamiliaux, multifamiliaux);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industriels et commerciaux), majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Il regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements, notamment des emprunts à long terme. L'ensemble des emprunts ainsi contractés constitue la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les charges prévues au budget de fonctionnement. C'est ce que l'on appelle le service de la dette.

Projet non capitalisable

Élément d'actif qui n'appartient pas à la Ville de Montréal ou qui ne répond pas à la définition d'une immobilisation, mais qui est tout de même acquis par emprunt à long terme (ex. : bacs de recyclage, matériel informatique, armes à feu, etc.). Dans la plupart des cas, il s'agit de différents programmes de subventions (ex. : rénovation des façades commerciales, stabilisation des falaises, aménagement des ruelles, aide à la stabilisation des rives) ou d'ententes de contribution à différents projets.

Proximité (compétences par service)

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire, culturel ou social, culture, loisirs et parcs d'arrondissement ainsi que voirie locale).

Refinancement

Lorsque l'emprunt est contracté pour un terme plus court que la période d'amortissement de certaines sommes, un nouvel emprunt sera requis pour poursuivre le financement par emprunt, jusqu'à la fin du terme de l'amortissement. Ces emprunts qui poursuivent le financement pour le reste du terme d'amortissement sont appelés refinancements.

Régime de retraite à prestations déterminées

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants, soit le mode de calcul du montant de ces prestations; ce calcul est basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

Règlement

Acte juridique par lequel le conseil municipal ou le conseil d'agglomération fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

Règlement d'emprunt

Règlement qui autorise à financer par emprunt certaines dépenses d'investissement, de fonctionnement ou autres. Généralement, le règlement prévoit le terme maximal de l'emprunt ainsi que la clause de taxation. Lorsqu'un emprunt est émis, les charges fiscales sont imposées aux contribuables (capital et intérêts) et, par conséquent, réparties sur plusieurs exercices financiers, selon le terme le plus court : la période prévue au règlement ou la période d'amortissement de l'actif.

Rôle d'évaluation foncière

Registre préparé par le Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal et comprenant toutes les données nécessaires à l'élaboration du rôle de taxation.

Service central

Entité administrative, ou unité d'affaires, qui assure des fonctions de planification et de soutien à l'Administration et aux arrondissements. Un service central peut également cumuler des responsabilités opérationnelles.

Service de la dette

Le service, ou coût, brut de la dette comprend les charges d'intérêts, les frais d'escompte et d'émission d'emprunts, les remboursements de capital et les contributions au fonds d'amortissement pour l'ensemble des emprunts en circulation. Le coût net est celui qui demeure à la charge des contribuables, déductions faites des revenus de placements du fonds d'amortissement, des sommes à la charge du gouvernement du Québec et autres tiers ou organismes, et de l'amortissement des revenus reportés reliés aux primes à l'émission d'emprunts, selon le cas.

Transferts

Subventions des gouvernements, des autres organismes publics, des entreprises privées et des personnes, sans aucun service en contrepartie. Les revenus de transferts sont regroupés en fonction de leur finalité. Ils peuvent financer les charges de fonctionnement, le service de la dette ou les investissements.

Unité d'affaires

Entité qui désigne un arrondissement ou un service central.

Vie utile (durée de)

Période estimative au cours de laquelle un bien est censé servir à la Ville de Montréal.

INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

AA-	Cote de crédit Haute qualité (High grade) de Standard and Poor's
Aa2	Cote de crédit Haute qualité (High grade) de Moody's
AMT	Agence métropolitaine de transport
ASTC	Association of Science - Technology Centers
BIXI	Système de vélos en libre-service de Montréal
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec
CAM	Carte Accès Montréal
CAZA	Aquariums et zoos accrédités du Canada
CFPM	Commission de la fonction publique
CG	Conseil d'agglomération
CHM	Centre d'histoire de Montréal
CHUM	Centre hospitalier universitaire de Montréal
CLD	Centre local de développement
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CMQ	Commission municipale du Québec
COPIBEC	Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction
CRC	Centre récréatif et communautaire
CRÉ	Conférence régionale des élus
CSÉM	Commission des services électriques de Montréal
CSP	Centre de services partagés
CSST	Commission de la santé et de la sécurité du travail
CUM	Communauté urbaine de Montréal
CUSM	Centre universitaire de santé McGill
D.A.I	Dette actuarielle initiale
DEC	Diplôme d'études collégiales
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
DGSRE	Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau
EMRII	Équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance
ENAP	École nationale d'administration publique
ÉNPQ	École nationale de police du Québec
ESUP	Équipe de soutien aux urgences psychosociales
FCCQ	Fonds Chantiers Canada-Québec
FIFA	Fédération Internationale de Football Association
FLI	Fonds local d'investissement

FLS	Fonds local de solidarité
GSEF	Forum mondial sur l'économie sociale
LAAA	Logements adaptés pour aînés autonomes
LNH	Ligue nationale de hockey
MADA	Municipalité amie des aînés
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Maison culturelle et communautaire
MCCCF	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
MHM	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
M-IRIS	Montréal – Inscription et recherche d'information sur la sécurité
MTLWifi	Système de réseau Internet sans fil public gratuit aux citoyens et aux touristes
MTQ	Ministère des Transports du Québec
NFPA	National Fire Protection Association
OMBI	Ontario Municipal Benchmarking Initiative
ONF	Office national du film du Canada
PCI	Paielement au comptant d'immobilisations
PCPR	Programme complémentaire de planage-revêtement
PDGMO	Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal
PDI	Plan décennal d'immobilisations
PDUES	Plan de développement urbain, économique et social
PEXEP	Programme d'excellence en eau potable
PGRS	Programme de gestion des risques supérieurs du MAPAQ
PL 26	Projet de loi 26 visant principalement la récupération de sommes obtenues à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics
PME MTL	Réseau d'experts en soutien aux entrepreneurs et aux entreprises
PMI	Programme montréalais d'immobilisations
POSTEL	Service de livraison et de gestion de documents commerciaux numériques de Postes Canada
PPU	Programme particulier d'urbanisme
PQMO	Plan quinquennal de main-d'œuvre
PR@M-Artère	Programme Réussir à Montréal visant au maintien et au développement des affaires, à la mise en valeur et à la dynamisation de l'offre commerciale d'artères sélectionnées pendant des travaux majeurs d'infrastructures souterraines
PR@M-Économie sociale	Programme Réussir à Montréal visant le soutien financier de projets immobiliers du secteur de l'économie sociale

PR@M-Industrie	Programme Réussir à Montréal à l'intention des propriétaires de bâtiments industriels de l'agglomération de Montréal
PR@M – Est	Programme Réussir à Montréal pour le développement de l'Est de la métropole
PTI	Programme triennal d'immobilisations
PTI-CSE	Programme triennal d'immobilisations de la Commission des services électriques
RAC	Rénovation, agrandissement et construction de bibliothèques
RCG	Codification normative de la numérotation des règlements adoptés par le conseil d'agglomération
RFID	Identification par radiofréquence
RH	Ressources humaines
RIC	Réponse en intervention de crise
RLRQ	Recueil des lois et des règlements du Québec
S.O.U.P.E	Symbole d'Ouverture et d'Union des Peuples
SDÉ	Service du développement économique
SÉRAM	Système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal
SGPCT	Structure de gestion policière contre le terrorisme
SHDM	Société d'habitation et de développement de Montréal
SICMA	Système de gestion intégrée de la cour municipale – volet audience
SIT-neige	Système intelligent de transport neige
SIVT	Service des infrastructures, de la voirie et des transports
SLAM	Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal
SMQ	Société des musées du Québec
SMVT	Service de la mise en valeur du territoire
SODEC	Société de développement des entreprises culturelles
SOFIL	Société de financement des infrastructures locales
SPVM	Service de police de la Ville de Montréal
SRB	Service rapide par bus
SRH	Service des ressources humaines
SRRR	Stationnement sur rue réservé aux résidents
SST	Santé et sécurité au travail
STI	Service des technologies de l'information
STM	Société de transport de Montréal
TAZ	Centre sportif intérieur de Montréal pour la pratique du skateboard, du BMX, de la trottinette et du patin à roues alignées
TECQ	Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec

TI	Technologies de l'information
TVQ	Taxe de vente du Québec
UIRP	Unité d'intervention rapide et prioritaire
UV	Ultraviolet (rayonnement)
Wi-Fi	Technologie de transmission sans fil par ondes radio destinée à un réseau local, qui permet d'échanger des données à haut débit et d'avoir accès à Internet.

Publié par la Ville de Montréal
Service des finances

155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
H2Y 1B5
Canada

ville.montreal.qc.ca/finances

Dépôt légal
2^e trimestre 2016
Bibliothèque et Archives
nationales du Québec

978-2-7647-1407-2
Reddition de comptes financière
Imprimé, Français

978-2-7647-1408-9
Reddition de comptes financière
PDF, Français

Design graphique :
Ville de Montréal,
Service des communications
11937 (02-16)

Imprimé au Canada

Ce document est imprimé
sur du papier recyclé



